

SÉANCE ORDINAIRE

SÉANCE DU 25 MAI 2020

Présidence de M. François ZOCCHETTO, maire

Le lundi vingt-cinq mai deux mille vingt, à dix-neuf heures, le conseil municipal, dûment convoqué le dix-neuf mai deux mille vingt, comme le prévoient les articles L2121-10 et L2121-12 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance ordinaire, en visioconférence, sous la présidence de M. François Zocchetto, maire.

Étaient présents

François Zocchetto, maire, Xavier Dubourg, Marie-Cécile Clavreul, Alexandre Lanoë, Chantal Grandière, Jean-Jacques Perrin, Danielle Jacoviac, Didier Pillon, Béatrice Mottier, Philippe Habault, Gwendoline Galou, Jean-Paul Goussin, Sophie Lefort, Jacques Phelippot, adjoints, Jean-Pierre Fouquet (à partir de 19 h 12), Damiano Macaluso, Bruno de Lavenère-Lussan, Anita Robineau, Bruno Maurin, Marie-Hélène Paty, Alain Guinoiseau, Josiane Derouet, Jamal Hasnaoui (à partir de 19 h 14), Pascal Huon (jusqu'à 20 h 37), Martine Chalot, Stéphanie Hibon-Arthuis, Florence Quentin, Patrice Aubry, Dorothée Marin (à partir de 20 h 20), Hanan Boubarka, Claude Gourvil, Isabelle Beaudouin, Catherine Romagné (à partir de 19 h 10), Georges Poirier, Nadia Caumont, Isabelle Eymon et Raymond Mauny, conseillers municipaux.

Était absent ou excusé

Jean-Christophe Gruau, conseiller municipal.

Étaient représentés

Pascal Huon a donné pouvoir à Xavier Dubourg (à partir de 20 h 37), Philippe Vallin a donné pouvoir à Chantal Grandière, Dorothée Martin a donné pouvoir à Jean-Jacques Perrin (jusqu'à 20 h 20), Sophie Dirson a donné pouvoir à Stéphanie Hibon-Arthuis, Pascale Cupif a donné pouvoir à Isabelle Eymon, Florian Marteau a donné pouvoir à Patrice Aubry, Claudette Lefebvre a donné pouvoir à Catherine Romagné, Jean-François Germerie a donné pouvoir à Claude Gourvil et Quentin Maujeul a donné pouvoir à Georges Poirier.

Martine Chalot et Claude Gourvil sont désignés secrétaires.

La séance est ouverte à 19 h 07.

M. le Maire : *Ce sont évidemment des circonstances un peu particulières qui nous réunissent ce soir. Mes chers collègues, nous nous retrouvons ce soir sous format visio pour un nouveau conseil municipal. Qui pouvait prédire le 27 janvier que nous nous retrouverions une seconde dernière fois ? Pas moi en tout cas. Nous avons collectivement connu une situation inédite, inédite en raison d'une crise sanitaire de grande ampleur, inédite en raison de la situation du statut des élus, qui est longtemps restée dans le flou, situation qui n'a été traitée que par la loi d'urgence pour faire face à l'épidémie du Covid-19 et qui n'a été adoptée définitivement par le Parlement que le 22 mars 2020. Dans une situation de crise, le rôle du maire et aussi le rôle du président de l'agglomération sont renforcés par les ordonnances. Il est double. Je cite les ordonnances, « il revient aux autorités locales chargées de l'application des lois et règlements de veiller à la bonne mise en œuvre de ces consignes en les déclinant par arrêté au plan local, en fonction des équipements et services de leur commune. » « Il revient également aux autorités locales, en lien avec les préfetures, de prendre les mesures qu'elles estiment indispensables pour assurer la continuité des services essentiels, listés ci-dessous, pour protéger leurs agents et pour protéger les usagers ». Dans ce type de situation, que j'ai expérimenté comme vous, il faut être disponible, il faut réagir, il faut s'organiser, il faut tenter d'anticiper l'état de la réglementation, des ordonnances, des protocoles sanitaires et toutes les autres circulaires gouvernementales ou préfectorales. Le moins que je puisse dire, c'est que toutes ces directives ont été nombreuses depuis deux mois et demi, quelquefois floues, quelquefois contradictoires dans leur application et dans leur traduction opérationnelle. C'est d'ailleurs là l'un des aspects difficiles à mesurer pour nos concitoyens, et donc parfois pour comprendre le sens des décisions que nous avons dû prendre en raison des contraintes qui nous étaient imposées, contraintes qui, bien sûr, ne sont pas que législatives. Très vite, à Laval, nous avons mis en place dans le cadre du confinement national un plan de continuité des services, qui comprenait notamment la mise en place d'une cellule de crise quotidienne. Elle a été mise en place dès la semaine précédant le confinement. Nous avons aussi pris des mesures renforcées de confinement pour nos EHPAD, très vite, et même par anticipation. Nous avons eu la mobilisation d'agents volontaires afin de venir renforcer sur le terrain les services du CCAS. Nous avons eu le développement d'une communication renforcée, tout d'abord sur les gestes barrières, sur les règles sanitaires, mais aussi pour accompagner le confinement de nos concitoyens, et aussi en donnant une visibilité aux commerçants de première nécessité qui restaient ouverts. Je veux parler principalement du commerce alimentaire. La liste des commerçants était chaque fois rappelée sur le site Internet. C'est pour donner un exemple. Nous avons aussi mis en place un outil solidaire qui s'appelle toujours Laval Solidarité Voisinage. Ainsi, une soixantaine de bénévoles se sont proposés pour réaliser des courses pour les personnes plus fragiles, pour sortir leurs poubelles, pour les aider d'une façon ou d'une autre. Nous avons également pris la décision de maintenir les subventions aux associations, très vite. Une attention toute particulière a été portée au secteur culturel, avec des mesures d'accompagnement spécifique et le versement des cachets aux compagnies et aux intermittents. Ce ne sont que quelques exemples. Je ne peux donner la liste exhaustive de tout ce qui est fait depuis le début du confinement et la période qui a suivi. Mais s'agissant de tous ces sujets, durant la crise, il s'agissait bien de nous adapter régulièrement, continuellement, quotidiennement et même parfois heure par heure, voire minute par minute. Quelques exemples de problèmes plus compliqués que nous avons eus à gérer : la gestion de la suspension des marchés par exemple, qui nous a, un certain nombre d'entre nous, particulièrement occupés.*

Sur ce sujet du marché, la ville a dû, bien sûr, se conformer aux directives de l'État et du préfet de la Mayenne, et ce dans le respect des obligations du décret du 23 mars prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de Covid-19, qui prévoient, à l'article huit, que les marchés sont interdits. C'était très clair. Les maires avaient toutefois la possibilité de demander une dérogation au préfet uniquement si la commune ne comptait pas de commerce alimentaire de même nature que ceux présents sur le marché. Ce qui, bien sûr, n'était pas le cas, et fort heureusement, à Laval. Puisque bon nombre de commerces alimentaires de première nécessité restaient ouverts. Je veux dire ici que lors de mes échanges avec la préfecture, la réponse était claire : pas de dérogation pour notre ville en raison de ce que je viens de rappeler, qui était la lecture de l'ordonnance. Je sais que parfois, cela a été mal compris, cela a été interprété. Je sais aussi que d'autres personnes comprenaient parfaitement cette interdiction. Mais j'ai fait remarquer qu'il était possible à Laval de se fournir en alimentation sans nécessairement se rendre dans les grandes enseignes de périphérie. Par ailleurs, je rappelle que j'ai obtenu que les halles du Vieux Saint-Louis restent ouvertes. Ce qui n'était pas gagné a priori, et que l'on oublie parfois. Nous avons alors travaillé dans une offre restreinte avec la présence de quelques producteurs et depuis le 11 mai, par un retour progressif du marché, dans la version très encadrée, je le sais, très contraignante, liée à la circulaire du préfet de la Mayenne en date du 7 mai dernier. Depuis, et nous pouvons le dire avec le sourire, l'arrêté ministériel a été corrigé. Nous attendons encore des précisions de la part de l'État, mais je pense pouvoir vous dire ce soir que nous allons avoir la possibilité de retrouver un marché presque normal, pas tout à fait normal. Je vais m'en expliquer. Mais nous allons avoir la possibilité, dès samedi prochain, de ne plus avoir d'espace clos ni de sens de circulation. Quand j'ai dit que tout ne sera pas encore normal, c'est que je veux insister auprès de tous les élus, mais aussi auprès de ceux qui nous écoutent, parce que ce conseil municipal est public, sur le fait que le port du masque sur le marché restera plus que recommandé. Je rappelle que le port du masque est nécessaire dès lors que les règles de distance physique ne peuvent être respectées. Cela nous protège, mais cela protège aussi les autres. Cette crise, si elle a des conséquences sanitaires pour beaucoup, voire dramatiques pour certaines familles, y compris dans notre ville, laissera des traces importantes sur le plan social, des traces pour les personnes et les familles qui étaient déjà fragiles, des traces pour toutes les personnes qui sont en chômage partiel encore aujourd'hui, qui sont en perte d'activité ou qui sont en perte d'emploi. Bien entendu, tous les services du CCAS, et je veux saluer tous les agents, remarquables, investis et professionnels, ont porté une attention renforcée à tous ceux d'entre nous qui sont en situation de fragilité. Et cette solidarité, nous avons voulu la porter aussi auprès des familles, grâce à une aide pour la restauration dont nous parlerons durant ce conseil. Nous avons voulu aussi porter la solidarité auprès des commerçants de notre ville, avec la mise en place d'un plan de relance pour accompagner le déconfinement, qui vient en complément des mesures de soutien économique, du plan de relance économique qui a été déployé par l'agglomération de Laval. Les points communs à la plupart de nos dispositifs de soutien ou de relance doivent se développer dans le temps. Il ne s'agit pas de faire un coup et ensuite, de ne plus s'occuper du problème. Il va falloir gérer la reprise d'activité, le soutien aux plus faibles dans le temps. Et aussi, ces dispositifs sont partenariaux, en mobilisant les aides de l'État, de la Caisse d'allocations familiales, du CCAS avec le fonds d'urgence, l'État, la région, Laval Agglomération. Parmi les acteurs de premier rang auprès des plus fragiles, nous trouvons aussi les associations caritatives, les associations humanitaires. J'ai eu l'occasion d'avoir un contact avec elles durant le confinement. Avec engagement, ces associations ont dû faire face. Il me paraît donc juste de prévoir un dispositif de soutien financier exceptionnel pour ces associations caritatives et humanitaires.

Je leur avais dit il y a quelques semaines, et aujourd'hui, maintenant, j'ai demandé à chacune de nous transmettre un bilan financier de la période en faisant apparaître les surcoûts liés à la crise, afin que nous puissions déterminer rapidement l'enveloppe de subventions à verser. Je m'y engage.

Enfin, je ne peux laisser sous silence la question de la réouverture des écoles, problème très difficile connu par tous les maires, problème qui n'est pas encore totalement résolu. Cet après-midi, je participais à une réunion avec le préfet de la Mayenne, avec le directeur académique et avec des représentants des différentes intercommunalités de la Mayenne. Chacun exposait à quel point ce retour à l'école était difficile. Nous avons dû en effet tenir compte d'un protocole extrêmement contraignant, mais qui est estimé nécessaire pour garantir la sécurité sanitaire, la santé des enfants, des familles des enfants, des enseignants, de leur famille, des agents de la ville qui travaillent dans les écoles et également de leur famille et de leurs proches. Nous avons dû aussi tenir compte de l'inquiétude légitime des parents et de leur indécision, que nous pouvions bien comprendre. Dois-je remettre mon enfant à l'école ? Doit-il rester à la maison ? Je sais que nombreux sont ceux qui se posent encore ces questions. Nous avons dû également composer avec des enseignants qui étaient légitimement aussi inquiets et aux questionnements vis-à-vis de leur hiérarchie, vis-à-vis de l'Éducation nationale. Car en l'espèce, le maire ne dispose que d'un pouvoir, celui de ne pas ouvrir l'école. Des échanges très nombreux, que les élus et techniciens de la ville ont eus avec les services départementaux de l'Éducation nationale, nous ont conduits, en concertation, d'abord à ouvrir une première série d'écoles, une dizaine d'écoles et de groupes scolaires, en privilégiant les zones prioritaires, d'une part, et en privilégiant les classes pivots. C'était d'ailleurs les directives de l'Éducation nationale. Les classes pivots sont les grandes sections de maternelle, les CP et les CM2. Nous nous sommes attachés aussi, dès l'ouverture de ces écoles, à fournir, par nos services de cuisine de la ville, un repas froid à l'école. Aujourd'hui, toutes les écoles de la ville sont rouvertes. Ce processus progressif devra se poursuivre avec le retour du maximum d'enfants, si possible de tous les enfants, vers l'école, en pouvant, mais c'est l'Éducation nationale qui nous le dira, rouvrir tous les niveaux. Je le souhaite. Tout ceci n'a été possible qu'avec une forte mobilisation de nos équipes techniques pour le nettoyage, la désinfection, les installations des écoles. Lorsqu'aujourd'hui, on visite les écoles, on voit qu'elles sont installées évidemment très différemment de ce qu'elles étaient avant la crise. Je rappelle que lorsque nous ouvrons un ERP, c'est-à-dire un établissement recevant du public, tous les diagnostics techniques doivent être réalisés. Nous devons contrôler le chauffage, l'eau, nous assurer qu'il n'y a pas de légionelles, nous assurer que les ascenseurs fonctionnent, et ainsi de suite. Ceci prend du temps. Ceci est aussi réalisé par des cabinets spécialisés externes, qui ne sont pas toujours disponibles quand nous le souhaitons. D'autant plus qu'ils avaient arrêté leurs activités pendant la période de confinement. Voilà quelques exemples des problèmes concrets que nous avons eus et que nous avons toujours à gérer. Bien entendu, toutes ces mesures liées au Covid-19 ont un coût. Aujourd'hui, ce coût est estimé à près d'un million d'euros. Très précisément, au moment où je vous parle, il est estimé à 959 000 €. Mais à ce montant s'ajouteront d'autres dépenses, non chiffrées encore, par exemple celle relative aux fournitures sanitaires pour le second tour des élections municipales à venir, mais aussi l'enveloppe financière d'aide aux associations caritatives et humanitaires dont je viens de parler. Mais il y aura également d'autres surcoûts. Vous le voyez, loin d'être inactive, notre collectivité, globalement, c'est-à-dire les élus, mais aussi les services, les cadres, tous les agents, a poursuivi son activité, a su se montrer réactive et s'est adaptée. Aujourd'hui, notre collectivité redémarre et les 15 jours à venir vont être consacrés à la propreté et à la remise en état de nos espaces verts. Sur ce point, je n'exclus pas, vu l'ampleur du travail à effectuer, que nous ayons recours à des prestataires extérieurs pour compléter le travail de nos agents. La gestion de la crise, l'adaptation, la réactivité de notre collectivité n'auraient pu être celles que nous connaissons sans la mobilisation des cadres.

Je pense en particulier à tous les membres de la cellule de crise, qui se sont réunis sept jours sur sept, avec moi, pour gérer ou tenter de gérer tous les problèmes qui ne cessaient de se présenter au quotidien. Cette gestion de la crise n'aurait pas pu se faire non plus sans l'ensemble des agents sur le terrain, les volontaires, ceux qui étaient à distance, mais qui ont connu un surcroît d'activité lié à la crise.

Je veux les en remercier publiquement. Ils sont aussi la fierté du service public et de notre collectivité de la ville de Laval. Mes chers collègues, je voulais, en préambule de notre conseil, vous rappeler quelques-unes des décisions qui ont été prises et le contexte dans lequel nous avons vécu, et dans lequel nous vivons depuis quelques semaines. Je tenais ce soir, comme j'ai tenu durant toute la période de confinement, à ce que chacun d'entre vous soit régulièrement informé en toute transparence. Car c'est aussi cela être des élus responsables.

Je vous propose maintenant que nous rentrions dans l'ordre du jour de notre conseil, qui permettra d'ailleurs d'aborder certains des sujets que j'ai introduits au début de ce conseil municipal.

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 27 JANVIER 2020

M. le Maire : *Vous avez tous reçu le procès-verbal de la séance du 27 janvier 2020. Y a-t-il des observations ? Non, il est donc adopté.*

COMPTE RENDU DES DÉCISIONS MUNICIPALES PRISES PAR LE MAIRE EN VERTU DES DISPOSITIONS DES ARTICLES L2122-22 ET L2122-23 DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES (DÉLÉGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE) ET DE L'ORDONNANCE N° 2020-391 DU 1^{ER} AVRIL 2020 VISANT À ASSURER LA CONTINUITÉ DU FONCTIONNEMENT DES INSTITUTIONS LOCALES ET DE L'EXERCICE DES COMPÉTENCES DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES ET DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS LOCAUX AFIN DE FAIRE FACE À L'ÉPIDÉMIE DU COVID-19

COMPTE RENDU DES MARCHÉS CONCLUS DEPUIS LE 27 JANVIER 2020

M. le Maire : *Vous avez reçu aussi le compte rendu des décisions municipales et des marchés et accords-cadres. Y a-t-il des observations ? Oui, Monsieur Gourvil, vous avez la parole.*

Claude Gourvil : *Oui, 10 secondes pour réagir. Tout d'abord, avant de démarrer mon intervention, qui sera très courte, je voulais saluer l'ensemble des personnes qui nous rejoignent en tant que spectateurs, parce que le bénéfice collatéral de cette crise est qu'il y a plus de « spectateurs » au conseil municipal. Nous l'avons vu aussi au conseil communautaire d'il y a 15 jours, une quarantaine, alors que d'habitude, il y en a un à cinq au maximum. Je voulais donc saluer tous les gens qui nous rejoignent, qui nous voient de loin, qui nous entendent, en espérant que cela leur donne envie de nous rejoindre physiquement, plus tard, et que cela leur donne envie de participer aussi à la politique.*

Ce que je voulais dire concernait la décision numéro 12. Évidemment, pour les gens qui nous rejoignent et qui n'ont jamais vu le conseil municipal, ce sera la première fois. Mais pour nous, c'est tous les ans, quelquefois deux fois par an, que nous réagissons à ce type de décision, c'est-à-dire le stationnement gratuit. Cette fois, ce sera jusqu'au samedi 26 septembre dans les zones vertes et rouges, sur voirie, au titre de la reprise économique.

Très bien, mais notre propos est de dire qu'outre le fait qu'il y a une discrimination entre les gens qui vont venir en voiture et qui pourront stationner gratuitement, nous avons proposé pendant ces six ans de favoriser également les transports en commun, sous une forme ou sous une autre, en associant un ticket gratuit à une facture de magasins, ou la gratuité pour le samedi.

Là, ce serait une bonne occasion à la fois de relancer l'économie locale, mais aussi de ne pas oublier l'autre urgence que nous avons connue précédemment, avant l'urgence sanitaire, qui est l'urgence climatique, la lutte contre le changement et le réchauffement climatique. Nous vous demandons donc une nouvelle fois, dans ce dernier conseil municipal, de ne pas associer systématiquement l'automobile, la voiture individuelle à l'économie locale, mais également les transports en commun, les transports doux qui sont aussi un vecteur d'économie locale sur le centre-ville de Laval. Voilà, Monsieur le Maire, notre propos.

M. le Maire : *Merci, c'est vrai que nous avons souvent déjà eu l'occasion de discuter de ce sujet et que sur le fond, nous ne sommes pas loin de partager à peu près l'objectif que vous entendez poursuivre. D'ailleurs, durant ce mandat qui vient de s'écouler, il y a eu de nombreuses dispositions qui ont été prises pour qu'en effet, le tout voiture ne soit pas la règle dans une ville comme la nôtre, et que les transports en commun soient encouragés, que les modes alternatifs de déplacement, tout simplement comme la marche à pied ou le vélo, soient aussi favorisés. Je sais qu'il reste beaucoup de travail à faire. On ne peut pas tout faire en un seul mandat.*

Sur la question spécifique de la gratuité du stationnement en zone verte et rouge, vous savez que traditionnellement, pendant la période d'été où le centre-ville est peu fréquenté, de la mi-juillet à la mi-août, cette gratuité est prononcée, depuis un certain nombre d'années. Dans le cadre du plan de relance du commerce de centre-ville, un certain nombre de mesures ont été étudiées par le groupe de travail qui était composé d'élus, de techniciens, mais aussi de représentants des commerçants. Certains ont émis le vœu que nous ayons une gratuité totale du stationnement de voirie tous les jours de la semaine jusqu'à la fin septembre. Cela ne me paraissait pas raisonnable, en effet, pour les raisons que vous venez d'exposer, et aussi, il faut le dire, pour des raisons d'État, mais pas seulement. Les premières raisons prévalent sur l'aspect budgétaire. Nous avons donc composé avec la demande qui a été faite par un certain nombre de commerçants et nous sommes arrivés, facilement d'ailleurs, à cet accord d'avoir une gratuité le samedi seulement, et de façon temporaire, puisque lorsque les choses, je l'espère, rentreront dans l'ordre et que le courant du commerce retrouvera son flux habituel, nous n'aurons plus besoin d'avoir cette mesure d'incitation. Isabelle Eymon, nous vous écoutons.

Isabelle Eymon : *Je vous remercie. En complément de l'intervention de Monsieur Gourvil, dans la perspective de sortie du confinement et des mesures d'urgence à mettre en place, la municipalité a rencontré récemment l'association Place au vélo, a reçu des propositions de sa part. Il y a des aides de l'État accordées aussi pour le vélo. De nombreuses villes ont engagé un plan vélo provisoire pour répondre à l'urgence sanitaire, écologique et sociale. Des aménagements cyclables étaient faisables en profitant d'une période où la circulation était rare, puisque les déplacements à vélo permettent en effet de garantir la distanciation sociale et de prévenir le risque de surcharge dans les transports en commun. Nous ne voyons pourtant aucune mise en œuvre spécifique à Laval de tels aménagements. Les voitures reviennent en force. En revanche, il y a eu un nouveau questionnaire posé, alors que la concertation avait déjà été très largement mise en œuvre récemment, à l'automne. Pouvez-vous nous dire où nous en sommes réellement à Laval actuellement en ce qui concerne la facilitation des déplacements à vélo ? Je vous remercie.*

M. le Maire : *Je veux vous rassurer, Madame Eymon, car le travail est en cours et assez rapidement, durant le mois de juin, début juin j'espère, nous devrions voir apparaître dans notre ville, dans le centre-ville, mais pas seulement, ce que certains ont, à tort, appelé des pistes cyclables éphémères. Non, je ne souhaite pas qu'elles soient éphémères.*

Je souhaite qu'elles soient expérimentales et que si l'expérience se traduit par du positif, nous puissions pérenniser. Cela aura été au moins une vertu de la crise que de permettre d'expérimenter auprès de nos concitoyens ces nouveaux parcours. Je vais solliciter Xavier Dubourg, qui est l'un des élus qui travaillent aujourd'hui au jour le jour, en particulier avec l'association Place au vélo, mais pas seulement, pour nous donner quelques éclairages sur ces pistes cyclables, ces cheminements cyclables expérimentaux.

Xavier Dubourg : *Merci, Monsieur le Maire. Effectivement, si on peut avoir l'impression que certains services, pendant le confinement, n'étaient pas visibles sur la voie publique, il ne faut pas penser pour autant que l'ensemble des services est resté inactif. Comme l'a rappelé Monsieur le Maire, beaucoup d'agents se sont portés volontaires pour seconder le CCAS. D'autres ont continué, avec l'ensemble des élus de la majorité, à travailler en visioconférence. C'est le cas d'un groupe de travail qui s'est réuni à plusieurs reprises, avec l'adjoint au commerce, Didier Pillon, avec Bruno de Lavenère-Lussan, qui est chargé des travaux de voirie, avec moi-même, les services techniques, pour continuer le travail que nous menons depuis le début du mandat sur la place du vélo. Avant la période de confinement, nous avons déjà mis en place un certain nombre de sas vélo. Nous avons mené un certain nombre d'expérimentations sur le boulevard qui vient de Saint-Berthevin et qui longe le Bourny, par exemple, pour des bandes cyclables, de manière à tester à la fois des marquages qui soient compatibles avec les solutions de nettoyage de voirie et qui permettent de garantir la sécurité des vélos. Puisque c'est bien cela le cœur de nos préoccupations, de faire en sorte que les habitants de Laval et de l'agglomération qui circulent en vélo puissent le faire en toute sécurité. Ce groupe de travail a continué à faire des propositions, à examiner des solutions techniques et pratiques pour renforcer les axes nord-sud et est-ouest qui traversent la ville, avec des parcours vélo sécurisés. Certes, ils n'ont pas encore été mis en place. Il n'échappe à personne que les services étaient confinés ou réorganisés. Mais les choses vont se mettre en place avec, comme je l'indique, à la fois des axes nord-sud et est-ouest améliorant la continuité cyclable. Puisque c'est l'un des points qui sont régulièrement soulevés par les associations qui s'occupent du vélo. Il s'agit de renforcer la sécurité, d'améliorer un certain nombre de carrefours, l'accès aux sas vélo, qui sont un des moyens pour permettre une meilleure prise en compte de la place du vélo par l'automobiliste et par les piétons, de manière à ce que le partage de la voirie se fasse dans de bonnes conditions.*

Claude Gourvil : *Juste une petite réaction, pas polémique du tout, mais dans la mesure où nous avons certainement de nouveaux spectateurs, comme je l'ai dit tout à l'heure, je voulais quand même réagir à ce que vient de dire à Xavier Dubourg. Il a parlé d'un groupe de travail des élus de la majorité. Je ne voudrais pas que cela laisse entendre que les élus de l'opposition, de la minorité sont des feignants et ne font rien. Seulement, nous n'avons pas été invités à participer à ce groupe de travail. Vous savez que nous avons déjà fait plusieurs propositions de participation à des groupes de travail, mais que jamais vous nous avez invités. On aurait pu penser que dans le contexte de cette crise sanitaire, on aurait pu avoir une espèce d'union municipale pour un certain temps, pour travailler véritablement ensemble, comme nous l'avons souhaité. Cela ne s'est pas fait donc que je le regrette. Je voulais dire aux gens qui nous regardent que nous n'avons pas refusé le groupe de travail, mais que nous n'avons pas été invités à ce groupe de travail. Il faut que ce soit clair.*

M. le Maire : *Monsieur Gourvil, ce n'est pas ce qu'avait dit Xavier Dubourg. Je pense que nous savons vous écouter aussi, régulièrement. Y a-t-il d'autres interventions ? Non.*

MODALITÉS TECHNIQUES D'ORGANISATION DES INSTANCES DÉCISIONNELLES À DISTANCE

Rapporteur : Le maire

I - Présentation de la décision

L'ordonnance n° 2020-391 du 1^{er} avril 2020 visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face à l'épidémie du covid-19 autorise les collectivités territoriales et les EPCI à délibérer à distance en utilisant les technologies de la communication par voie électronique, pour rendre leurs décisions ou leurs avis. Lors des réunions en téléconférence, il ne peut être recouru qu'au scrutin public.

Une délibération peut être organisée par un échange oral à distance entre les membres du conseil, au moyen d'une visioconférence. La validité des délibérations organisées selon ces modalités est subordonnée à la mise en œuvre d'un dispositif permettant l'identification des participants, l'enregistrement et la conservation des débats, ainsi que les modalités de scrutin :

- identification des participants : la collectivité utilise l'application ZOOM pour organiser les instances en visioconférence. Les conseillers municipaux reçoivent une invitation par mail dans laquelle figurent un lien url, un code ID et un mot de passe pour se joindre à la réunion. Lors de sa connexion, l'élu devra indiquer son nom et son prénom qui seront alors mentionnés dans la liste des participants de la réunion. L'élu devra également actionner sa caméra afin de pouvoir le visualiser physiquement sur l'écran. Des procédures d'installation et d'utilisation de l'application ZOOM sur microordinateur, Android et Appel IOS sont adressées aux élus avec la convocation.
- enregistrement et conservation des débats : l'application ZOOM permet l'enregistrement sonore de la réunion. Cet enregistrement est généré au format MP4 et est stocké et conservé sur le serveur informatique de la collectivité comme habituellement.
- pour les séances du conseil municipal, celles-ci devant garantir la publicité des débats, ces séances seront enregistrées au format vidéo et retransmises en direct via le site de la ville de Laval et You Tube.
- modalités de scrutin : un vote électronique est retenu via la commande de "lever la main".

Ceci exposé,

Il vous est proposé d'adopter la délibération suivante.

M. le Maire : *Je propose donc que nous examinions la première délibération, qui est une délibération un peu de forme que nous avons déjà eue au conseil communautaire, et qui consiste à ce que nous acceptions que les instances du conseil municipal se tiennent par visioconférence, comme le permet la loi, notamment via l'application dénommée Zoom. Les modalités techniques, qui sont rappelées dans la délibération, prévoient notamment le mécanisme d'identification des participants, le mécanisme d'enregistrement et de conservation des débats et les modalités de scrutin et de vote électronique par la commande qu'on appelle « Lever la main ». Si vous voulez, nous allons faire un exercice avant de vraiment voter.*

Je sais que ceux qui sont allés au conseil communautaire sont maintenant des vieux routiers de la visioconférence et du vote électronique.

(Le maire procède à un test du vote électronique.)

Nous allons donc voter. Qui est favorable à la délibération que je viens d'exposer sur le vote électronique ? Je vous laisse voter. Elle est adoptée à l'unanimité.

N° S497 - 0A

MODALITÉS TECHNIQUES D'ORGANISATION DES INSTANCES DÉCISIONNELLES À DISTANCE

Rapporteur : Le maire

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L2121-29,

Vu la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de covid-19,

Vu l'ordonnance n° 2020-391 du 1er avril 2020 visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face à l'épidémie du covid-19,

Considérant que l'ordonnance susvisée autorise les collectivités territoriales et les EPCI à délibérer à distance en utilisant les technologies de la communication par voie électronique, pour rendre leurs décisions ou leurs avis,

Que pour la mise en œuvre de ce dispositif de visioconférence, il convient de définir les modalités techniques, à savoir l'identification des participants, l'enregistrement et la conservation des débats, ainsi que les modalités de scrutin,

DÉLIBÈRE

Article 1er

Les instances du conseil municipal de la ville de Laval pourront se tenir par visioconférence, notamment via l'application ZOOM.

Article 2

Les modalités techniques des instances en visioconférence sont les suivantes :

- identification des participants : la collectivité utilise l'application ZOOM pour organiser les instances en visioconférence. Les conseillers municipaux recevront une invitation par mail dans laquelle figurent un lien url, un code ID et un mot de passe pour se joindre à la réunion. Lors de sa connexion, l'élu devra indiquer son nom et son prénom qui seront alors mentionnés dans la liste des participants de la réunion. L'élu devra également actionner sa caméra afin de pouvoir le visualiser physiquement sur l'écran. Des procédures d'installation et d'utilisation de l'application ZOOM sur microordinateur, Android et Appel IOS sont adressées aux élus avec la convocation.
- enregistrement et conservation des débats : l'application ZOOM permet l'enregistrement sonore de la réunion. Cet enregistrement est généré au format MP4 et est stocké et conservé sur le serveur informatique de la collectivité comme habituellement.
- pour les séances du conseil municipal, celles-ci devant garantir la publicité des débats, ces séances seront enregistrées au format vidéo et retransmises en direct via le site de la ville de Laval et You Tube.
- modalités de scrutin : un vote électronique est retenu via la commande de "lever la main".

Article 3

Le maire est chargé de l'exécution de la présente délibération.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

QUESTIONS DU MAIRE

DÉLÉGATION D'ATTRIBUTIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE

Rapporteur : Le maire

I - Présentation de la décision

Par délibération en date du 9 décembre 2019, le conseil municipal a confié une délégation de pouvoirs au maire relative à une série de matières sur le fondement de l'article L2122-22 du code général des collectivités territoriales listant les domaines susceptibles d'être délégués.

Compte tenu de la situation sanitaire et suite à la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020, le gouvernement a publié plusieurs ordonnances relatives au fonctionnement des collectivités locales.

Ainsi l'ordonnance n° 2020-330 du 25 mars 2020 relative aux mesures de continuité budgétaire, financière et fiscale des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face aux conséquences de l'épidémie de covid-19 précise que les délégations en matière d'emprunts ayant pris fin en 2020 sont rétablies à compter de l'entrée en vigueur de la présente ordonnance et restent valables jusqu'à la première réunion du conseil municipal ou de l'organe délibérant suivant cette entrée en vigueur.

Par ordonnance n° 2020-391 du 1er avril 2020, visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face à l'épidémie de covid 19, le gouvernement a pris une série de mesures portant notamment sur les autres délégations aux exécutifs locaux.

En particulier, le maire a reçu, au titre de l'article 1 de ce texte, une délégation de plein droit, sans qu'une délibération soit nécessaire, dans l'ensemble des matières pouvant être déléguées au titre de l'article L2122-22 du code général des collectivités territoriales, à l'exception du point relatif aux emprunts pour lequel l'ordonnance 2020-330 du 25 mars 2020 comprend des dispositions spécifiques.

Le maire a reçu délégation également pour procéder à l'attribution des subventions aux associations et aux garanties d'emprunt.

Cette dernière ordonnance emporte, en conséquence, une extension des pouvoirs délégués précédemment par le conseil municipal.

L'ordonnance prévoit que le conseil peut à tout moment mettre fin en tout ou partie à la délégation ou la modifier et que cette question est mise à l'ordre du jour de la première réunion du conseil qui suit l'entrée en vigueur de l'ordonnance.

De plus, en application de l'ordonnance citée, les conseillers municipaux sont informés des décisions prises dès leur entrée en vigueur et à l'occasion des réunions du conseil municipal.

Ce sont les raisons pour lesquelles, il vous est proposé de maintenir la délégation étendue confiée par l'article 1 de l'ordonnance 2020-391 du 1er avril 2020 au maire sur l'ensemble des matières ainsi que pour l'attribution des subventions aux associations et les garanties d'emprunts, jusqu'au terme de l'état d'urgence sanitaire.

Il vous est proposé de maintenir la délégation donnée par la délibération du 9 décembre 2019, notamment en matière d'emprunts et de lignes de trésorerie (3°).

Il vous est proposé, enfin, d'autoriser le maire à déléguer sa signature dans ces matières aux élus (en application de l'article L2122-18 du CGCT) et aux fonctionnaires (listés à l'article L2122-19 du CGCT).

M. le Maire : *La deuxième délibération concerne la délégation d'attributions du conseil municipal au maire. Là aussi, les ordonnances ont prévu un certain nombre de choses. Ce qui vous est proposé de façon classique, comme dans toutes les collectivités en cette période, c'est que les délégations étendues confiées au maire par l'article premier de l'ordonnance du 1^{er} avril 2020 soient maintenues jusqu'au terme de la période d'état d'urgence sanitaire et que jusqu'à l'ouverture de la campagne des élections municipales 2020, la délégation octroyée au maire en matière d'emprunt, par délibération du 9 décembre 2019, soit renouvelée évidemment dans la limite des crédits votés par le conseil municipal, de façon à réaliser les emprunts à court, moyen et long terme destinés au financement des investissements. Y a-t-il des questions sur cette délibération, que nous devons prendre, comme nous l'avons prise à l'agglomération, en vertu des dispositions de l'ordonnance ? Je dois vous la présenter en tout cas. Il n'y a pas de questions ? C'est donc adopté, merci.*

N° S497 - I

DÉLÉGATION D'ATTRIBUTIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE

Rapporteur : Le maire

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu la loi 2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de Covid-19,

Vu l'ordonnance n° 2020-330 du 25 mars 2020 relative aux mesures de continuité budgétaire, financière et fiscale des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face aux conséquences de l'épidémie de Covid-19,

Vu l'ordonnance n° 2020-391 du 1er avril 2020, visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face à l'épidémie de Covid-19,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L2121-29,

Vu la délibération en date du 9 décembre 2019 relative à la délégation d'attributions du conseil municipal au maire,

Considérant que par ordonnance, le gouvernement a adopté des mesures relatives au fonctionnement des collectivités territoriales et notamment aux délégations attribuées aux exécutifs locaux,

Que l'ordonnance n° 2020-330 du 25 mars 2020 précise que les délégations en matière d'emprunts ayant pris fin en 2020 sont rétablies à compter de l'entrée en vigueur de la présente ordonnance et restent valables jusqu'à la première réunion du conseil municipal ou de l'organe délibérant suivant cette entrée en vigueur,

Que par ordonnance n° 2020-391 du 1er avril 2020 le maire a reçu, au titre de l'article 1 de ce texte, une délégation de plein droit, sans qu'une délibération soit nécessaire, dans l'ensemble des matières pouvant être déléguées au titre de l'article L2122-22 du code général des collectivités territoriales, à l'exception du point relatif aux emprunts,

Que l'ordonnance prévoit que le conseil peut à tout moment mettre fin en tout ou partie à la délégation ou la modifier et que cette question est mise à l'ordre du jour de la première réunion du conseil qui suit l'entrée en vigueur de l'ordonnance,

DÉLIBÈRE

Article 1er

Les délégations étendues confiées au maire par l'article 1 de l'ordonnance n° 2020-391 du 1er avril 2020 sont maintenues jusqu'au terme de la période d'état d'urgence sanitaire.

Article 2

Jusqu'à l'ouverture de la campagne des élections municipales 2020, la délégation octroyée au maire en matière d'emprunts par délibération du 9 décembre 2019 est renouvelée dans les termes suivants :

" le maire est chargé de procéder, dans la limite des crédits votés par le conseil municipal, à la réalisation des emprunts à court, moyen et long terme destinés au financement des investissements prévus par les budgets principaux et annexes, de procéder, sur les contrats d'emprunts constitutifs du stock de dette, à des opérations de SWAP et de couverture des risques de taux et de change.

Le contrat de prêt pourra comporter une ou plusieurs des caractéristiques ci-après :

- la faculté de passer du taux variable au taux fixe ou du taux fixe au taux variable,
- la faculté de modifier une ou plusieurs fois l'index relatif au(x) calcul(s) du ou des taux d'intérêt,
- la faculté de contracter en devises étrangères,
- des droits de tirages échelonnés dans le temps avec faculté de remboursement anticipé et/ou de consolidation,
- la possibilité d'allonger la durée du prêt,
- la faculté de modifier la périodicité et le profil de remboursement.

Par ailleurs, le maire pourra conclure tout avenant destiné à introduire dans le contrat initial une ou plusieurs des caractéristiques ci-dessus.

Les opérations de SWAP et de couverture seront toujours adossées aux emprunts constitutifs de la dette et le montant de l'encours de la dette sur lequel portent les opérations de couverture ne pourra excéder l'encours global de la dette de la collectivité.

La durée des contrats de SWAP et de couverture ne pourra excéder la durée résiduelle des emprunts auxquels l'opération est adossée."

Article 3

Le maire est autorisé à déléguer sa signature, dans les matières déléguées par le conseil municipal, aux adjoints et conseillers municipaux en application de l'article L2122-18 du CGCT et aux fonctionnaires listés à l'article L2122-19 du CGCT.

Article 4

Le maire est chargé de l'exécution de la présente délibération.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

M. le Maire : *Maintenant, nous allons écouter Philippe Habault, qui va nous parler du compte de gestion du trésorier principal, mais surtout du compte administratif 2019.*

COMPTE DE GESTION DU TRÉSORIER PRINCIPAL - EXERCICE 2019 - ADOPTION

Rapporteur : Philippe Habault

I - Présentation de la décision

Le compte de gestion du comptable présente les documents de synthèse de la comptabilité générale. Il est établi par le trésorier qui est chargé d'encaisser les recettes et de payer les dépenses ordonnancées par le maire et doit être transmis au plus tard le 1er juin de l'année suivant l'exercice.

Ce document retrace les recettes et les dépenses effectivement réalisées au cours de l'exercice. Il doit être conforme au compte administratif.

Il appartient à la collectivité d'arrêter le compte de gestion après vérification de sa conformité avec le compte administratif. Après contrôle, il ressort que l'exécution par chapitre et les résultats sont identiques au compte administratif.

II - Impact budgétaire et financier

Il n'y a aucun impact budgétaire et financier.

Il vous est donc proposé d'arrêter le compte de gestion 2019 dressé par le trésorier municipal et de le certifier conforme au compte administratif 2019.

Philippe Habault : *C'est une délibération récurrente qui concerne le compte de gestion. Comme vous le savez, une collectivité comme la nôtre n'encaisse pas elle-même ses recettes et ne décaisse pas elle-même ses dépenses. C'est le comptable public qui s'en occupe. Il réalise ces opérations et à la fin de l'année, il tient évidemment le compte de ce qu'il a reçu et de ce qu'il a décaissé. Cela s'appelle le compte de gestion. Ensuite, ce compte de gestion doit être vérifié par la collectivité en question pour s'assurer qu'il soit bien conforme au compte administratif. Une fois que cette conformité a été vérifiée, ce qui a été le cas chez nous, nous proposons au conseil municipal d'arrêter le compte de gestion. J'ai fini, Monsieur le Maire.*

M. le Maire : *Merci. Avez-vous des questions sur cette délibération qui est heureusement formelle, on le sait bien ? Non. Y a-t-il des oppositions à ce que nous adoptions le compte de gestion du trésorier principal ? Y a-t-il des voix contre ? Y a-t-il des abstentions ? Non, donc le compte de gestion est adopté à l'unanimité.*

N° S497 - II

COMPTE DE GESTION DU TRÉSORIER PRINCIPAL - EXERCICE 2019 - ADOPTION

Rapporteur : Philippe Habault

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L2121-29 et L2121-31,

Considérant qu' après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2019 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres de créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le trésorier accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des recettes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Qu' après s'être assuré que le trésorier a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2018, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

DÉLIBÈRE

Article 1er

Le conseil municipal statue :

- sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2019 au 31 janvier 2020,
- sur l'exécution du budget de l'exercice 2019 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes,
- sur la comptabilité des valeurs inactives.

Article 2

Le conseil municipal arrête le compte de gestion de l'exercice 2019 dressé par le trésorier, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelant ni observation ni réserve de sa part.

Article 3

Le maire est chargé de l'exécution de la présente délibération.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

40000 - LAVAL

Exercice 2019

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2018	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2019	RESULTAT DE L'EXERCICE 2019	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2019
I - Budget principal					
Investissement	-3 264 889,68		518 111,90		-2 746 777,78
Fonctionnement	7 203 867,71	1 842 246,50	6 440 434,69		11 802 055,90
TOTAL I	3 938 978,03	1 842 246,50	6 958 546,59		9 055 278,12
II - Budgets des services à caractère administratif					
40008-LOT BEMUREGARD LAVAL					
Investissement	-1 615 436,28				-1 615 436,28
Fonctionnement					
Sous-Total	-1 615 436,28				-1 615 436,28
TOTAL II	-1 615 436,28				-1 615 436,28
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
40009-PARKINGS LAVAL					
Investissement	720 934,00		11 000,63		731 934,63

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

40000 - LAVAL

Exercice 2019

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2018	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2019	RESULTAT DE L'EXERCICE 2019	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2019
Fonctionnement	451,88		-376,56		75,32
Sous-Total	721 385,88		10 624,07		732 009,95
TOTAL III	721 385,88		10 624,07		732 009,95
TOTAL I + II + III	3 044 927,63	1 842 246,50	6 969 170,66		8 171 851,79

N° CODIQUE DU POSTE COMPTABLE : 053022

NOM DU POSTE COMPTABLE : TRÉS. PAYS DE LAVAL

ÉTABLISSEMENT : LOT BEAUREGARD LAVAL

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

4 0008 - LOT BEAUREGARD LAVAL

Exercice 2019

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2018	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2019	RESULTAT DE L'EXERCICE 2019	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2019
I - Budget principal Investissement Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif LOT BEAUREGARD LAVAL					
Investissement	-1 615 436,28				-1 615 436,28
Fonctionnement	-1 615 436,28				-1 615 436,28
Sous-Total	-1 615 436,28				-1 615 436,28
TOTAL II	-1 615 436,28				-1 615 436,28
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	-1 615 436,28				-1 615 436,28

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services non personnalisés

4 0009 - PARKINGS LAVAL

Exercice 2019

	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT : 2018	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2019	RESULTAT DE L'EXERCICE 2019	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2019
I - Budget principal Investissement Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial PARKINGS LAVAL Investissement Fonctionnement	720 934,00 451,88 721 385,88		11 000,63 -376,56 10 624,07		731 934,63 75,32 732 009,95
Sous-Total	721 385,88		10 624,07		732 009,95
TOTAL III	721 385,88		10 624,07		732 009,95
TOTAL I + II + III	721 385,88		10 624,07		732 009,95

M. le Maire : *Maintenant, il s'agit du compte administratif 2019.*

COMPTE ADMINISTRATIF 2019 - ADOPTION

Rapporteur : Philippe Habault,

I - Présentation de la décision

Le compte administratif retrace les opérations comptables de l'exercice 2019 imputées aux budgets de la ville : budget principal, budget du lotissement de Beauregard et budget parkings.

Les soldes et les restes à réaliser des sections de fonctionnement et d'investissement permettent de déterminer les résultats 2019 de ces budgets.

	SOLDE FONCTIONNEMENT	SOLDE INVESTISSEMENT	SOLDE RESTES À RÉALISER	RÉSULTAT NET
Budget principal	11 802 055.90	-2 746 777.78	-4 463 075.88	4 592 202.24
Budget lotissement de Beauregard	0.00	-1 615 436.28	0.00	-1 615 436.28
Budget parkings	75.32	731 934.63	0.00	732 009.95

Une présentation détaillée du compte administratif de l'exercice 2019 est annexée au présent rapport.

II - Impact budgétaire et financier

Il n'y a pas d'impact budgétaire et financier.

Il vous est proposé d'adopter la délibération suivante.

Philippe Habault : *C'est un format un peu nouveau. J'ai des diapositives que je prie notre modérateur de mettre à l'écran, si c'est possible. Merci. Ce compte administratif 2019 est un peu particulier en ce sens que c'est le dernier compte du mandat écoulé et que ce compte montre de manière incontestable et évidente ce qui a été fait, et ce qui n'a pas été fait par l'équipe en place pendant le mandat actuel. Nous ne sommes pas dans le domaine de la déclaration d'intention. Nous ne sommes pas dans le domaine de l'effet de manche. Nous sommes dans le domaine du résultat. Ce compte administratif est donc le résultat de notre action pendant six ans. De la même manière que le compte administratif 2013 était le résultat de nos prédécesseurs socialistes à la gestion de la mairie. Pour mémoire, et sans passer trop de temps là-dessus, ce compte 2013 avait permis de dégager les trois tendances fortes de la gestion socialiste précédente de notre ville. La première tendance forte avait été une absence de contrôle des dépenses de fonctionnement. Ces dépenses de fonctionnement étaient passées de 56 millions d'euros en 2008 à 61 millions d'euros en 2013. Première idée, première ligne forte : pas de contrôle des dépenses de fonctionnement. Deuxième ligne forte qui émanait de ce compte administratif : une absence de gestion de la dette, en particulier une absence de gestion de l'emprunt toxique, qui a coûté très cher, non seulement à nous-mêmes à partir de 2015, mais également à l'équipe précédente dans son mandat. Je souhaiterais en reparler une dernière fois, de cet emprunt toxique, pour que le niveau d'information soit le même chez tout le monde.*

Cet emprunt toxique, quand il a été conclu, c'était le mandat d'avant avant, mais il était conclu de telle sorte que les cinq premières années, la ville paye un taux fixe bonifié à 4 %. À l'époque, les taux étaient entre 4,5 et 5 %. Pendant les années de taux fixe bonifié, la ville a gagné un peu plus de 400 000 € avec cet emprunt toxique. Puis à partir d'un certain moment, le calcul du taux d'intérêt n'était plus un taux fixe bonifié, mais une formule structurée dans laquelle la parité euro/franc suisse devenait très importante, primordiale. Il était possible de sortir de cet emprunt toxique dès 2008, à la fin du taux fixe bonifié, période dans laquelle la ville aurait gagné beaucoup à avoir pris ce produit structuré. Cela n'a pas été le cas. En mai et juin 2008, alors qu'il était possible d'en sortir, la ville n'est pas sortie de cet emprunt toxique. Le taux d'intérêt est passé de 22 à 24 %. Ce n'est pas encore exactement ce que nous avons eu, parce qu'au mandat d'après, nous avons eu beaucoup plus que cela. Mais il n'empêche que l'équipe précédente, entre 2009 et 2013, a laissé perdurer un emprunt dont le taux était entre 22 et 24 %. Cela a coûté beaucoup d'argent. La troisième ligne de force qui sort du compte administratif 2013 est la conséquence des deux précédentes. Lorsqu'on laisse dérapier les dépenses de fonctionnement, lorsqu'on laisse dérapier le coût d'une dette, on manque d'argent. Forcément, quand on manque d'argent, il faut essayer d'en trouver quelque part. C'est ce qu'a fait l'équipe socialiste précédente en augmentant très significativement, massivement le taux d'imposition de la ville de Laval. Puisqu'il y a eu une augmentation de 26 %. C'était probablement à l'époque plus facile que d'impulser des mesures de gestion. Il y avait donc ces lignes qui émanaient.

Maintenant, nous allons pouvoir les comparer avec les lignes que nous avons. Les lignes qui émanaient étaient des dépenses de fonctionnement qui dérapent, une dette qui dérape et des impôts locaux massivement augmentés. Pourtant, malgré cela, lorsque nous sommes arrivés à la gestion de la ville, il y avait encore une capacité d'autofinancement net négative. Qu'est-ce que c'est que la capacité d'autofinancement net ? C'est ce qui reste à la ville quand elle a payé ses dépenses de fonctionnement et sa dette. En 2014, quand nous sommes arrivés, les recettes moins les dépenses de fonctionnement moins les dettes et nous étions négatifs. Il nous manquait de l'argent pour équilibrer le budget. C'est donc bien pour cela que nous avons dit qu'il fallait assainir les finances de la ville. Cela a été tout le challenge du mandat écoulé, d'assainir les finances de la ville tout en continuant à investir de manière importante. Comment avons-nous fait, à l'inverse de nos prédécesseurs ? Nous n'avons pas du tout choisi le même chemin, et pourtant, les difficultés s'accumulaient. La première difficulté était la baisse des contributions financières de l'État. Vous vous souvenez qu'il a fallu que les collectivités locales participent à l'assainissement des finances publiques. Nous avons vu notre concours financier de l'État diminué de 15,4 millions d'euros en 2013, pour passer à 11,8 millions d'euros en 2019. C'est chaque année le concours financier de l'État qui a diminué, venant encore un peu plus alourdir les difficultés. La deuxième difficulté qui est arrivée, c'est l'emprunt toxique, qui était certes à 22 %, mais qui pouvait faire encore beaucoup mieux. Puisqu'à partir du 15 janvier 2015, quand la Banque Nationale suisse a arrêté de soutenir la parité entre l'euro et le franc suisse, il y a eu une envolée du taux et nous sommes arrivés à payer jusqu'à 38 % de taux d'intérêt. Ce qui évidemment était catastrophique. En dépit de tout cela, notre première décision a été de dire « nous baissions les impôts de 10 % ». Cela peut paraître bizarre. Pourquoi avons-nous fait cela ? Nous avons fait cela parce qu'en 2013, et ce que je vais dire est corroboré par les chiffres de l'État et de l'INSEE, les Lavallois étaient à la fois plus pauvres et plus imposés que les habitants des villes de la même strate démographique. De plus, l'attractivité de notre ville était mise à mal, avec une décroissance de notre population. Il fallait donc absolument augmenter cette attractivité. Car vous pensez bien qu'il est difficile de décider un jeune couple afin d'installer au côté sud d'un panneau quand cela coûte deux fois plus cher que de s'installer au côté nord du même panneau. Je ne cite personne.

Cette baisse d'impôts, qui était donc très volontariste et qui était absolument indispensable, a malgré tout conduit à ce que nous ayons 3 millions d'euros par an de recettes en moins, soit 18 millions d'euros sur le mandat. Comment avons-nous financé cette baisse de recettes de 18 millions d'euros ? Tout simplement en réalisant des cessions immobilières. Nous l'avions annoncé dès le début : le patrimoine immobilier de la ville de Laval était pléthorique et comportait un nombre important de bâtiments, de terrains qui ne servaient à rien et qui coûtaient beaucoup d'argent à entretenir, à chauffer, à éclairer. Nous avons donc décidé de pratiquer des cessions de ces biens immobiliers. Ces sessions nous ont rapporté, comme nous le verrons en détail tout à l'heure, 17,2 millions d'euros. Ce qui nous a permis de compenser les 18 millions d'euros de la réduction des impôts. Il n'y a pas que ces 17,2 millions d'euros qui ont été apportés par les cessions. Il y a que ces sessions ont permis de créer des logements, des bureaux, des commerces. Bien entendu, chaque fois que tout cela existe, il y a un cortège d'emplois qui sont créés par ces nouvelles créations. C'est tout simplement très bénéfique pour la ville. Nous avons donc décidé, bien qu'ayant assainir les finances de la ville, de baisser les impôts. Vous avez vu comment nous avons assumé cette baisse d'impôts. J'ai le souvenir que certains considéraient que la chose était impossible et qu'ils doutaient que nous soyons Merlin l'enchanteur. Je ne sais pas si aujourd'hui, nous pouvons dire que Merlin l'enchanteur existe. En tout cas, il y avait une autre possibilité pour gérer les finances de cette ville et la fiscalité de cette ville. Une fois que le manque à gagner d'impôts a été compensé, il fallait encore assainir les finances de la ville. Pour assainir les finances de la ville, vous n'avez pas beaucoup de solutions. Vous avez la possibilité de diminuer vos dépenses, et vous avez la possibilité de diminuer votre dette. En ce qui concerne les dépenses de fonctionnement, en 2013, elles étaient à 61 millions d'euros, comme j'ai déjà eu l'occasion de le dire. En 2019, elles ne sont plus qu'à 51 millions d'euros. C'est donc une baisse très significative qui est due pour partie aux coopérations et aux mutualisations avec l'agglomération, et qui est due, pour une autre importante partie, aux économies multiples qui ont été réalisées et à la rationalisation des dépenses de fonctionnement. Bien entendu, notre but et notre objectif étaient de préserver et si possible d'augmenter la qualité du service public tout en rationalisant l'efficience de nos dépenses. Notre équipe a donc baissé les dépenses de fonctionnement et elle a eu une action sur la dette. Nous y reviendrons en détail tout à l'heure, mais la dette se compose d'abord d'un encours, c'est-à-dire de la quantité d'argent que vous avez empruntée et que vous devrez rembourser à la banque. Cet encours était de 85,5 millions d'euros en 2014, un encours contracté. En 2019, cet encours n'est plus que de 76,2 millions d'euros. C'est-à-dire qu'il y a eu, de manière objective, un désendettement de 9,3 millions d'euros. Je me suis livré à un petit calcul pour essayer de faire mesurer à chacun ce que cela pouvait être. J'ai pris pour hypothèse que nous étions 53 000 Lavallois. Parce que vous savez que les populations évoluent et qu'il est donc plus simple d'avoir une population estimée, qui reste fixe dans chacun de nos calculs. Pour 53 000 Lavallois, en 2014, chacun était endetté à 1 613 €. Pour 53 000 Lavallois en 2019, chacun est endetté à 1 437 €. Vous voyez donc qu'il y a eu un désendettement de 175 € par habitant. Ce qui n'est pas rien. Première action, nous avons donc baissé l'encours de notre dette.

La deuxième action est que nous avons diminué le coût de notre dette. Parce que vous savez que, non seulement vous avez du capital à rembourser, mais vous avez des intérêts à rembourser. Le montant des intérêts à rembourser dépend du taux auquel vous avez emprunté. En 2015, le taux moyen de notre dette était de 6,7 %. En 2019, il était à 3 %. Il y a donc eu de manière corrélative une baisse très importante des intérêts que la ville payait aux banques. Vous savez que les intérêts sont de l'argent que vous donnez aux banques, et au regard desquels il n'y a aucune amélioration du service public. C'est donc vraiment de l'argent que vous donnez en pure perte à vos partenaires bancaires. En 2014, ces intérêts représentaient 6,4 millions d'euros. La ville payait cela tous les ans aux banques. En 2019, la même chose ne représente plus que 2,2 millions d'euros.

Il y a donc eu, comme tout le monde peut le voir, une action au niveau du coût de la dette. C'est essentiellement lié à la sortie de l'emprunt toxique. Enfin, au niveau de notre dette, nous avons sécurisé notre dette. Puisque nous avons hérité d'une dette avec des produits toxiques, dont l'un était particulièrement toxique, nous avons eu rapidement la volonté d'en sortir. Et finalement, nous en sommes sortis dès le début 2017. Nous n'avons plus aucun produit toxique dans notre dette et c'est un plus très important pour être capable de gérer et d'anticiper la trajectoire financière d'une ville. On peut se poser des questions : est-ce que nous avons bien fait de sortir de l'emprunt toxique ? Est-ce que l'arrangement que nous avons conclu avec la banque était favorable à la ville ? Aujourd'hui, nous sommes en mesure d'apporter une réponse chiffrée. Si aujourd'hui, nous n'étions pas sortis de l'emprunt toxique, puisque nous connaissons donc dorénavant les taux qui auraient déterminé nos taux d'intérêt sur les années passées, nous aurions payé en plus aux banques 4,15 millions d'euros. Nous avons donc économisé 4,15 millions d'euros en sortant de cet emprunt toxique.

Enfin, j'avais terminé mon propos introductif par cela. Tout cela est bien, d'assainir, de gérer, de faire des économies, mais à condition de s'accompagner d'un investissement qui reste soutenu et d'un service public qui soit de qualité. C'est très bien entendu notre principale préoccupation. Nous avons souhaité maintenir les investissements. Cela aurait été facile d'arrêter d'investir pour assainir. Tout cela, tout le monde pouvait le faire. Nous avons donc continué à investir et sur la totalité du mandat, comme nous nous y étions engagés, l'investissement brut a été de 58 millions d'euros, avec, la dernière année, un investissement de 7,6 millions d'euros. Cela nous paraissait important de ne pas casser l'investissement pour continuer à soutenir l'économie locale et pour continuer à améliorer le service public.

Dernier point de mon propos introductif, c'est de signaler que pour la première fois depuis 2011, notre capacité d'autofinancement net est positive. Je redis ce que c'est. Cela veut dire qu'une fois que la ville a payé ses dépenses de fonctionnement, une fois qu'elle a payé sa dette, il reste de l'argent, alors que depuis 2011, il restait un trou, un négatif qu'il fallait boucher avec des ressources comme on pouvait trouver au niveau des cessions et des ressources de fonctionnement. Je termine là mon propos introductif.

Si notre modérateur veut bien passer la deuxième diapositive, vous avez le détail des recettes. Vous voyez qu'il y a plusieurs catégories de recettes liées à des [inaudible] directes, aux dotations communautaires, au FPIC, au concours financier de l'État, aux produits de service et aux autres produits courants. Je dis quelques petits mots des principaux items, en signalant tout d'abord que vous constatez que les recettes se sont établies à 63,1 millions d'euros. Ce qui est une augmentation de 1,6 % par rapport à 2018. Cela représente 1 million d'euros en plus. Cette augmentation de recettes est principalement due à la perception du fonds de concours que l'agglomération a donné à la ville, comme c'est habituel et normal. Mais il y a eu aussi le FPIC. La ville est redevenue éligible au FPIC depuis sa réunion avec la communauté de communes des Pays de Loiron. Au lieu donc de contribuer, elle reçoit. Enfin, il y a eu une forte augmentation des droits de mutation, qui sont passés à 1,9 million d'euros. Je n'ai pas besoin de dire que lorsque les droits de mutation augmentent dans une ville, cela veut dire qu'il y a du dynamisme immobilier et donc du dynamisme au niveau de la ville. Concernant les impôts directs, vous voyez qu'ils ont légèrement augmenté. Ils sont à 30,1 millions d'euros, soit 2,1 % d'augmentation. Je signale qu'il ne s'agit évidemment pas d'une augmentation liée à l'action sur les taux de la ville de Laval. Cette augmentation du montant des contributions directes est uniquement liée à l'actualisation des bases, actualisation des bases qui est uniquement sous la dépendance des décisions de l'État. Au niveau du concours financier de l'État, vous voyez qu'il est à 11,8, comme je vous l'avais annoncé. Il est donc fortement baissé depuis 2015. Mais depuis 2018, il a quand même augmenté de 1,7 %. Cette augmentation des concours financiers de l'État, après une forte baisse de plusieurs années, est due essentiellement à l'évolution favorable de deux petites dotations, qui font partie de la dotation générale de fonctionnement.

La première est la dotation de solidarité urbaine, qui augmente. La deuxième est la dotation nationale de péréquation. L'augmentation de ces deux petites dotations permet d'augmenter globalement notre concours financier de l'État de 1,27 %. Je passe ensuite aux produits de service. Ils sont en augmentation de 5,6 %, à 6,8 millions d'euros. Il s'agit, non pas d'une augmentation des tarifs que nous pouvons facturer à nos usagers, mais plus simplement d'une amélioration et d'une augmentation de la perception des droits de stationnement liée à notre affiliation à l'ANTAI, qui optimise la perception de ces droits, et aussi au remboursement de quelques frais intervenus cette année. Un petit mot à part dans les autres produits courants : les impôts et taxes baissent de 6,4 %. C'est lié au fait que la taxe locale sur la publicité extérieure a diminué. C'est normal, les commerçants adaptent la surface de leurs enseignes extérieures à leurs besoins, et non pas à un besoin hypothétique. Ils tiennent compte de combien cela leur coûte. Ils optimisent, ils rentabilisent et il est logique que nous ayons une petite baisse de cette taxe locale de publicité extérieure. Enfin, les subventions et participations que nous recevons sont en augmentation de 11,5 %. Là, nous retrouvons ce que je vous disais tout à l'heure, à savoir le fonds de concours de l'agglomération, que nous avons perçu, et les subventions de la CAF pour les actions des maisons de quartier.

Voilà en deux mots les produits de fonctionnement. Sur la diapositive suivante, vous avez des dépenses de fonctionnement courant, qui s'établissent à 51,2 millions d'euros. Vous constatez tout de suite que par rapport à 2018, ces dépenses sont stables. À 19 000 € près, nous pouvons considérer que les dépenses sont stables. Cela veut dire quand même qu'il y a eu un contrôle de ces dépenses à hauteur de l'inflation. L'inflation est de 1,1 % en 2019. Nous pouvons donc quand même nous féliciter que nos dépenses aient marqué le pas et n'aient au moins pas augmenté autant que l'inflation. Au niveau des charges générales, vous voyez qu'elles sont en augmentation de 4,4 %, à 10,5 millions d'euros. Ces charges sont essentiellement représentées par les énergies, par les produits alimentaires et par les fournitures. C'est essentiellement l'augmentation du coût des énergies qui a fait augmenter ce poste de charges à caractère général. Mais c'est aussi le fait que l'imputation financière de nos services mutualisés, qui se faisait auparavant par une retenue sur notre dotation communautaire, se fait dorénavant directement par facturation de l'agglomération. Cela augmente donc artificiellement, à coût identique, le chapitre des charges à caractère général. Signalons aussi que nous payons dorénavant un loyer à la l'opération pour la SCOMAM. Ce qui fait que cela explique en gros l'augmentation de ces charges à caractère général. En ce qui concerne les charges de personnel, elles ont légèrement augmenté, à 0,5 %. Là encore, c'est un peu en dessous du niveau de l'inflation. Les autres charges de gestion sont représentées essentiellement par la subvention au CCAS, aux écoles privées et le budget de subventions aux associations. Elles sont en baisse de 3 %, essentiellement par la baisse des subventions du CCAS, mais également les charges liées aux créanciers recouvrables, qui diminuent beaucoup. Cela permet de comprendre pourquoi ce chapitre des charges baisse.

Enfin je dis un petit mot sur les dépenses que vous verrez tout à l'heure, dans le dernier tableau. Ce sont des dépenses exceptionnelles. Elles s'établissent à 1,6 million d'euros en 2018. Ce qui est un montant habituel. C'est essentiellement le 1,09 million d'euros de la soulte que nous réglons chaque année à la banque DEPFA pour la sortie de l'emprunt toxique. C'est également une augmentation des subventions au budget parking qui représente ce montant de dépenses exceptionnelles.

Sur la diapositive suivante, il y a un focus sur notre dette, un peu plus en détail que ce que j'ai pu en dire tout à l'heure. Vous avez l'encours de dette. Comme vous le voyez, cet encours de dette était bien à 85,5 millions d'euros en 2014. Il est bien à 76,2 millions d'euros en 2019, soit une baisse de 9,3 millions d'euros. Je ne m'attarde pas là-dessus. Nous en avons déjà parlé. Mais voilà la vérité : notre ville a été désendettée.

Le point suivant au niveau de la dette est le remboursement de capital. Vous savez que dans la dette, vous remboursez, d'une part, votre capital, et d'autre part, vos [inaudible]. Si vous regardez la deuxième partie de la diapositive, vous vous apercevez, et je vous le disais tout à l'heure, que le remboursement de capital ne fait qu'augmenter alors que l'encours de dette diminue. Vous voyez qu'en 2014, il y avait 6,8 millions d'euros de remboursement de capital, avec une dette à 85,5 millions d'euros, alors qu'en 2019, nous sommes à 7,7 millions d'euros de remboursement de capital, avec une dette de seulement 76,2 millions d'euros. Il y a pire. En 2008, la dette était à 89 millions d'euros et le remboursement de capital n'était que de 5,1 millions d'euros. Pourquoi vous dis-je cela ? Qu'est-ce que cela veut dire ? Cela veut dire simplement que nos prédécesseurs nous ont laissé l'héritage d'une dette dont ils ont pris soin de modérer les remboursements de telle sorte qu'eux en payent le moins possible tout en bénéficiant de la rentrée financière, et que ceux qui les suivraient payent le maximum sans bénéficier de la rentrée financière. C'est comme cela, mes chers collègues, qu'on peut emprunter et faire en sorte que la charge du remboursement soit différée sur quelqu'un d'autre. Autre élément sur notre dette, ce sont les intérêts. Je vous en parlais tout à l'heure. Vous voyez qu'en 2014, les intérêts étaient à 5,2 millions d'euros. En 2015, année où l'emprunt toxique a explosé, ils sont à 6,4 millions d'euros. Vous voyez qu'en 2017, année où nous sommes sortis de l'emprunt toxique, les intérêts sont descendus à 2,3 millions d'euros et qu'ils sont maintenant, en 2019, à 2,2 millions d'euros. Pour ceux donc qui s'interrogeaient sur la qualité de l'action que nous avons pu avoir sur l'emprunt toxique, je crois qu'ils sont maintenant totalement rassurés.

Concernant maintenant le taux d'intérêt moyen de la dette, c'est ce que je vous disais tout à l'heure, vous voyez les taux d'intérêt, y compris l'emprunt toxique et sans l'emprunt toxique. Vous voyez qu'il y a eu, même si on exclut le surcoût de l'emprunt toxique, une action d'à peu près 25 % de baisse de notre taux moyen de dette sur la dette non toxique. Bien entendu, si nous intégrons la dette toxique, vous voyez que cela fait une très grosse différence. Je pense que nous pouvons le dire. L'annuité de notre dette est passée en 2014 de 12,1 millions d'euros à 9,9 millions d'euros en 2019.

Bien sûr, toutes ces bonnes nouvelles ont une traduction mathématique. C'est le temps de désendettement de notre ville, qui diminue. Le temps de désendettement est calculé en divisant l'encours de dette par la capacité d'autofinancement brut. Vous obtenez un nombre, qui est le nombre d'années que vous mettriez à rembourser votre dette si vous ne faisiez pas d'investissement. Vous voyez qu'en 2015, nous avons eu des difficultés et que petit à petit, nous redescendons. En 2014, c'était 16 ans, le temps de désendettement. Vous voyez que c'était quand même quelque chose d'un peu tendu, puisque les critères de bonne gestion considèrent que c'est à partir de sept ans que la ville est totalement prospère. Vous voyez donc que pour 2019, le temps de désendettement s'établit à 9,3 années, alors qu'il était à 11,1 en 2018. C'est donc une traduction tout à fait tangible des efforts et de l'assainissement.

Maintenant, un petit mot de récapitulation de nos investissements. Je vous ai annoncé, et vous pouvez le vérifier, qu'il y a eu 58 millions d'euros d'investissement sur le mandat. Vous avez la quantité d'investissement qui a été faite en 2019 et qui est à 7,6 millions d'euros. Je vais vous donner le détail des principaux investissements. Nous avons donné aux dotations aux équipements 1,3 million d'euros, au pôle d'échange multimodal 1,2 million d'euros, au plan qualité voirie 1,1 million d'euros, au plan qualité des écoles 558 000 €, à l'entretien et aux travaux de la salle polyvalente 544 000 €, au quartier Ferrié 398 000 €, au plan qualité des équipements de proximité 340 000 €, aux équipements pour les eaux 250 000 €. Nous avons consacré aussi 311 000 € pour les études préparatoires à l'évolution du centre-ville, 280 000 € pour le plan qualité des équipements culturels, 257 000 € pour le plan qualité des équipements sportifs.

À cela, ajoutez des investissements qui ont été initiés en 2019, mais qui n'ont pas été payés en 2019. Il y a par exemple 1,2 million d'euros au pôle d'échange multimodal, 868 000 € pour les équipements, 595 000 € pour les affaires, 558 000 € pour les équipements sportifs, 523 000 € pour le PRU des Pommerais, et 323 000 € pour le plan qualité école. Vous voyez que les mesures d'assainissement budgétaire n'ont en rien handicapé la capacité à investir.

Un petit focus sur les cessions maintenant. Je vous en ai dit l'essentiel tout à l'heure. Vous vous souvenez que lorsqu'on se replace en 2014, au premier conseil municipal, nous avons annoncé notre intention de faire des cessions pour financer notre baisse d'impôts. Cela avait paru irréel à certains. Nous avons aujourd'hui la capacité à démontrer que cela n'avait rien d'irréel, que c'était simplement de la bonne gestion. Vous voyez que chaque année, il y a eu 2,8 millions, 3,4 millions, 4 millions, 3 millions, 1,5 million, 2,3 millions en 2019 et que tout cela représente un total de 17,2 millions d'euros. Dans les principales cessions de 2019, nous pouvons citer des terrains à bâtir à Hilard, pour 750 000 €, la cession de l'office du tourisme. Là encore, cela va créer de l'animation, cela va donner de l'attractivité et des emplois, puisqu'il va y avoir un restaurant que vous connaissez qui va s'installer là, une brasserie. Nous avons cédé aussi le bail d'Habitat jeune, pour 330 000 €, des terrains à bâtir à Grenoux, pour 265 000 €, et des maisons individuelles au centre horticole pour 225 000 €. Nous pouvions le faire. C'était faisable. Nous l'avons fait.

La prochaine diapositive, finalement, est celle qui permet de tout comprendre, et elle peut suffire à analyser un compte administratif. Si vous regardez la colonne de droite, vous avez tous les soldes que je vous ai annoncés. Vous voyez que tout s'améliore et qu'en 2019, c'est bien meilleur que tout ce qu'il y avait avant. Mais surtout, je veux insister sur la capacité d'autofinancement net. Regardez, nous sommes positifs à 424 000 €. Ce n'était pas arrivé depuis 2011. Ensuite, notre disponible pour le financement, qui s'améliore de plus en plus, est maintenant à 3,9 millions d'euros. Cela veut dire que nous avons la capacité de faire ces investissements sans emprunter. Ce qui permet évidemment de ne pas alourdir notre dette.

Là, c'est une petite diapositive de résumé juste pour vous dire, si vous vous en souvenez, que nous vous disions, dans nos conseils municipaux, que le redressement de notre ville passerait par une courbe en J. C'est-à-dire qu'on creuserait un peu les déficits et les ratios d'analyse financière en début, et qu'ensuite, on les remonterait. Vous voyez que nous n'avions pas raconté de choses inexactes, puisque les courbes que vous voyez là, que ce soit de l'excédent brut courant, de la capacité d'autofinancement net ou du disponible pour le financement, sont toutes en J.

Je terminerai cette présentation en disant juste deux mots sur les budgets annexes, pour vous dire que le budget du lotissement Beauregard ne comporte rien de nouveau et qu'il est toujours à -1 650 000 €. Il ne se passe rien sur ce budget. Nous le portons en trésorerie. C'est un sujet qui restera à traiter. Enfin, le budget parking, qui retrace uniquement l'endettement résiduel depuis la DSP parking, c'est simplement pour signaler une augmentation de la subvention à 359 000 €, et une diminution de la redevance du délégataire à 141 000 €. Pardon d'avoir été un peu long. Je rends la parole.

M. le Maire : Merci pour ce rapport et tout le travail qu'il représente. J'ajouterai juste deux précisions à caractère technique, à ce stade de l'exposé. Premièrement, depuis le transfert de la compétence eau et assainissement vers l'agglomération, évidemment, toutes les dépenses et recettes, en particulier tous les travaux qui sont souvent des gros travaux concernant l'eau et l'assainissement, sont portées par l'agglomération de Laval. Mais bien sûr, cela bénéficie aux Lavallois. C'est ainsi que le projet de construction de la nouvelle usine des eaux, qui est un projet de plusieurs dizaines de millions d'euros, est porté par l'agglomération. Auparavant, c'était porté par la ville.

La deuxième précision est que le nouveau Conservatoire à rayonnement départemental, dans l'ancien immeuble du Crédit foncier, rue du Britais, est lui aussi porté par l'agglomération. Mais il est financé en 2019 à hauteur de 3,6 millions d'euros par la ville. Bien sûr, ces 3,6 millions d'euros n'apparaissent pas dans les 7,5 millions d'euros d'investissement rappelés par Philippe Habault tout à l'heure. D'ailleurs, j'en profite pour vous dire que le coût total pour la ville de Laval sera de 8 millions pour cet équipement du conservatoire, à rapprocher d'un coût global de 27 millions d'euros.

Qui souhaite prendre la parole ? Georges Poirier, nous vous écoutons.

Georges Poirier : *Un compte administratif, c'est une photographie des opérations comptables de l'année précédente. Généralement, c'est un exercice technique, mais vous avez décidé d'en faire un bilan politique. Monsieur Habault, vous avez parlé pendant à peu près 30 minutes et comme nous sommes en période électorale, vous comprendrez que nous demandons l'équité du temps de parole. Puisque vous aimez l'histoire ancienne, vous auriez pu remonter au siècle dernier. Certains de vos colistiers étaient déjà là en 1995. C'est à vos colistiers déjà là en 2001 que nous devons deux serpents de mer de la ville : les emprunts toxiques et l'achat des jardins de Beauregard. C'est la moindre des choses que ce soit vous qui réparez les dégâts. Sur les jardins de Beauregard, vous n'avez rien fait pendant six ans. Ils sont toujours en l'état. Sur les emprunts toxiques, vous vous réjouissez d'en être sortis. C'est quand même un peu vite dit. Il y a quelques mois, la chambre régionale des comptes vous a poliment démentis, page 78 de son rapport, en précisant que les Lavallois devront payer pour les suites de l'emprunt toxique 1 million d'euros par an jusqu'en 2025. Au passage, la CRC a même souligné que ce n'était pas provisionné. Puisque vous avez dit vouloir porter un regard complet sur la gestion de la ville depuis six ans, à notre tour de le faire. En 2014, vous n'avez cessé de tempêter contre la hausse des impôts de 2009, que vous avez honnêtement dit de 26 %, mais qui a toujours été arrondie à 30 % dans les débats. Et vous vous félicitez d'avoir baissé les impôts de 10 %. Autrement dit, vous avez gardé les deux tiers de la hausse précédente. C'est donc qu'elle n'était pas si irresponsable et si inutile que cela. Pendant six ans, vous avez utilisé comme des coucous ces 20 %. Vous avez dit aussi que pour financer la baisse des impôts, vous avez réalisé des cessions immobilières. Normalement, des cessions, cela sert au désendettement, pas à financer une baisse d'impôts. Ce que vous avez fait, cela a un nom en sciences politiques : cela s'appelle du clientélisme. Les biens cédés étaient le bien commun de tous les Lavallois. Mais la baisse d'impôts ne concerne surtout que les foyers les plus aisés. Je rappelle qu'avant la réforme Macron, il y avait 25 000 foyers fiscaux lavallois pour la taxe d'habitation, 16 % étaient exonérés pour revenus trop faibles et d'autres étaient plafonnés. Deuxième exemple de clientélisme durant votre mandat, la hausse des tarifs de restauration scolaire : en six ans, vous avez augmenté de 31,42 % les tarifs pour les familles les plus modestes et seulement de 9,37 % le tarif pour les familles les plus aisées. En fait, je crois que la solidarité, ce n'est pas votre tasse de thé. En 2019, vous avez baissé la subvention au CCAS de 4,8 %. En six ans, vous avez diminué le soutien à tous les comités de quartier. En six ans, vous n'avez pas augmenté d'un centime la subvention aux grandes associations solidaires. Puis comme par hasard, ce lundi, à 13 h 43, vous vous êtes réveillé, Monsieur le Maire, et vous avez envoyé un courriel à huit associations caritatives lavalloises pour un futur coup de pouce, à l'avenir. Est-ce un effet d'annonce préélectoral ? En ce qui concerne les associations, ce que je disais année après année est confirmé par votre tableau de la page 24. Vous n'avez cessé de baisser le soutien aux associations qui participent à la vitalité de la ville. En 2014, c'était 2 645 000 €. En 2015, c'était 2 612 000 €. En 2016, c'était 2 568 000 €. En 2017, c'était 2 455 000 €. En 2018, c'était 2 296 000 €. En 2019, c'était 2 213 000 €. Ce ne sont même pas des hauts et des bas. C'est une baisse systématique. Au total, depuis 2014, vous avez réduit d'un peu plus d'un million d'euros le soutien aux associations et donc à la vie locale.*

Je reviens un peu sur les cessions. Elles concernaient, dites-vous, dans votre rapport, des biens sans utilité. Sans utilité le parc Saint-Julien ? Sans utilité l'ensemble historique Corbineau ? Sans utilité la place d'armes du quartier Ferrié, que vous avez livrée à un promoteur ? Vous avez quand même une drôle de conception de l'utilité publique. En ce qui concerne l'endettement, il y a deux indicateurs essentiels dans le document M 14, ce fameux document que vous nous avez transmis. L'encours de dette par rapport aux recettes de fonctionnement est de 113 %, contre 92 % pour la moyenne des villes similaires. Mais surtout, sur l'encours de dette par rapport à la population, dans le document que vous nous avez transmis, il est de 1456 €, à peu près similaire à la moyenne des villes. Mais il y a quand même une interrogation. Parce que dans ce document, un peu plus haut, on nous dit que la population, en 2019, est de 52 359 habitants. Or, nous savons que nous sommes en dessous des 50 000 habitants depuis 2016. Il y a donc quand même un problème. Parce que diviser l'encours de la dette par 52 000 personnes ou le diviser par 50 000, ce n'est pas la même chose. Dans ce dernier cas, cela équivaldrait à un encours de dette par habitant de 1 525,60 €. Ce qui voudrait dire que l'endettement moyen par habitant n'a pas beaucoup évolué. Il y a aussi une autre interrogation. Dans son rapport, la chambre régionale des comptes disait « de nombreuses sommes pourtant dues ne sont pas inscrites en dette financière. Par exemple, le 1,8 million d'euros que la ville va devoir à l'État pour les ventes réalisées au quartier Ferrié. » À tel point que l'automne dernier, la CRC a parlé de « manquements à la fiabilité des comptes ». Vous parlez aussi de la baisse des taux. Vous dites même que vous avez optimisé le coût de la dette. En fait, vous avez bénéficié, comme tout le monde, comme toutes les villes, de la baisse des taux grâce à la politique européenne d'assouplissement quantitatif. Question investissement, vous évoquez un haut niveau d'investissement. Mais c'est parce que vous placez la barre très bas. Vous affichez dans votre rapport, pour 2019, 5,9 millions de dépenses nettes d'investissement. Et vous admettez, c'est écrit, un niveau légèrement inférieur sur les deux dernières années. En fait, c'est cela, la réalité. Vous avez baissé l'investissement depuis 2017. Avec 5,9 millions de dépenses nettes d'investissement, vous êtes bien loin des 10,5 millions d'euros de 2014. C'était l'époque où la commande publique irriguait l'économie et favorisait donc l'emploi. Ceci dit, tout le monde peut le constater, tout ceci explique l'état aujourd'hui des écoles, des gymnases ou de la salle polyvalente. Ceci confirme aussi un autre indicateur, toujours sur la même page du M 14, qui est la dépense d'équipement brut par rapport à la population. Le document nous dit que la dépense d'équipement brut par habitant est de 122,24 € alors que la moyenne nationale des villes similaires est de 296 €. Cela s'appelle du sous-équipement. Cela n'aide pas non plus les entreprises. Il est vrai qu'on ne peut pas dire que votre mandat a été très actif en termes de projet. Un seul exemple : la place du 11 novembre. Je vous rappelle que c'était à la Une de votre programme, ici. C'était ce que vous aviez annoncé en 2014. C'était le premier sujet. Il était écrit « une nouvelle place entièrement transformée ». La concertation a duré deux ou trois ans, mais la place est toujours dans le même état, six ans après. Enfin, vous soulignez la fameuse capacité d'autofinancement, qui est devenue positive. Là, Monsieur Habault, je voudrais saluer vos qualités de prestidigitateur. En novembre dernier, la chambre régionale des comptes avait écrit que la capacité d'autofinancement net resterait négative jusqu'en 2023. Au mois de décembre, vous-même, Monsieur Habault, en présentant votre dernier budget, vous écriviez « nous fixons à 2023 le retour à la positivité de la CAF nette ». Et cinq mois après, c'est le miracle. Permettez-moi d'être un peu dubitatif. Bref, avec ce compte administratif 2019, vous essayez d'enjoliver la situation. Je crois que l'état des lieux effectué par la chambre régionale des comptes l'automne dernier est sans doute beaucoup plus réaliste. « Au total, la situation financière de la ville apparaît durablement dégradée. » Il y a enfin un dernier chiffre. Il n'est pas dans votre rapport. Il traduit la faible attractivité de Laval. C'est celui des inscrits sur la liste électorale.

C'est un de mes anciens professeurs de droit qui nous disait qu'un recensement, c'est toujours mouvant, entre la population totale, la population municipale. Le chiffre des inscrits, lui, est toujours incontestable, nous disait-il. Et nous pouvons le comparer à intervalles réguliers. Voici donc les inscrits à Laval depuis quatre municipales. Municipales 2011, 31 137 inscrits, municipales 2008, 32 886 inscrits, soit une augmentation de 1749 inscrits en six ans. Municipales 2014, 32 256 inscrits, soit une baisse de 630 inscrits. Mais chacun sait que Messieurs Sarkozy et Fillon ont supprimé en 2011 le 42^e régiment avec ses 1000 soldats et employés au quartier Ferrié. Municipales 2020, le 15 mars, 30 317 inscrits, soit une chute de 1939 inscrits sans raison apparente. Avec les enfants, ce sont plus de 2000 personnes qui ont quitté Laval ces six dernières années. Voilà votre vrai bilan, Monsieur Habault.

M. le Maire : *Y a-t-il d'autres interventions ? Non. Avant de laisser Philippe Habault répondre évidemment aux interpellations, aux mises en cause, au réquisitoire dont il fait l'objet, je voudrais juste reprendre Monsieur Poirier sur certains propos qui me paraissent, non seulement excessifs, mais caricaturaux, voire de mauvaise foi. Je sais que nous sommes en période électorale. Chacun sait que je ne suis pas candidat. C'est la différence avec Monsieur Poirier, qui est candidat. Mais la période électorale ne doit pas justifier une désinformation telle que vous venez de le faire tout à l'heure. Monsieur Poirier, vous avez dit quelque chose de grave. Vous mettez en cause la fiabilité des comptes. Je rappelle que nous ne présentons pas le budget, ce soir. Ce n'est pas l'objectif. Nous présentons les comptes administratifs tels qu'ils ont été établis par le comptable public, représentant du ministère des Finances, fonctionnaire de l'État. Je ne crois pas qu'il soit judicieux, dans un débat même en période précédant les élections, de jeter l'opprobre sur des fonctionnaires d'État et de laisser entendre que les comptes pourraient être faux. Je vous donnerai peut-être la possibilité de retirer votre propos tout à l'heure. De même, vous dites que Philippe Habault serait un prestidigitateur au motif que la capacité d'autofinancement, telle qu'elle figure dans les comptes, établis par le comptable public, serait l'effet d'un tour de passe-passe. Comment pouvez-vous aussi mettre en cause la fiabilité des comptes ? C'est vrai que nous n'attendions pas à un résultat aussi favorable. Parce que nous avons toujours eu une approche extrêmement prudente de la gestion et des prévisionnels que nous faisons. Je crois que vous devriez plutôt vous réjouir que les chiffres soient meilleurs que ceux que nous avons anticipés et que ceux qu'anticipait la chambre régionale des comptes. Deuxième remarque à caractère général, qui concerne la démographie. Je ne vais pas faire un exposé sur le problème des villes moyennes en France, et d'ailleurs dans beaucoup de pays du monde, sur le phénomène de métropolisation. Nous savons très bien que les villes de taille moyenne souffrent. La ville de Laval, non seulement souffre moins que la plupart des autres villes de taille moyenne, mais elle a inversé la tendance depuis deux ans. Alors que depuis une dizaine d'années, la population ne cessait de baisser à Laval, pour la première fois, il y a deux ans, il y a eu un renversement de tendance et la population a recommencé à augmenter. C'est pour cela que quand tout le monde estime que la population est remontée au-dessus de 50 000 habitants, je pense que ces observateurs ont raison. Vous invoquez, pour évoquer je ne sais trop quelle descente aux enfers, les inscrits sur les listes électorales. Moi, je suis comme vous. Je suis très préoccupé par l'état de la démocratie en France. Vous auriez pu rapprocher le nombre d'inscrits sur les listes électorales des taux de participation aux élections. Vous auriez pu dire que le problème était encore plus grave que celui que vous décrivez. Je vous rappelle qu'au premier tour de l'élection, qui s'est passé il y a quelques semaines, le taux de participation à Laval était de 38 %. Et comme le dit très bien un de vos anciens confrères, dans un journal de renom, aujourd'hui, ce n'est pas que la crise du Covid-19 qui est révélée par ce taux de participation extrêmement faible et peu significatif.*

C'est aussi le fait que les gens ne se retrouvent plus dans le fonctionnement démocratique et désertent les inscriptions sur les listes électorales, et encore plus les bureaux de vote. Je pense donc que nous devrions plutôt nous interroger sur ce phénomène général pour le contrer, plutôt que d'en rajouter en éloignant encore plus de personnes d'une démarche citoyenne.

Je proposerai aussi à Alexandre Lanoë de vous répondre précisément sur les subventions aux associations. Car on ne peut pas laisser dire des choses qui sont fausses. Vous savez très bien, ou alors, il faut vraiment l'apprendre, que dans la ligne subventions aux associations, il y a la subvention au CCAS et que lorsque le CCAS est bien géré, qu'il trouve à compenser l'augmentation de ses dépenses par des recettes telles que des recettes auprès de l'État ou de la Caisse d'allocations familiales, il a moins besoin de demander une subvention au budget principal de la ville de Laval. C'est la principale explication à cette diminution. Nous avons vu récemment, et nous le voyons encore, à quel point le CCAS est omniprésent dans notre ville. Ce travail, il est en plus fait dans des conditions budgétaires qui sont particulièrement satisfaisantes.

Voilà quelques remarques à caractère général, parce que comme vous l'imaginez bien, j'aimerais vous répondre sur tous les points. Mais c'est normal que ce soit Philippe Habault, qui a la responsabilité des finances, qui vous réponde dans le détail, avec Alexandre Lanoë ensuite, sur la problématique des associations.

Philippe Habault : *Je voudrais d'abord m'adresser à Monsieur Poirier pour lui dire que comme à l'accoutumée, il a pratiqué l'invective et l'attaque personnelle. Jusque-là, je faisais des claquettes, j'étais Merlin l'enchanteur. Maintenant, je suis un coucou et un prestidigitateur. Monsieur Poirier, je pense que vous devriez avoir à cœur d'élever un peu le débat démocratique et de ne pas avoir recours aux attaques personnelles dégradantes dont vous êtes coutumier.*

Ceci étant dit, pour vous répondre, je ne répondrai qu'à ce qui peut éventuellement être une réflexion de votre part de bonne foi. Pour le reste, j'ai toujours considéré que parler avec des interlocuteurs de mauvaise foi était perdre son temps. Vous avez dit que l'emprunt toxique, nous n'en sommes pas sortis parce que la Cour des comptes dit que nous avons 1 090 000 € à payer tous les ans. Je viens de vous le dire. Où est le secret ? Simplement, nous l'imputons budgétairement chaque année sur la ligne des dépenses exceptionnelles. Alors, ne faites pas semblant de ne pas avoir compris. Ou alors, si vous n'avez pas compris, j'en suis désolé pour vous.

La deuxième affirmation, qui me surprend vraiment de la part de quelqu'un de votre qualité, Monsieur Poirier, est que vous nous reprochez d'avoir utilisé les deux tiers de la hausse que l'équipe socialiste précédente avait imposée aux Lavallois. Mais bien évidemment, je vous en ai donné la raison dans mon préambule. Vous avez pendant le même temps laissé dérapier toutes les dépenses de fonctionnement de 10 millions d'euros. Comment voulez-vous que d'un coup de baguette magique, cette fois, j'arrive à ce que vous n'ayez plus du tout besoin de l'argent que vous avez vous-même consommé ? Il nous fallait donc déjà renoncer à 10 % sur les 26. Mais sur les autres qui restaient, sur les 16 %, il nous fallait le temps de réparer vos approximations et votre absence de gestion. Voilà pourquoi, Monsieur Poirier, nous n'avons pu baisser que de 10 %, parce que vous avez tout laissé dérapier avec cette augmentation.

Je répondrai quand même, et même si le maire l'a fait parfaitement, sur le CCAS. Là, vous affichez votre incompréhension du système. Le CCAS est une subvention d'équilibre. C'est-à-dire que la ville ne donne au CCAS que ce dont le CCAS a besoin pour équilibrer ses comptes. Et comme l'a dit le maire, quand le CCAS est bien géré, comme c'est le cas, il arrive qu'il n'ait pas besoin de subventions. Effectivement, cela fait baisser le pool global où il y a marqué « subventions aux associations ». Mais vous comprendrez comme moi que nous puissions considérer que votre remarque n'est pas vraiment sincère.

Pour le reste, vous avez parlé des provisions et de ce qui n'est pas provisionné au niveau du quartier Ferrié. Rassurez-vous, c'est fait au niveau de l'année 2020. Mais nous parlons de 2019. C'est une préoccupation que nous avons prise en compte puisque comme nous l'avons dit au moment du rendu du rapport de la Cour des comptes, nous partageons la plupart des recommandations qui ont été faites, recommandations dont je vous rappelle que sur les 14, il n'y en avait aucune qui concernait les finances et la gestion de la ville. Vous voulez donc faire croire que c'était un rapport catastrophique pour les finances de la ville. C'est faux. Il n'y avait aucune recommandation à ce niveau-là.

Sur la CAF nette, regardez les tableaux. Vous verrez bien que la CAF nette est effectivement positive maintenant alors qu'elle ne l'était pas depuis 2011.

Sur le niveau d'investissement, vous le pointez en 2014. Mais Monsieur Poirier, souvenez-vous qu'en 2014, votre équipe, l'équipe précédente, nous avait imposé un investissement pharaonique qui s'appelle la passerelle. C'est le coût de cette passerelle qui a augmenté artificiellement le montant des investissements. Ceci étant, c'est quelque chose qui a été absorbé et que maintenant, nous pouvons classer.

Je ne reviendrai pas sur vos arguments picrocholins concernant l'endettement par habitant, concernant le faux indicateur que vous présentez, l'inscription sur les listes électorales. Je crois que le maire a parfaitement répondu à cette imposture. Je crois qu'honnêtement, les Lavallois ont entre les mains tous les éléments leur permettant de savoir qui, de vous ou moi, dit la vérité. Je suis serein quant à leur jugement.

Alexandre Lanoë : *Monsieur Poirier, en six ans, si je devais saluer une de vos qualités, c'est la constance, la constance dans le fait que vous êtes un homme d'argent. Parce que si Philippe Habault est un magicien, vous savez très bien distribuer l'argent dans vos propos. Mais je dirais qu'à force d'être obsédé par l'argent, vous en venez à confondre les choux et les carottes, tout en prenant les associations un peu pour des gens qui ne sont pas responsables et qui sont des drogués à la dépense publique et à l'argent du contribuable. Parce que si vous nous taxiez tout à l'heure, dans vos propos, de clientélistes, au regard de cette constance, vous me permettez peut-être de vous retourner le compliment. Parce que sur la baisse de compte administratif à compte administratif que vous pointez, il s'agit en réalité d'une fausse baisse. Vous le savez, Monsieur Poirier. Cela vous a été expliqué à chaque conseil municipal. Cela vous a été expliqué également par le partenariat associatif. Mais vous continuez à ne pas vouloir soit voir la réalité, soit l'avouer publiquement. Parce que tout simplement, vous faites de la politique. La fausse baisse, en l'espèce, est donc liée à différents aspects. Premièrement, c'est la fin de la mise à disposition d'un certain nombre de personnels municipaux à des associations qui ne le souhaitaient plus. C'est la réintégration d'un salarié de l'office de tourisme qui a fait que la ville a supprimé sa subvention. C'est par ailleurs la réintégration de subventions à des associations qui réalisaient des prestations pour le compte de la ville dans les budgets de fonctionnement de la ville, que ce soit l'éducation, la culture ou les bâtiments. Et sachant que ces associations continuent, par cet autre biais financier, à assumer les prestations. Enfin, c'est aussi, il faut le reconnaître, la fin de la subvention à certaines organisations et associations à caractère départemental. Là, je ne citerai que l'association Familles rurales, puisque, Monsieur Poirier, quand vous nous dites que nous baissions les subventions pour des associations qui œuvrent pour l'intérêt des Lavallois et la vitalité du territoire lavallois, vous allez m'expliquer en quoi donner une subvention à une association départementale telle que Familles rurales, qui n'agit pas sur Laval, contrairement à la notion légale d'intérêt de la commune et d'intérêt de la population, est une réalité de subvention. À un moment, il ne faut donc pas confondre les choux et les carottes.*

Xavier Dubourg : *Un petit complément pour répondre aux fausses affirmations de Monsieur Poirier. Tout d'abord, je crois qu'il est important de ne pas opposer les Lavallois entre eux. Votre discours, Monsieur Poirier, qui fait le décompte entre les cadeaux faits aux Lavallois qui payent des impôts versus ceux qui n'en payent pas... nous sommes tous des habitants de Laval. Nous cherchons tous à bien vivre. Certains contribuent par l'impôt. D'autres contribuent par le bénévolat. D'autres contribuent par le travail qu'ils fournissent. Il y a bien différents habitants qui habitent Laval et ce n'est pas forcément une bonne chose de chercher à opposer ceux qui payent l'impôt et ceux qui ne le payent pas. Nous vivons tous dans la même collectivité, Monsieur Poirier. Souvenez-vous-en.*

Par ailleurs, vous évoquez la baisse de population de Laval, qui serait l'écho des inscriptions sur les listes électorales. Je voudrais vous donner des éléments pour enrichir et parfaire votre connaissance de la vie, Monsieur Poirier. Il se trouve que pendant cette période de confinement, la collectivité a assuré la distribution des masques, et je tiens à remercier l'ensemble des élus, l'ensemble des services et l'ensemble des bénévoles qui ont assuré la distribution de quelque 50 000 masques aux habitants. À cette occasion, nous avons fait un décompte très précis des boîtes aux lettres existantes, de logements sur la ville de Laval. À titre de comparaison, vous apprendrez que quand on consulte la liste électorale, on constate qu'il y a seulement 21 000 domiciles inscrits sur la liste électorale, en enlevant bien sûr les conjoints qui habitent la même adresse, quand il n'y a pas le même nom de famille, quand ils ne sont pas mariés, et s'il y a le nom d'épouse. Mais quand on cherche à identifier l'ensemble des logements pour distribuer des masques à tous les habitants, et pas ceux qui payent des impôts ou qui seraient inscrits sur les listes électorales, on apprend qu'il y a 28 000 logements. Il y a donc 7000 logements à Laval, qui représentent un nombre d'habitants importants, qui ne sont pas inscrits sur les listes électorales, certains parce qu'ils ne peuvent pas et ne relèvent peut-être pas du code électoral. Certains relèvent peut-être du code électoral et ont fait le choix de ne pas s'inscrire. Comme disait le maire, c'est effectivement un sujet de préoccupation pour tous les démocrates, dont j'espère, vous êtes.

Georges Poirier : *J'espère que Monsieur Dubourg me considère encore parmi les démocrates. Je reviens sur une petite phrase. Je suis désolé, Monsieur le Maire, mais « les manquements à la fiabilité des comptes » sont une citation exacte, à la page 70, du rapport de la Cour des comptes. Je pense que vous ne jetez pas l'opprobre sur les magistrats de la Cour des comptes. Mais c'est eux qui ont écrit, page 70, « les manquements à la fiabilité des comptes ». Je suis désolé, c'était une citation. Pour le reste, vous avez besoin d'être quatre ou cinq pour réagir. Monsieur Lanoë me fait le même discours année après année. Le problème est que le monde associatif le sait. Il sait qu'il y a des associations à Laval qui ont perdu jusqu'à deux tiers de leurs subventions et qui ont toujours pignon sur rue à Laval. Il y en a qui souffrent. C'est un fait. Professionnellement, je suis attaché aux faits. C'est un fait que pendant six ans, vous n'avez pas augmenté d'un centime les associations humanitaires. C'est écrit noir sur blanc. Je m'en tiens donc aux faits. Merci.*

M. le Maire : *Monsieur Poirier, les faits, quand ils vous arrangent, vous les retenez, et parfois, vous les travestissez. Les faits, quand ils ne servent pas votre démonstration, vous ne voulez pas les voir. Moi, je pense qu'il y a d'autres lieux dans les semaines qui viennent pour s'opposer, pour évoquer les divergences de vues qu'il peut y avoir quant à la façon de gérer une ville. J'aurais pu également vous parler de tout le travail qui a été fait en termes de mutualisation pour optimiser notre fonctionnement, apporter un meilleur service à la population du territoire. Quand je parle du territoire, c'est, au-delà même de la ville de Laval, tous ceux qui se considèrent comme lavallois et qui peuvent habiter des communes voisines.*

Un travail considérable a été fait, qui traduit une nette amélioration de la gestion collective.

Chacun peut donc exposer son point de vue. Ils sont divergents. C'est exact. Mais je crois que ce qu'il faut, c'est toujours avoir quand même l'honnêteté, d'abord, de respecter le travail des autres, les chiffres, lorsqu'ils procèdent d'une comptabilité publique qui n'est pas mise en cause, y compris par la chambre régionale des comptes. Vous utilisez un morceau de phrase en dehors de son contexte. Je crois donc qu'il faudrait être complet dans ce cas-là, si vous voulez représenter tout le travail fait par les magistrats des comptes, avec lesquels cela s'est d'ailleurs plutôt bien passé, comme l'a dit Philippe Habault. Puisqu'aucune recommandation ne concernait la gestion budgétaire elle-même. Bien au contraire, il y avait un encouragement à poursuivre dans la voie que nous avons conduite, et qui était, c'est vrai, une rupture par rapport à ce qui était fait auparavant, dans les six années qui ont précédé. Puis je crois qu'il y a aussi autre chose. Il y a le respect des hommes et des femmes, qui travaillent, qui donnent beaucoup de leur temps, qui font des sacrifices, qui ne justifie pas, en tout cas dans l'enceinte du conseil municipal, à l'occasion de l'examen d'un compte administratif... c'est important, c'est le reflet de la gestion et de l'action collective qui sont menées. Mais ce n'est pas le sommet des choses importantes. Je crois que c'est important de conserver cette notion de respect et d'écoute que nous avons essayé de mener pendant les six ans de notre mandat, et qui, je l'espère, pourra continuer encore à prédominer dans les échanges de la vie citoyenne lavalloise.

Comme vous le savez, pour le vote du compte administratif, le maire doit être absent. Je vais donc me retirer. Je vais demander à Xavier Dubourg, qui est le premier adjoint, de faire procéder au vote.

Xavier Dubourg : *Merci, Monsieur le Maire. Le maire a officiellement quitté la séance. Il ne suit plus les débats ni en vidéo ni en audio.*

Je vous propose donc de voter ce compte administratif avec la même procédure de vote électronique. Qui s'oppose au compte administratif ? Qui s'abstient sur le compte administratif ? Le compte administratif est adopté. Monsieur le Maire peut reprendre la présidence des débats.

N° S497 - III

COMPTE ADMINISTRATIF 2019 - ADOPTION

Rapporteur : Philippe Habault

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L1612-12 et L2121-31,

DÉLIBÈRE

Article 1er

Les résultats de l'exercice 2019 se présentent ainsi :

I - BUDGET PRINCIPAL

SECTION DE FONCTIONNEMENT
DÉPENSES

Chapitre	Libellé	Montant	Restes à réaliser
011	Charges à caractère général	10 592 036.30	39 342.16
012	Charges de personnel	34 123 097.35	
014	Atténuations de produits	70 970.00	
65	Autres charges de gestion courante	6 502 319.07	
66	Charges financières	3 390 450.79	
67	Charges exceptionnelles	2 424 586.07	
68	Dotations aux amortissements et provisions	126 450.40	
	Sous-total opérations réelles	57 229 909.98	39 342.16
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	4 959 784.57	0.00
	Sous-total opérations d'ordre	4 959 784.57	0.00
	TOTAL GENERAL	62 189 694.55	39 342.16

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant	Restes à réaliser
002	Résultat de fonctionnement reporté	5 361 621.21	
013	Atténuations de charges	161 376.68	
70	Produits des services	6 864 317.62	
73	Impôts et taxes	38 101 354.51	
74	Dotations subventions et participations	17 403 023.84	
75	Autres produits de gestion courante	400 440.89	
76	Produits financiers	71 563.51	
77	Produits exceptionnels	2 422 263.91	
78	Reprises sur amortissements et provisions	2 000 000.00	
	Sous-total opérations réelles	72 785 962.17	0.00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 205 788.28	0.00
	Sous-total opérations d'ordre	1 205 788.28	0.00
	TOTAL GENERAL	73 991 750.45	0.00

SECTION D'INVESTISSEMENT
DÉPENSES

Chapitre	Libellé	Montant	Restes à réaliser
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	3 264 889.68	
5001	Plan qualité voirie	1 019 381.00	236 569.05
5002	Plan qualité espaces verts	198 494.98	597 813.31
5003	Plan qualité équipements culturels	202 424.93	200 903.63
5004	Plan qualité équipements sportifs	240 615.57	558 075.15
5005	Plan qualité écoles	496 455.43	323 391.69
5006	Plan qualité équipements de proximité	323 138.31	162 752.53
5007	Plan qualité équipements publics	47 064.36	36 015.92
5008	Programme accessibilité	138 449.94	153 108.45
5009	Dotations équipements	1 205 484.97	836 451.88
5010	Divers aménagements urbains	102 678.42	261 165.34
5011	Aménagements centre ville	253 874.41	15 000.00
5012	Pru Saint Nicolas	195 751.02	92 164.32
5013	Zac Ferrié	398 203.20	
5014	Pem Gare	1 152 429.47	1 005 683.20
5016	Bains douches	48 000.00	
5020	Salle polyvalente	544 255.89	
5021	Presbytère cathédrale	7 910.34	7 130.44
5024	Sécurisation espaces publics		63 071.28
5025	Pru pommeraies	77 966.20	522 033.80
5027	Economies d'énergie	34 221.51	65 085.99
5028	Cuisine centrale		7 200.00
5100	Eaux pluviales	254 795.65	121 157.60
10	Dotations, fonds divers et réserves	57 196.00	10 622.00
16	Emprunts et dettes assimilées	14 031 804.73	
20	Immobilisations incorporelles	165 465.34	74 228.11
204	Subventions d'équipements versées	9 076.11	193 547.23
21	Immobilisations corporelles	161 618.89	
23	Immobilisations en cours	68 282.27	182 147.40
26	Participations et créances rattachées à des participations	1 000.00	
27	Autres immobilisations financières		26 304.40
	Sous-total opérations réelles	24 700 928.62	5 751 622.72
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 205 788.28	
041	Opérations patrimoniales	255 769.20	
	Sous-total opérations d'ordre	1 461 557.48	0.00
	TOTAL GENERAL	26 162 486.10	5 751 622.72

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant	Restes à réaliser
5001	Plan qualité voirie	157 822.78	237 910.00
5003	Plan qualité équipements culturels	2 101.84	
5004	Plan qualité équipements sportifs		325 397.00
5005	Plan qualité écoles		90 680.00
5006	Plan qualité équipements de proximité	149 548.36	22 157.00
5009	Dotations équipements	32 461.84	
5011	Aménagements centre ville	18 000.00	26 090.00
5013	Zac Ferrié		27 600.00
5014	Pem Gare	287 919.00	
5015	Espace associatif		1 407.00
5025	Pru pommeraies		218 461.00
5027	Economies d'énergie	476 293.89	
5100	Eaux pluviales	15 384.00	155 000.00
10	Dotations, fonds divers	3 159 629.27	
13	Subventions d'investissement	546 976.17	196 883.00
16	Emprunts et dettes assimilées	13 276 981.53	
27	Autres immobilisations financières	77 035.87	26 304.00
	Sous-total opérations réelles	18 200 154.55	1 327 889.00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	4 959 784.57	
041	Opérations patrimoniales	255 769.20	
	Sous-total opérations d'ordre	5 215 553.77	0.00
	TOTAL GENERAL	23 415 708.32	1 327 889.00

II) LOTISSEMENT de BEAUREGARD

SECTION DE FONCTIONNEMENT
DÉPENSES

Chapitre	Libellé	Montant
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 615 436.64
	Sous-total opérations d'ordre entre sections	1 615 436.64
	TOTAL GENERAL	1 615 436.64

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 615 436.64
	Sous-total opérations d'ordre entre sections	1 615 436.64
	TOTAL GENERAL	1 615 436.64

SECTION D'INVESTISSEMENT
DÉPENSES

Chapitre	Libellé	Montant
001	Résultat antérieur reporté	1 615 436.28
	Sous-total opérations réelles	1 615 436.28
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 615 436.64
	Sous-total opérations d'ordre entre sections	1 615 436.64
	TOTAL GENERAL	3 230 872.92

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 615 436.64
	Sous-total opérations d'ordre entre sections	1 615 436.64
	TOTAL GENERAL	1 615 436.64

III) PARKINGS

SECTION DE FONCTIONNEMENT
DÉPENSES

Chapitre	Libellé	Montant
66	Charges financières	190 863.86
	Sous-total opérations réelles	190 863.86
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	436 718.70
	Sous-total opérations d'ordre entre sections	436 718.70
	TOTAL GENERAL	627 582.56

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
002	Résultat d'exploitation reporté	451.88
74	Subvention d'exploitation	359 000.00
75	Autres produits de gestion courante	140 983.00
	Sous-total opérations réelles	500 434.88
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	127 223.00
	Sous-total opérations d'ordre entre sections	127 223.00
	TOTAL GENERAL	627 657.88

SECTION D'INVESTISSEMENT
DÉPENSES

Chapitre	Libellé	Montant
16	Emprunts et dettes assimilées	298 495.07
	Sous-total opérations réelles	298 495.07
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	127 223.00
	Sous-total opérations d'ordre entre sections	127 223.00
	TOTAL GENERAL	425 718.07

RECETTES

Chapitre	Libellé	Montant
001	Résultat antérieur reporté	720 934.00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	436 718.70
	Sous-total opérations d'ordre entre sections	1 157 652.70
	TOTAL GENERAL	1 157 652.70

Le compte administratif de la ville de Laval s'établit comme suit :

Budget principal

	Fonctionnement	Investissement	Restes à réaliser	Total
Dépenses	62 189 694.55	26 162 486.10	5 790 964.88	94 143 145.53
Recettes	73 991 750.45	23 415 708.32	1 327 889.00	98 735 347.77
Solde	11 802 055.90	-2 746 777.78	-4 463 075.88	4 592 202.24

Lotissement de Beaugard

	Fonctionnement	Investissement	Total
Dépenses	1 615 436.64	3 230 872.92	4 846 309.56
Recettes	1 615 436.64	1 615 436.64	3 230 873.28
Solde	0.00	-1 615 436.28	-1 615 436.28

Parkings

	Fonctionnement	Investissement	Total
Dépenses	627 582.56	425 718.07	1 053 300.63
Recettes	627 657.88	1 157 652.70	1 785 310.58
Solde	75.32	731 934.63	732 009.95

Article 2

Le maire est chargé de l'exécution de la présente délibération.

François Zocchetto, maire dont le compte administratif est débattu s'étant retiré de la séance, le compte administratif est adopté, neuf conseillers municipaux ayant voté contre (Claude Gourvil, Isabelle Beaudouin, Catherine Romagné, Georges Poirier et Isabelle Eymon).

VILLE DE LAVAL



**COMPTE
ADMINISTRATIF
2019**

RAPPORT DE PRÉSENTATION

**BUDGET PRINCIPAL
& BUDGETS ANNEXES**

SOMMAIRE

Introduction	2
1. Synthèse	4
2. Les produits de fonctionnement.....	6
2.1. Le produit des contributions directes.....	7
2.1.1. Les bases de taxe d'habitation	8
2.1.2. Les bases de taxe foncière sur les propriétés bâties.....	9
2.2. Le fonds de péréquation intercommunal et communal (FPIC).....	10
2.2.1. La contribution au FPIC.....	10
2.2.2. L'attribution du FPIC.....	10
2.3. Les dotations communautaires.....	11
2.4. Les concours financiers de l'Etat	12
2.4.1. Les compensations fiscales	12
2.4.2. La dotation globale de fonctionnement	14
2.5. Les produits des services	17
2.6. Les autres produits de fonctionnement.....	18
2.6.1. Autres impôts et taxes	18
2.6.2. Subventions et participations	18
2.6.3. Atténuations de charges.....	19
2.6.4. Autres produits de gestion courante	19
2.7. Les produits exceptionnels	19
3. Les dépenses de fonctionnement.....	20
3.1. Le fonctionnement courant	20
3.1.1. Les charges à caractère général.....	21
3.1.2. Les dépenses de personnel.....	23
3.1.3. Autres charges de gestion courante	24
3.2. Les dépenses exceptionnelles et financières hors intérêts.....	25
4. Analyse de la dette.....	26
5. Les ressources propres d'investissement.....	29
6. Disponible pour financement	30
7. Les investissements.....	31
8. Les budgets annexes	32
8.1. Le budget lotissement de Bearegard	32
8.2. Le budget parking	33

Introduction

Le compte administratif (CA) 2019 illustre la politique suivie par notre équipe depuis son arrivée en 2014. Dernier CA du mandat en cours, il permet de porter un regard complet sur la gestion de notre ville depuis 6 ans. De la même manière, le compte administratif 2013 permettait de constater les résultats de l'équipe précédente.

Nos prédécesseurs ont augmenté massivement les impôts tout en bénéficiant chaque année d'une augmentation du concours financier de l'Etat. Ils ont laissé filer les dépenses de fonctionnement qui sont passées de 56,9M€ en 2008 à 61,6M€ en 2013. Sous leur gestion, l'annuité de dette est passée de 9,2M€ à 11,4M€. L'incurie envers « l'emprunt toxique », dont la ville aurait pu se libérer dès mai 2008, explique en grande partie cette envolée de la dette.

Envolée de la dette, dérapage des dépenses de fonctionnement, forte hausse des impôts, ont donc caractérisé la gestion de la ville entre 2008 et 2013.

Sans doute était-il plus facile d'augmenter les impôts que de chasser les dépenses excessives.

Nous avons choisi de suivre une voie toute différente.

Une voie responsable et exigeante que suivent les gestionnaires qui recherchent l'efficacité dans le service public. Cela, en dépit d'une conjoncture peu favorable diminuant nos recettes :

- Baisse sans précédent des concours financiers de l'état passant de 15,4M€ en 2013 à 11,8M€ en 2019
- Envoyée de « l'emprunt toxique » qui a vu son taux exploser à partir de janvier 2015 avec des intérêts de la dette passant de 4,9M€ en 2013 à 6,4M€ en 2015.

1) Nous avons baissé les impôts locaux

Les lavallois de 2013 étaient à la fois plus pauvres et plus imposés que les habitants des communes de la même strate démographique. Cette situation portait préjudice aux lavallois, au commerce et à l'attractivité de notre ville. Cette baisse d'impôt a conduit à se passer de 3M€ par an pour les recettes de fonctionnement.

2) Pour financer cette baisse d'impôts, nous avons réalisé des cessions immobilières.

Pendant les 6 années du mandat nous avons réalisé des cessions à hauteur de 17,2M€. Les cessions concernaient des biens sans utilité et coûteux à entretenir. À leur place, ont été créés des logements, des commerces et des bureaux avec leur cortège d'emplois nouveaux.

3) Pour faire face à la baisse des dotations de l'état nous avons réduit les dépenses:

Les dépenses de fonctionnement sont passées de 61,6M en 2013 à 51,2M€ en 2019.

4) Nous avons désendetté la ville

- En mars 2017 nous sommes sortis de « l'emprunt toxique » qui alourdissait de manière insupportable la dette de la ville. Après des négociations longues et difficiles avec DEPFA Bank, nous avons conclu un protocole transactionnel de sortie de « l'emprunt toxique ». La banque accordant des indemnités à la ville. À ce jour, outre la disparition du risque de taux, le bénéfice de la ville est chiffré à **4,15M€**.
- Nous avons sécurisé notre dette. Il ne reste plus aucun emprunt potentiellement toxique et 92% de nos emprunts sont classés GISSLER A1.
- Nous avons réduit le stock de dette qui n'est plus que de 76,2 M€ contre 84,7M€ en début de mandat. L'annuité de dette est passée de 11,4M€ à 9,2M€.
- Nous avons optimisé le coût de la dette avec un taux d'intérêt moyen passé de 6,7% à 3%.

5) Nous avons maintenu un haut niveau d'investissement

Les efforts entrepris pendant les 6 dernières années se concrétisent incontestablement au niveau des indicateurs d'analyse financière :

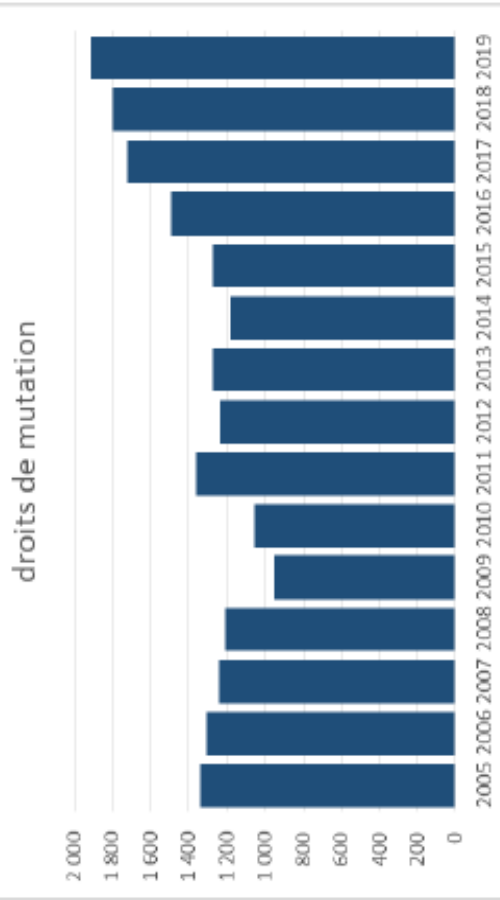
L'excédent brut courant 2019 :	au plus haut niveau depuis 2012
L'excédent de gestion 2019 :	au plus haut niveau depuis 2012
Capacité d'autofinancement brute 2019:	au plus haut niveau depuis 2013
Capacité d'autofinancement nette 2019 :	au plus haut niveau depuis 2011
Disponible pour le financement 2019 :	au plus haut niveau depuis 2011

Ces indicateurs d'analyse financière montrent que la situation financière de la ville est aujourd'hui assainie. Néanmoins il convient de poursuivre le sérieux budgétaire afin d'améliorer encore notre CAF nette pour pouvoir autofinancer nos investissements récurrents pour réserver l'emprunt aux investissements lourds structurants.

FORMATION DU DISPONIBLE POUR FINANCEMENT DE L'INVESTISSEMENT

en milliers d'euro	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Produits fonctionnement courant	73 788	68 036	65 273	62 415	62 152	63 179
- Charges fonctionnement courant	62 519	59 812	57 517	54 683	51 222	51 241
= Excédent brut courant	11 268	8 224	7 756	7 732	10 930	11 938
+ Produits exceptionnels	323	301	1 419	266	246	139
- Dépenses exceptionnelles	1 033	667	951	1 719	1 838	1 672
= Excédent de gestion	10 558	7 859	8 325	6 278	9 338	10 405
- Infruits de la dette	5 270	6 411	6 180	2 377	2 383	2 217
= CAF brute	5 288	1 448	2 145	3 901	6 955	8 188
Remboursement de capital	6 846	7 019	7 135	7 376	7 587	7 763
= CAF nette	-1 558	-5 571	-4 990	-3 475	-632	424
+ P&I hors cessions	1 960	1 799	1 514	1 474	1 883	1 260
= DPF hors cessions	401	-3 771	-3 475	-2 002	1 252	1 685
+ Cessions*	2 825	3 421	4 038	3 039	1 571	2 302
= Disponible pour financement	3 226	-351	562	1 037	2 823	3 987

* : cession de la résidence Avicenne comptabilisée sur 2016



1. SYNTHÈSE

En 2019, l'excédent brut courant a continué à progresser et est devenu supérieur à celui constaté en 2014 signifiant que les efforts engagés par la collectivité ont permis de financer la baisse des dotations de l'Etat et la diminution des taux d'imposition.

Cette amélioration s'explique par une progression des recettes conjointe à une stabilité des charges.

La progression des recettes s'explique principalement par :

- l'accroissement de la taxe d'habitation et de la taxe foncière permis par une revalorisation des bases fiscales de 2,2% fixé par l'Etat, les taux d'imposition étant restés stables,
- la perception d'un fonds de concours de Laval Agglomération pour 632 m€,
- la progression des droits de stationnement suite au passage à l'ANTAI pour le forfait post-stationnement,
- les droits de mutation qui ont encore progressé.

A l'inverse la stabilité des charges a été permise par une légère diminution des dépenses de personnel, la baisse de la contribution au FPIC et des autres charges de gestion courante. Ces baisses ont neutralisé la progression des charges à caractère général qui résulte d'un accroissement des énergies et du bilan des services mutualisé qui était préalablement prélevé sur la dotation de solidarité communautaire.

La stabilité du résultat exceptionnel et de l'annuité de dette ont conduit à une progression de la CAF nette similaire à celle de l'excédent brut courant. La CAF nette est devenue positive ce qui n'était pas arrivé depuis 2011 témoignant du redressement des finances de la ville. Toutefois, les efforts doivent être maintenus pour atteindre de manière pérenne un niveau assurant le financement des investissements récurrents.

Ville de Laval

Compte administratif 2019

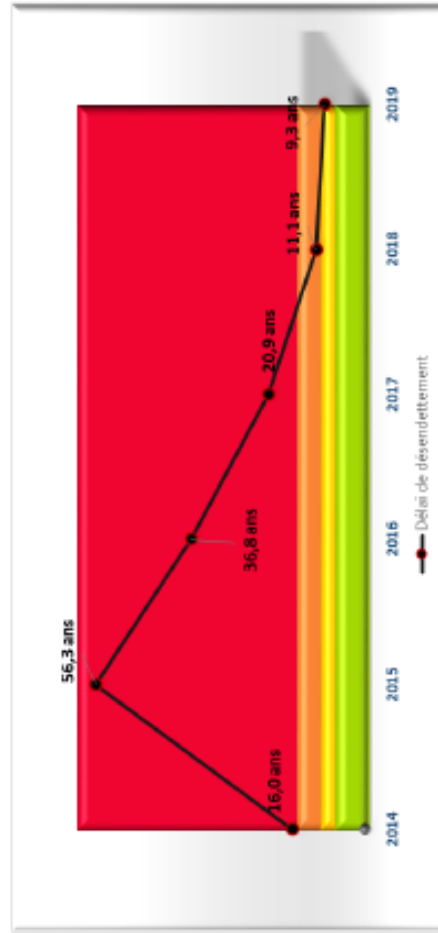
Les dépenses d'investissement se sont élevées en 2019 à 13,4 M€ dont 7,6 M€ ont donné lieu à mandatement.

Les principales opérations ont été :

- le pôle d'échange multimodal (2 501m€),
- la dotation équipements (2 235 m€),
- le plan qualité voirie (1,346 m€),
- le plan qualité école (881 m€),
- le plan qualité équipements sportifs (815 m€)
- le plan qualité espaces verts (803 m€),
- le quartier Ferrié (610 m€),
- le PRU Pommerais (601 m€),
- la salle polyvalente (544 m€)
- le plan qualité équipements culturels (503 m€),
- le plan qualité équipements de proximité (502m€),
- les eaux pluviales (376 m€)
- le PRU Saint-Nicolas (334 m€),
- les programmes d'accessibilité (327 m€),
- le centre-ville (326 M€)...

Les emprunts encaissés en 2019 se sont élevés à 7 086 m€ conduisant à un encours de dette mobilisé de 76 277 m€ au 31/12, soit une diminution de l'encours de 755 m€. De cette diminution conjointe à la progression significative de la CAF brute a résulté une amélioration de la capacité de désendettement qui se fixe en 2019 à 9,3 ans.

FINANCEMENT DE L'INVESTISSEMENT						
en milliers d'euro	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Disponibilité pour financement	3 226	-351	562	1 037	2 823	3 987
+ Subventions	3 957	2 607	2 841	4 236	2 489	1 687
+ Emprunt	10 005	3 800	4 606	9 912	3 340	7 086
= Financement des invest.	17 188	6 057	8 009	15 185	8 651	12 769
- Dépenses d'investissement	14 012	9 052	7 705	10 715	8 928	7 643
- indemnité de refinancement	500	0	0	0	0	0
= Variation excédent de clôture	2 676	-2 995	305	4 470	-276	5 116
EXCÉDENT GLOBAL DE CLÔTURE						
en milliers d'euro	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Excédent global de clôture n-1	-231	2 445	-550	-246	4 224	3 939
+ EOC n-1, reports budgétaires	0	0	0	0	0	0
+ Variation excédent de clôture	2 676	-2 995	305	4 470	-276	5 116
= Excédent global de clôture n	2 445	-550	-246	4 224	3 939	9 055
- reports en dépense						5 791
+ reports en recette						1 328
= Excédent global de clôture net						4 592
CAPACITÉ DE DÉSENETTEMENT						



2. LES PRODUITS DE FONCTIONNEMENT

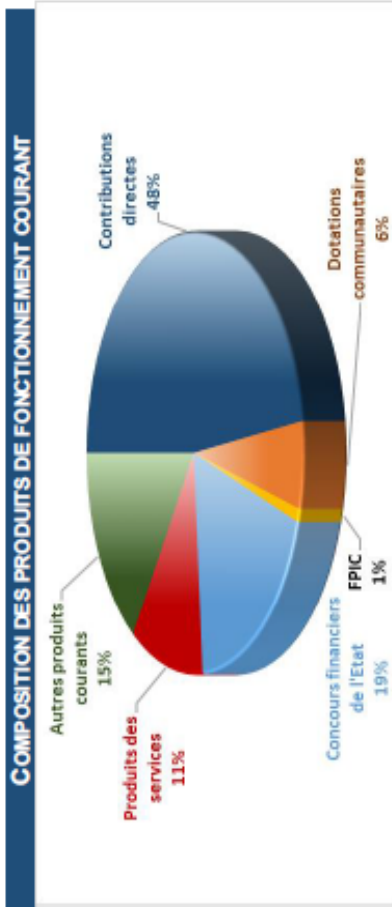
Les produits de fonctionnement courant s'élevèrent en 2019 à 63 179 m€ et se composent principalement des contributions directes (48%), des concours financiers de l'Etat (19%) et des produits des services (11%).

Par rapport à 2018, ils sont en hausse de 1,6%, qui s'explique principalement par :

- le produit des contributions directes (+2,1%) qui résulte de la revalorisation des bases (+2,2%) l'évolution physique des bases ayant été négative (-0,3%),
- le fonds de concours de Laval Agglomération pour le fonctionnement d'équipements municipaux,
- les droits de stationnement suite au recours à l'ANTAI pour le recouvrement du forfait post stationnement ;
- des remboursements de mutuelles pour des accidents du travail,
- les concours financiers de l'Etat (+1,7%) du fait de la progression de la dotation de solidarité urbaine et de la dotation nationale de péréquation,
- les droits de mutation qui ont continué de progresser.

A l'inverse :

- la taxe sur la publicité extérieure a diminué du fait d'un niveau anormalement élevé en 2018 d'une part et de retraits de dispositifs par des établissements (-43,7%),
- les recettes de la cuisine centrale ont à nouveau diminué (-21,4%) du fait de l'ouverture du nouvel EHPAD à l'été 2018, lequel dispose de sa propre cuisine,
- Les subventions du secteur enfance jeunesse (-7,0%) du fait d'une baisse des subventions de l'Etat pour le temps périscolaire,
- Les loyers (-25,7%) du fait de l'ouverture du nouvel EHPAD qui a conduit à la fin de la location de la résidence l'Epine.



LES PRODUITS DE FONCTIONNEMENT COURANT

en milliers d'euro	2014	2016	2017	2018	2019
Contributions directes	31 155	28 535	29 142	29 527	30 156
Dotations communales	11 635	9 959	8 395	6 163	4 508
FPC	485	656	783	692	537
Concours financiers de l'Etat	14 791	13 341	11 632	11 449	11 833
Produits des services	7 598	7 504	7 769	6 366	6 503
Autres produits courants	8 123	7 921	8 169	8 603	9 442
Produits fonctionnement courant	73 787	68 036	65 273	62 415	63 179

EVOLUTION DES PRODUITS DE FONCTIONNEMENT COURANT

Moyennes	14-15	16-16	16-17	17-18	18-19
Contributions directes	-0,6%	-8,0%	-0,4%	2,1%	1,3%
Dotations communales	-19,3%	-14,4%	-15,8%	-26,5%	-26,9%
Concours financiers de l'Etat	-4,4%	-9,8%	-12,8%	-1,6%	1,6%
Produits des services	-2,0%	-1,2%	3,5%	-18,1%	2,2%
Autres produits courants	3,7%	-2,5%	3,1%	5,3%	9,8%
Produits fonctionnement courant	-3,1%	-7,8%	-4,1%	-4,4%	1,6%

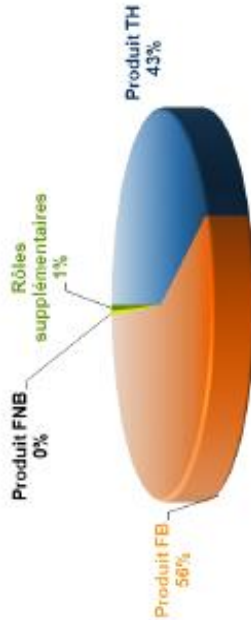
2.1. Le produit des contributions directes

Le produit des contributions directes, qui s'élève en 2019 à 30 156 m€, se compose principalement de la taxe foncière sur les propriétés bâties (56%) et de la taxe d'habitation (43%).

Bien que les taux d'imposition aient été baissés de 10% en 2015 et sans augmentation depuis, ce produit est en hausse de 2,1% par rapport à 2018, principalement du fait du coefficient d'actualisation des bases (2,2%), l'évolution physique des bases ayant été négative pour la taxe d'habitation et la taxe foncière sur le propriété bâti.

Rappelons que depuis la dernière réforme, seuls 16% des lavallois paient l'intégralité de leur taxe d'habitation, 71% ne paient que partiellement et 13% sont totalement exonérés.

COMPOSITION DU PRODUIT DES CONTRIBUTIONS DIRECTES



LE PRODUIT DES CONTRIBUTIONS DIRECTES

en milliers d'euro	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Produit TH	13 651	12 633	12 278	12 427	12 613	12 846
+ Produit FB	17 236	15 877	16 079	16 459	16 722	17 043
+ Produit FNB	99	86	86	91	94	106
+ Rôles supplémentaires	139	60	92	166	99	160
= Contributions directes	31 155	28 656	28 535	29 142	29 527	30 156

EVOLUTION DU PRODUIT DES CONTRIBUTIONS DIRECTES

	Moyenne 14-19	14-15	16-16	16-17	17-18	18-19
Produit TH	-1,3%	-7,7%	-2,8%	1,2%	1,5%	1,8%
Produit FB	-0,2%	-7,9%	1,3%	2,4%	1,6%	1,9%
Produit FNB	1,4%	-12,9%	0,6%	5,8%	2,7%	12,5%
Contributions directes	-0,6%	-8,0%	-0,4%	2,1%	1,3%	2,1%

Ville de Laval

Compte administratif 2019

2.1.1. Les bases de taxe d'habitation

En 2019, les bases brutes de taxe d'habitation ont progressé de 0,2%, ce qui est légèrement inférieur à la moyenne de ces cinq dernières années et en retrait par rapport à 2018.

A cette évolution physique, s'ajoute l'actualisation des bases décidée par le parlement.

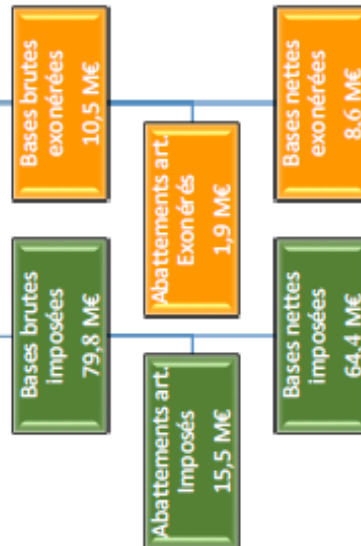
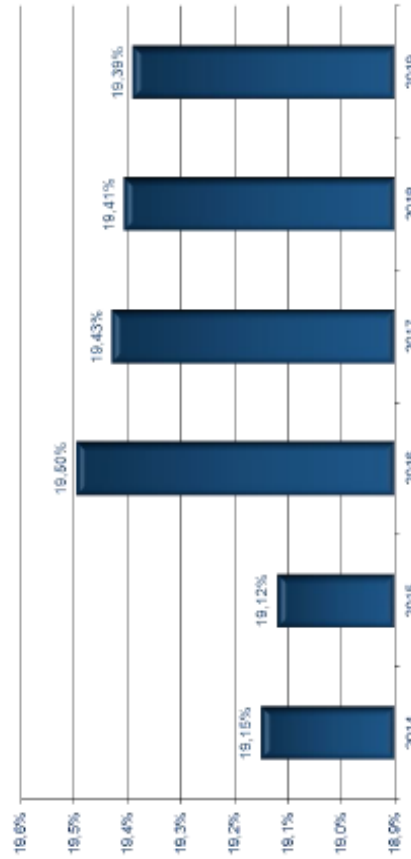
Au sein de ces bases :

- les bases brutes des articles exonérés ont progressé de 4,5%,
- les bases brutes des articles imposés ont diminué de 0,4%.

Le poids des abattements des articles imposés a continué à légèrement diminuer conduisant à une diminution légèrement moindre des bases nettes que des bases brutes (-0,3%).

EVOLUTION PHYSIQUE DES BASES						
	Moyenne 14-19	14-16	15-16	16-17	17-18	18-19
Nombre d'articles supplémentaires	-114	-402	-85	160	133	-375
Bases brutes	0,3%	-0,4%	0,0%	1,2%	0,6%	0,2%
Abattements	0,5%	0,0%	1,1%	0,9%	0,5%	0,1%
Bases brutes abatues	0,3%	-0,5%	-0,3%	1,3%	0,6%	0,2%
Bases brutes exonérées	4,9%	-20,7%	41,4%	5,3%	3,2%	4,5%
Bases brutes articles imposés	-0,2%	1,7%	-3,3%	0,7%	0,3%	-0,4%
Bases nettes exonérées	4,9%	-21,7%	43,4%	5,3%	2,9%	4,4%
Bases nettes	-0,3%	1,7%	-3,8%	0,8%	0,3%	-0,3%

POIDS DES ABATTEMENTS DES ARTICLES IMPOSÉS



2.1.2. Les bases de taxe foncière sur les propriétés bâties
 Les bases brutes de la taxe foncière sur les propriétés bâties s'élevaient en 2019 à 69 421 m€ et se composent des locaux d'habitation (71%) et des locaux industriels et commerciaux (29%). Elles ont diminué de 0,2% en raison d'une diminution physique des bases des établissements industriels et commerciaux de 2,5%. L'évolution physique des locaux d'habitation, 0,7%, est proche de la moyenne de ces cinq dernières années.

Certains logements bénéficient d'exonérations temporaires (logements sociaux, logements situés en Z.U.S., personnes modestes sous conditions) faisant que la base imposable de 2019 s'élève à 65 796 m€.

COMPOSITION DES BASES DE FONCIER BÂTI



BASES BRUTES DE FONCIER BÂTI					
	2014	2016	2017	2018	2019
en milliers d'euro					
Locaux habitation	44 677	45 459	46 195	46 857	49 165
Ets industriels et commerciaux	18 589	18 762	19 261	20 101	20 256
Bases brutes	63 266	64 221	65 475	66 958	69 421

FACTEURS D'ÉVOLUTION DE LA BASE IMPOSÉE						
	Moyenne 14-19	2015	2016	2017	2018	2019
Bases nettes n-1		59 868	61 277	62 057	63 527	64 554
+ Acquisition	7,16	539	613	249	762	1 420
+ Bases exo. revenant à imposition	129	402	49	51	108	27
- Variation exo. pers. modestes	49	-212	371	-20	134	-31
+ Evolution physique	3,90	256	490	1 150	290	-236
= Bases nettes n		61 277	62 057	63 527	64 554	65 796

ÉVOLUTION DES BASES					
	Moyenne 14-19	14-16	16-17	17-18	18-19
Locaux habitation	0,8%	0,6%	1,0%	0,7%	0,7%
Ets industriels et commerciaux	0,6%	1,7%	3,8%	-0,1%	-2,5%
Bases brutes	0,7%	0,6%	0,9%	1,9%	0,5%
Bases nettes	0,8%	1,4%	0,3%	2,0%	0,4%

2.2. Le fonds de péréquation intercommunale et communal (FPIC)

Le fonds de péréquation intercommunale et communal (FPIC) a été instauré à l'occasion de la loi de finances pour 2012. Il s'agit d'un fonds de péréquation horizontale c'est à dire qu'il est alimenté par les communes et les intercommunalités les plus favorisées au bénéfice de moins favorisées. Un territoire peut être à la fois contributeur et bénéficiaire.

2.2.1. La contribution au FPIC

La contribution est déterminée sur le fondement du potentiel financier et du revenu moyen. Le territoire de Laval agglomération était potentiellement contributeur depuis 2014, son potentiel financier étant supérieur à 90% de la moyenne. Toutefois, la faiblesse du revenu imposable du territoire a permis de ne pas déclencher de contribution pour 2014 et 2015. Ceci n'est plus le cas depuis 2016 en raison des fusions intercommunales qui ont fait baisser les moyennes faisant que le territoire est devenu contributeur, ce qui a représenté 68 m€ pour la ville de Laval en 2019.

2.2.2. L'attribution du FPIC

L'attribution du FPIC est déterminée sur le fondement du potentiel financier, du revenu moyen et de l'effort fiscal. Le territoire de Laval Agglomération est éligible à l'attribution de 2012 à 2016. En 2017, le territoire a perdu l'éligibilité à la suite des différentes fusions intercommunales qu'il y a eu sur le territoire national. Dès lors, il a bénéficié du mécanisme de garantie. A la suite de la fusion entre le Laval Agglomération et la Communauté de Communes du Pays de Loinon, le territoire est redevenu éligible permettant à Laval de percevoir 613 m€ au titre du FPIC.

CONTRIBUTION AU FPIC						
	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Potential financier par hb E	612,4	606,6	612,4	606,0	618,6	603,5
90% potentiel financier moyen	605,0	598,2	601,3	605,9	597,9	596,1
Eligibilité à la contribution	oui	oui	oui	oui	oui	oui
Ecart relatif au potentiel financier (a)	0,0120	0,0174	0,0036	0,0001	0,1087	0,0485
Ecart relatif au revenu (b)	-0,0671	-0,0641	-0,0694	-0,0338	-0,0637	-0,0737
Indice synthétique (75% x a + 25% x b)	0,0000	0,0000	0,0254	0,0692	0,0656	0,0179
Population Df/ spcl	101 119	101 089	100 986	100 715	101 013	118 764
x indice synthétique	0,0000	0,0000	0,0254	0,0692	0,0656	0,0179
x valeur de point	61,43	64,46	17,23	12,38	118,60	117,71
= contribution FPIC	0	0	300	729	786	251
x CF spcl	36,1%	35,2%	37,0%	38,6%	44,8%	44,3%
= Contribution FPIC spcl	0	0	111	281	353	111
= Contribution FPIC communes (c)	0	0	189	448	434	140
Potential financier Laval	60 719	60 196	59 914	58 172	58 954	58 655
= PF ensemble des communes LA	102 029	101 547	102 985	101 968	102 414	120 194
= Ratio potentiel financier Laval (d)	60%	59%	58%	57%	58%	48%
= Contribution FPIC Laval (e x d)	0	0	110	255	241	68

ATTRIBUTION DU FPIC						
	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Ecart relatif au potentiel financier (a)	1,0676	1,0921	1,0645	1,0192	1,0021	1,0697
Ecart relatif au revenu (b)	1,0627	1,0791	1,0733	1,0447	1,0781	1,0695
Ecart relatif à l'effort fiscal (c)	1,2199	1,2079	1,1537	1,1194	1,1099	1,1098
Indice synthétique (a x 20% + b x 60% + c x 20%)	1,1131	1,1075	1,0816	1,0445	1,0692	1,0876
Revg	1 107	1 117	1 167	800	767	643
Dernier rang éligible	276	289	230	753	753	753
Eligibilité	oui	oui	oui	non	non	oui
Population Df/ spcl	101 119	101 089	100 986	100 715	101 013	118 764
x indice synthétique	1,1131	1,1075	1,0816	1,0445	1,0692	1,0876
x valeur de point	14,3	19,17	23,69	2,49	22,41	22,31
= reversement FPIC initial	1 603	2 145	2 384	0	0	2 882
+ Garantie				2 326	1 977	0
= reversement FPIC	1 603	2 145	2 384	2 326	1 977	2 882
x CF spcl	36,1%	35,2%	37,0%	38,6%	44,8%	44,3%
= Reversement FPIC spcl	579	756	896	897	887	1 276
= Reversement FPIC communes (e)	1 025	1 389	1 628	1 429	1 090	1 607
Population ddf Laval	54 486	54 266	54 050	53 405	52 705	53 112
Potential financier ind Laval	1 114,4	1 100,3	1 107,7	1 067,1	1 080,6	1 108,1
Population Laval / PF Laval (f)	48,9	48,9	48,8	49,1	48,8	47,9
Population / PF ind ensemble communes LA (g)	103,1	103,6	101,5	99,1	99,1	125,7
= Reversement FPIC Laval (e x f / g)	485	656	783	692	537	613

2.3. Les dotations communautaires

Les dotations communautaires s'élevaient en 2019 à 3 976 m€. La ville ne bénéficie plus de dotation de solidarité communautaire dans la mesure où elle a été intégrée dans l'attribution de compensation en 2018.

LES DOTATIONS COMMUNAUTAIRES

	2014	2015	2016	2017	2018	2019
en milliers d'euro						
Attribution compensation	7 118	5 441	3 900	1 955	4 508	3 976
Dotations solidarité communautaire	4 517	4 517	4 484	4 209	0	0

L'attribution de compensation est en diminution de 532 m€ par rapport à 2018 du fait de :

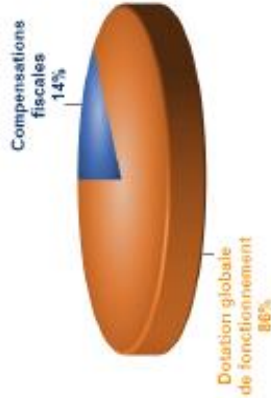
- L'impact année pleine de la mutualisation entre la ville et l'agglomération des directions services urbains et infrastructure et aménagement (-160 m€),
- l'arrêt définitif du montant pour le PLUI (-27 m€),
- la mutualisation de la direction des affaires culturelles (-209 m€),
- Une première tranche au titre de l'aménagement du conservatoire (-136 m€).

Ces changements ont entraîné des transferts de charges de la ville vers l'agglomération. Pour assurer le financement de ces charges au niveau de l'agglomération, elles sont retenues sur l'attribution de compensation, neutralisant ainsi l'impact sur l'équilibre budgétaire des transferts.

2.4. Les concours financiers de l'Etat

Les concours financiers de l'Etat s'élevaient en 2019 à 11 833 m€ et se composent de la dotation globale de fonctionnement (86%) et des compensations fiscales (14%).

Par rapport à 2018, ils sont en augmentation de 1,7%, ce qui s'explique par la progression des compensations fiscales (+4,1%) et de la dotation globale de fonctionnement (+1,3%). La dotation forfaitaire qui est la principale composante de la dotation globale de fonctionnement est la seule à être en diminution par rapport à 2018 du fait de la baisse de la population, la dotation de solidarité urbaine et la dotation nationale de péréquation ayant augmenté.



COMPOSITION DES CONCOURS FINANCIERS DE L'ETAT

LES CONCOURS FINANCIERS DE L'ETAT						
	2014	2016	2017	2018	2019	
en milliers d'euro						
Compensations fiscales	1 641	1 558	1 291	1 559	1 651	
+ Dotation globale de fonctionnement	13 150	11 783	10 342	9 891	10 182	
= Concours financiers de l'Etat	14 791	13 341	11 632	11 449	11 833	
EVOLUTION DES CONCOURS FINANCIERS DE L'ETAT						
	Moyenne	14-16	15-16	16-17	17-18	18-19
Compensations fiscales	0,1%	-5,0%	-17,1%	20,7%	1,7%	4,1%
Dotation globale de fonctionnement	-5,0%	-10,4%	-12,2%	-4,4%	1,6%	1,3%
Concours financiers de l'Etat	-4,4%	-9,8%	-12,8%	-1,6%	1,6%	1,7%
LES COMPENSATIONS FISCALES						
	2014	2016	2017	2018	2019	
en milliers d'euro						
Compensation taxe d'habitation	1 091	1 195	944	1 367	1 445	
+ Compensation taxes foncières	246	162	177	139	141	
- Compensation taxe professionnelle	304	201	170	53	0	
= Total compensations fiscales	1 641	1 558	1 291	1 559	1 651	
EVOLUTION DES COMPENSATIONS FISCALES						
	Moyenne	14-16	15-16	16-17	17-18	18-19
Compensation taxe d'habitation	6,6%	9,5%	-21,0%	44,9%	5,7%	4,2%
Compensation taxes foncières	-9,8%	-33,9%	9,0%	-21,6%	1,3%	3,6%
Compensation taxe professionnelle	s.o.	-33,9%	-15,2%	-69,9%	-100,0%	s.o.
Total compensations fiscales	0,1%	-5,0%	-17,1%	20,7%	1,7%	4,1%

2.4.1. Les compensations fiscales

Les compensations fiscales s'élevaient à 1 651 m€ en 2019 et se composent de la compensation de taxe d'habitation (91%) et des compensations de taxes foncières (9%). A noter que l'ancienne dotation de taxe professionnelle appelée dotation unique spécifique s'est éteinte en 2018.

Par rapport à 2018, elles sont en hausse de 4,1% chacune des composantes étant en augmentation.

Compte administratif 2019

Ville de Laval

2.4.1.1. *Compensations de taxe d'habitation et taxes foncières*
 Sous certaines conditions, les personnes modestes bénéficient d'une exonération laquelle est compensée par l'Etat sur la base des taux d'imposition de 1991. Ces compensations vont donc évoluer au rythme des bases nettes exonérées avec une année de retard (cf supra).

Les logements ayant anciennement bénéficié d'une exonération de longue durée et situées en Z.U.S. bénéficient d'un abattement de 40% compensé par l'Etat de même que les commerces situés en Z.U.S.

Les logements bénéficiant d'aides (PLAI, PLUS) sont exonérés de taxe foncière pour lesquelles l'Etat verse une compensation.

A noter qu'à la suite de l'intégration des compensations de taxes foncières dans les variables du pacte de stabilité en 2009, ces dernières font l'objet d'une minoration. En 2019, cette minoration aboutit à un abattement en moyenne de 80%.

2.4.1.2. *Compensation de « taxe professionnelle »*

Cette compensation s'est éteinte en 2018.

COMPENSATION TAXE D'HABITATION « PERSONNES MODESTES »					
en milliers d'euro	2014	2016	2017	2018	2019
Bases nettes exonérées TH n-1	5 827	6 380	5 038	7 297	8 038
x taux TH 1991	18,73%	18,73%	18,73%	18,73%	18,73%
= compensation TH n	1 091	1 196	944	1 367	1 506
COMPENSATION FONCIER BÂTI « PERSONNES MODESTES »					
en milliers d'euro	2014	2016	2017	2018	2019
Bases nettes exonérées FB n-1	1 021	982	770	1 142	1 256
x taux FB 1991	23,22%	23,22%	23,22%	23,22%	23,22%
= Compensation FB initiale	237	228	179	266	292
x indexation "contrat"	0,3994	0,2641	0,2239	0,0697	0,0697
= compensation FB n	95	60	40	18	20
COMPENSATION FONCIER BÂTI « ZONES URBAINES SENSIBLES »					
en milliers d'euro	2014	2016	2017	2018	2019
Exo. zus logement n	906	905	1 015	1 019	1 030
x taux FB n-1	28,79%	28,79%	25,91%	25,91%	25,91%
= Compensation FB Z.U.S. initiale	261	260	263	264	267
x indexation "contrat"	0,3994	0,2641	0,3990	0,3997	0,3997
= compensation FB Z.U.S. lgt n	104	69	105	105	110
COMPENSATION FONCIER BÂTI « EXONÉRATIONS LONGUES DURÉES »					
en milliers d'euro	2014	2016	2017	2018	2019
Exo. zus commerces	0	0	0	5	17
x taux FB 2014	28,79%	28,79%	28,79%	28,79%	28,79%
= Compensation FB Z.U.S. initiale	0	0	0	1	5
x indexation "contrat"	0,0000	1,0000	0,8481	0,2639	0,2626
= compensation FB Z.U.S. lgt n	0	0	0	1	1
COMPENSATION FONCIER BÂTI « EXONÉRATIONS LONGUES DURÉES »					
en milliers d'euro	2014	2016	2017	2018	2019
Exo. PLAI, PLUS n-1	333	337	432	436	490
x taux FB n-1	28,79%	28,79%	25,91%	25,91%	25,91%
= Compensation FB PLAI, PLUS initiale	96	97	112	113	127
x indexation "contrat"	0,3994	0,2641	0,2239	0,0697	0,0693
= compensation FB PLAI, PLUS n	38	26	25	8	9
COMPENSATION FONCIER NON BÂTI					
en milliers d'euro	2013	2014	2016	2017	2018
Bases nettes exonérées RNB n	25	25	25	25	25
x taux RNB 2005	32,35%	32,35%	32,35%	32,35%	32,35%
x indice DGF	1,079	1,043	0,852	0,864	0,802
= Compensation RNB n	9	9	8	7	6

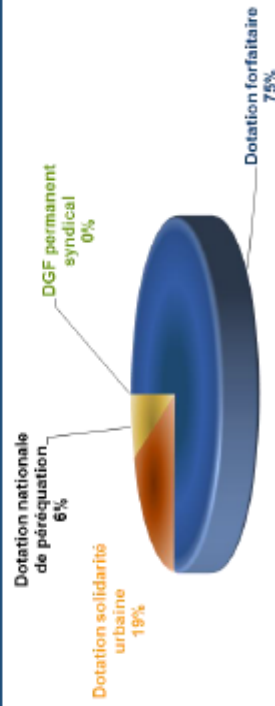
2.4.2. La dotation globale de fonctionnement

La dotation globale de fonctionnement (DGF), qui s'élève en 2019 à 10 152 m€, se compose de trois dotations :

- La dotation forfaitaire (75%),
- La dotation de solidarité urbaine (19%),
- La dotation nationale de péréquation (6%).

En 2019, elle a connu une augmentation de 1,3% en raison de la progression de la dotation de solidarité urbaine (+6,8%) et de la dotation nationale de péréquation (+20%), la dotation forfaitaire ayant diminué de 1%.

COMPOSITION DE LA DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT



LA DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT					
en milliers d'euro	2014	2016	2017	2018	2019
Dotation forfaitaire	11 520	10 091	8 576	7 811	7 749
+ Dotation solidarité urbaine	1 360	1 372	1 396	1 628	1 777
+ Dotation nationale de péréquation	246	295	354	425	509
+ DGF permanent syndical	25	25	26	27	15
= Dotation globale de fonctionnement	13 150	11 783	10 342	9 891	10 051
					10 182

EVOLUTION DE LA DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT					
	Moyenne	14-16	16-17	17-18	18-19
Dotation forfaitaire	-7,8%	-12,4%	-15,0%	-9,9%	-0,8%
Dotation solidarité urbaine	8,9%	0,9%	1,0%	17,5%	9,2%
Dotation nationale de péréquation	20,0%	20,0%	20,0%	20,0%	20,0%
DGF permanent syndical	-100,0%	0,6%	1,9%	5,7%	-46,1%
Dotation globale de fonctionnement	-5,0%	-10,4%	-12,2%	-4,4%	1,6%
					1,3%

Ville de Laval

Compte administratif 2019

2.4.2.1. La dotation forfaitaire

La dotation forfaitaire a fait l'objet d'une simplification en 2015 par la fusion de ses quatre composantes.

Dorénavant, deux facteurs font évoluer la dotation forfaitaire :

- La variation de population ;
- L'application de l'écrêtement dès lors où le potentiel fiscal est supérieur à 75% du potentiel fiscal moyen.

En 2019, la dotation forfaitaire s'élève à 7 672 m€ soit une baisse de 1,0% par rapport à 2018.

DÉTERMINATION DE LA DOTATION FORFAITAIRE						
	2014	2015	2016	2017	2018	2019
en milliers d'euro						
Dotation forfaitaire de référence n-1	11 515	10 091	8 576	7 811	7 749	7 749
+ Variation population	-26	-20	-67	-17	-17	-28
+ Ecrêtement	-59	-115	-67	-45	-45	-48
+ Contribution au redressement	-1 339	-1 380	-632	0	0	0
= Dotation forfaitaire	11 520	10 091	8 576	7 811	7 749	7 672
Evolution dotation forfaitaire		-12,4%	-15,0%	-8,9%	-0,8%	-1,0%

ELIGIBILITÉ A LA DOTATION NATIONALE DE PÉREQUATION						
	2014	2016	2016	2017	2018	2019
Potentiel financier par habitant	1 114,3	1 109,3	1 107,7	1 097,1	1 090,6	1 108,1
Potentiel financier par hz strats	1 297,2	1 290,8	1 294,8	1 269,0	1 262,9	1 286,7
Rapport FNPT/F in de la strate	86%	86%	86%	86%	86%	86%
Rapport FNPT/F in de la strate	105%	105%	105%	105%	105%	105%
Rapport dérogabilité au Pén	105%	105%	105%	105%	105%	105%
Effort fiscal commune	1 483	1 470	1 448	1 339	1 338	1 332
Effort fiscal strats	1 183	1 161	1 156	1 167	1 178	1 162
Eligibilité au FNPTDNP	oui	oui	oui	oui	oui	oui

DÉTERMINATION DE LA DOTATION NATIONALE DE PÉREQUATION						
	2014	2016	2016	2017	2018	2019
en milliers d'euro						
Population DCF	54 488	54 288	54 090	53 510	53 365	53 112
x Ecart de potentiel financier	0 1909	0 1906	0 194 5	0 1927	0 1944	0 1988
x Valeur de pont	67,4	69,7	69,7	67,7	67,1	68,6
= FNPTDNP initial part principale	701	721	734	698	696	688
.. Ecrêtement	456	426	380	273	196	77
= FNPTDNP part principale	246	295	354	425	509	611

2.4.2.2. La dotation nationale de péréquation (DNP)

Laval est éligible à la DNP dans la mesure où elle a un potentiel financier à l'habitant inférieur à la moyenne de la strate démographique majoré de 5% et un effort fiscal supérieur à la moyenne de la strate.

La DNP dépend de la population, de l'écart du potentiel financier avec la moyenne de la strate et de l'enveloppe mise en répartition. S'attendant en 2012 à un impact important du changement de mode de calcul du potentiel financier, le législateur a introduit un dispositif d'encadrement : la dotation ne peut pas baisser de plus de 10% ni augmenter de plus de 20%.

Comme prévu et en l'absence de nouvelle réforme, la ville de Laval a vu sa dotation progresser cette année de 20%.

Ville de Laval

Compte administratif 2019

2.4.2.3. La dotation de solidarité urbaine

La dotation de solidarité urbaine a été réformée en 2017. Elle bénéficie désormais au trois premiers tiers (au lieu des trois premiers quarts) des communes de 10 000 habitants et plus, classées, en fonction d'un indice synthétique de ressources et de charges. Les pondérations des critères de l'indice ont été modifiées à savoir que le poids du potentiel financier est passé de 45% à 30% au bénéfice du revenu imposable qui est passé de 10% à 25%.

Le poids de la part des bénéficiaires aux A.P.L. a été maintenu à 30% et celui du taux de logement social à 15%.

Pour chacun des critères, la progression sur le territoire de Laval a été légèrement plus favorable que pour la moyenne des communes de plus de 10 000 habitants faisant que l'indice synthétique a légèrement diminué.

Laval est donc passé de la 364^{ème} place à la 372^{ème}. Le dernier éligible étant classé 689^{ème}, Laval bénéficie d'une majoration calculée notamment en fonction de sa population et de l'indice synthétique.

	2017	2018	2019
Population DGF	53 510	53 365	53 112
x indice synthétique	1,143	1,143	1,145
x Effort fiscal plafonné à 1,3	1,3	1,3	1,3
x Valeur de point	1,162	0,686	0,575
x Coefficient de rang	2,066	2,145	2,110
x Coefficient ZLISZFU	1,265	1,266	1,267
= Majoration DSU	242	150	122

CRITÈRE : POTENTIEL FINANCIER						
	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Potentiel Financier moyen par hab	1.324	1.311	1.308	1.296	1.283	1.293
/ Potentiel financier Laval	1.114	1.109	1.108	1.087	1.081	1.108
x Pondération Pfin	45%	45%	45%	30%	30%	30%
= Part potentiel financier	0,535	0,532	0,532	0,358	0,356	0,350

CRITÈRE : PART DE BÉNÉFICIAIRES APL						
	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Nombre d'A.P.L.	14.491	14.434	14.406	14.404	14.519	14.561
Total des logements	26.020	26.043	25.777	25.761	25.928	26.063
A.P.L. / Total des logements	55,7%	55,4%	55,9%	55,9%	56,0%	55,9%
Taux d'A.P.L. moyen	52,5%	52,4%	51,6%	51,7%	51,6%	51,5%
x Pondération A.P.L.	30%	30%	30%	30%	30%	30%
= Part A.P.L.	0,318	0,318	0,323	0,324	0,326	0,325

CRITÈRE : PART DE LOGEMENTS SOCIAUX						
	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Logements sociaux	6.960	7.094	7.079	7.068	7.077	7.081
Total des logements	26.020	26.043	25.777	25.761	25.928	26.063
Logements sociaux / Total logs	26,7%	27,2%	27,5%	27,4%	27,3%	27,2%
/ Taux LS moyen	22,7%	22,8%	22,8%	23,0%	23,0%	23,2%
x Pondération LS	15%	15%	15%	15%	15%	15%
= Part logements sociaux	0,177	0,179	0,180	0,179	0,178	0,176

CRITÈRE : REVENU IMPOSABLE						
	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Revenu moyen	14.507	14.738	14.808	14.979	15.181	15.397
/ Revenu imposable par habitant	12.054	12.244	12.530	13.277	12.834	13.068
x Pondération revenu imposable	10%	10%	10%	25%	25%	25%
= Part revenu imposable	0,120	0,120	0,118	0,282	0,296	0,295

DÉTERMINATION DE L'INDICE SYNTHÉTIQUE						
	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Part potentiel financier	0,535	0,532	0,532	0,358	0,356	0,350
+ Part A.P.L.	0,318	0,318	0,323	0,324	0,326	0,325
+ Part logements sociaux	0,177	0,179	0,180	0,179	0,178	0,176
+ Part revenu imposable	0,120	0,120	0,118	0,282	0,296	0,295
= Indice s synthétique	1,151	1,149	1,153	1,143	1,155	1,145

2.5. Les produits des services

Les produits des services s'élevaient en 2019 à 6 864 m€. Ils se composent principalement des recettes des services périscolaires et jeunesse (27%), des remboursements de frais et personnel mis à disposition (21%), des droits de stationnement (18%), des structures de la petite enfance (11%) et de la cuisine centrale (6%).

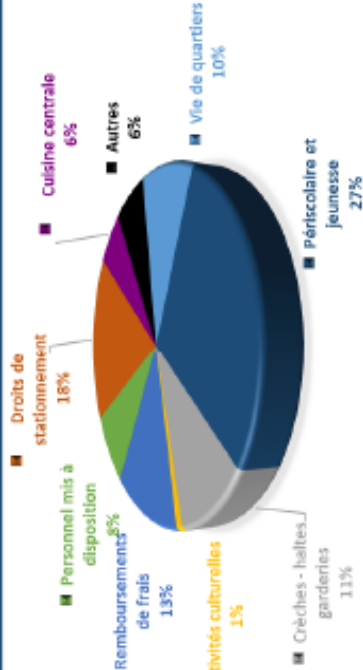
Par rapport à 2018, ils sont en augmentation de 5,6% ce qui s'explique principalement par :

- Les droits de stationnement suite au recours à l'ANTAI pour le recouvrement du forfait post stationnement ;
- Les remboursements de frais qui s'explique par des remboursements de mutuelles pour des accidents du travail.

A l'inverse, le produit de la cuisine centrale du fait de l'ouverture du nouvel EHPAD en juillet 2018 lequel dispose de sa propre cuisine.

(1) Les droits de stationnement qui étaient précédemment classés dans les taxes ont été reclassés en produit de service afin d'avoir des données comparables.

COMPOSITION DES PRODUITS DES SERVICES



LES PRODUITS DES SERVICES

en milliers d'euro	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Vie de quartiers	590	639	705	691	689	662
Périscolaire et jeunesse	1 615	1 817	1 652	1 681	1 795	1 887
Crèches - haltes-gardieries	825	824	777	769	745	727
Activités culturelles	67	696	748	137	49	70
Remboursements de frais	1 836	1 628	1 692	668	739	874
Personnel mis à disposition	410	459	406	555	599	546
Droits de stationnement	679	695	659	725	962	1 250
Cuisine centrale	569	582	606	593	508	400
Autres	394	364	443	441	406	448
Produit des services	7 590	7 504	7 769	6 366	6 503	6 864

EVOLUTION DES PRODUITS DES SERVICES

	Moyenne 14-19	14-15	15-16	16-17	17-18	18-19
Vie de quartiers	2,3%	8,3%	10,2%	-2,0%	-0,2%	-3,6%
Périscolaire et jeunesse	3,2%	0,1%	2,2%	1,7%	6,8%	5,1%
Crèches - haltes-gardieries	-2,5%	0,0%	-5,6%	-0,9%	-3,2%	-2,4%
Activités culturelles	-36,4%	2,8%	7,5%	-81,7%	-64,6%	44,7%
Remboursements de frais	-13,8%	-11,5%	3,9%	-60,5%	10,6%	19,3%
Personnel mis à disposition	5,9%	11,7%	-11,2%	62,1%	-10,5%	-7,3%
Droits de stationnement	13,0%	2,3%	-5,1%	10,1%	35,4%	27,2%
Cuisine centrale	-6,8%	2,2%	18,0%	-13,6%	-14,3%	-21,4%
Autres	2,6%	-7,5%	21,6%	0,4%	-8,1%	10,5%
Produit des services	-2,0%	-1,2%	3,5%	-18,1%	2,2%	5,6%

Ville de Laval

Compte administratif 2019

2.6. Les autres produits de fonctionnement**2.6.1. Autres impôts et taxes**

Les autres impôts et taxes s'élevaient en 2019 à 3 357 m€. Ils se composent principalement des droits de mutation (57%), de la taxe sur l'électricité (27%) et de la taxe locale sur la publicité extérieure (13%).

Par rapport à 2018, ils sont en diminution de 6,4%, principalement en raison de la hausse de la taxe sur la publicité extérieure. Ceci s'explique d'une part en raison du niveau élevé de 2018 mais également du fait que certains établissements ont démonté des dispositifs notamment pour passer en dessous de 50m², le tarif passant alors de 80€/m² à 40€/m². Les droits de mutation ont continué à progresser (+6,1%) témoignant d'un dynamisme du marché immobilier sur le territoire.

2.6.2. Subventions et participations

Les subventions et participations s'élèvent en 2019 à 5 570 m€. Elles se composent essentiellement des subventions pour la petite enfance (44%), pour la jeunesse (31%) et du fonds de concours de Laval Agglomération (11%).

Elles sont en augmentation de 11,5% par rapport à 2018 ce qui s'explique principalement par :

- le fonds de concours de Laval Agglomération (632 m€) ;
- des subventions de la CAF pour les activités des maisons de quartier.

A l'inverse les subventions de l'Etat ont diminué pour l'accueil périscolaire conduisant à une baisse de 7% des subventions du secteur enfance jeunesse.

en milliers d'euro	LES AUTRES IMPÔTS ET TAXES				
	2014	2015	2016	2017	2018
Droits de mutation	1 184	1 275	1 493	1 716	1 908
Taxe d'électricité	944	909	916	945	908
Taxe publicité	349	310	608	420	774
Occupation du domaine public	52	46	64	14	39
Droits de place	64	64	66	57	64
Autres	0	0	23	5	0
Autres impôts et taxes	2 594	2 604	3 170	3 158	3 586

EVOLUTION DES AUTRES IMPÔTS ET TAXES

	Moyenne				
	14-19	14-15	15-16	16-17	17-18
Droits de mutation	10,0%	7,6%	17,1%	14,9%	4,8%
Taxe d'électricité	-0,8%	-3,7%	0,8%	3,1%	-3,6%
Taxe publicité	4,5%	-11,1%	95,8%	-30,3%	84,1%
Occupation du domaine public	-5,3%	-10,8%	37,4%	-77,5%	171,9%
Droits de place	0,5%	-0,9%	2,8%	-12,6%	11,9%
Autres impôts et taxes	5,3%	0,4%	21,7%	-0,4%	13,5%

LES SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS

en milliers d'euro	LES SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS				
	2014	2015	2016	2017	2018
Petite enfance	2 138	2 150	2 163	2 442	2 408
Enfance jeunesse	1 020	1 017	1 068	1 074	1 834
Voie de quartier	132	138	156	154	136
Activités culturelles	409	392	435	286	315
Gymnases	110	92	124	113	102
Emplois avenir	129	123	93	84	52
FCIVA	0	0	0	11	6
Fonds de concours aggro.	0	0	0	0	632
Autres subventions et participations	674	512	226	300	242
Subventions et participations	4 632	4 424	4 264	4 464	4 997

EVOLUTION DES SUBVENTIONS ET PARTICIPATION

	Moyenne				
	14-19	14-15	15-16	16-17	17-18
Petite enfance	2,7%	0,6%	0,6%	12,9%	-1,4%
Enfance jeunesse	10,8%	-0,3%	5,0%	0,6%	70,7%
Voie de quartier	-2,2%	-9,2%	12,7%	-1,1%	-75,4%
Activités culturelles	-9,6%	-4,0%	10,9%	-3,4%	10,2%
Gymnases	-1,8%	-16,0%	34,7%	-8,5%	-10,5%
Emplois avenir	-28,8%	-4,5%	-24,2%	-10,3%	-37,9%
Autres subventions et participations	-16,7%	-24,1%	-55,9%	33,1%	-19,3%
Subventions et participations	3,8%	-4,5%	-3,6%	4,7%	11,9%

Ville de Laval

Compte administratif 2019

2.6.3. Atténuations de charges

Le produit des atténuations de charges s'élève en 2019 à 409 m€ et se compose des remboursements de frais de personnel (161 m€) et de la valorisation de la main d'œuvre des travaux en régie (248 m€).

LES ATTÉNUATIONS DE CHARGES						
en milliers d'euro	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Rest frais de personnel	204	206	211	214	194	161
Travaux en régie valorisation personnel	165	231	93	167	174	248
Atténuations de charge	370	437	304	381	368	409

2.6.4. Autres produits de gestion courante

Les autres produits de gestion courante s'élèvent en 2019 à 400 m€ et se composent essentiellement des loyers (314 m€) et des redevances d'affermage (83 m€).

LES AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE						
en milliers d'euro	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Loyers	373	349	361	531	423	314
Redevance fermiers	153	106	67	66	67	83
Autres	1	1	3	3	2	3
Autres produits de gestion	528	456	430	600	492	400

Les loyers ont fortement diminué du fait de l'ouverture du nouvel EHPAD qui a conduit à la fin de la location de l'Épine à l'été 2018.

2.7. Les produits exceptionnels

En 2019, les produits exceptionnels s'élèvent à 139 m€ et se composent essentiellement des indemnités de sinistres (66 m€).

LES PRODUITS EXCEPTIONNELS						
en milliers d'euro	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Indemnités de sinistre	176	148	210	195	75	66
Régularisation TVA	62	6	15	5	2	5
Remboursement énergies	24	102	92	1	0	0
Produits financiers	0	1	39	19	19	19
Indemnisation passagère	0	0	890	0	0	0
Reprises sur provisions	0	0	0	0	108	0
Autres produits exceptionnels	61	47	174	45	42	49
Produits except. et financiers	323	301	1 419	266	246	139

3. LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

3.1. Le fonctionnement courant

Les dépenses de fonctionnement courant s'élevaient à 51 241 m€ en 2019 et se composent principalement des dépenses de personnel (67%) et des charges à caractère général (21%).

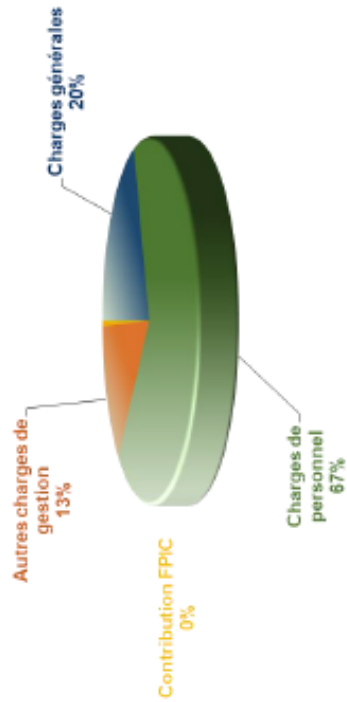
Elles sont stables par rapport à 2018, toutefois les charges à caractère général sont progressées de 4,4% ce qui a été neutralisé par une baisse des dépenses de personnel, des autres charges de gestion et de la contribution au FPIC.

L'accroissement des charges à caractère général s'explique par :

- une progression des dépenses d'énergies qui s'explique par le changement de fournisseur de gaz (cf infra), des fuites d'eau sur certains sites,
- l'impact du bilan de la mutualisation qui fait désormais l'objet d'une dépense contre une retenue sur la dotation de solidarité communautaire précédemment,
- un nouveau loyer pour l'espace culturel et associatif (ex Scormam).

La baisse importante de la contribution au FPIC s'explique par le fait que le territoire est redevenu éligible à la suite de la fusion entre Laval Agglomération et la communauté de communes du Pays de Loiron (cf supra).

COMPOSITION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT COURANT



LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT COURANT

	2014	2016	2017	2018	2019
en milliers d'euro					
Charges générales	11 945	10 870	10 285	10 255	10 545
+ Charges de personnel	43 883	42 244	40 539	37 340	34 175
+ Autres charges de gestion	6 691	6 697	6 583	6 832	6 504
+ Contribution FPIC	0	0	110	255	241
= Charges de fonct. courant	62 519	59 812	57 517	54 683	51 241

EVOLUTION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT COURANT

	Moyenne	14-15	15-16	16-17	17-18	18-19
Charges générales	-2,5%	-9,0%	-5,4%	-0,3%	-1,5%	4,4%
Charges de personnel	-4,9%	-3,7%	-4,0%	-7,9%	-8,5%	-0,2%
Autres charges de gestion	-0,6%	0,1%	-1,7%	3,8%	-1,9%	-3,0%
Contribution FPIC	s.o.	s.o.	s.o.	132,0%	-5,6%	-71,3%
Charges de fonct. courant	-3,9%	-4,3%	-3,6%	-4,9%	-6,3%	0,0%

Ville de Laval

Compte administratif 2019

3.1.1. Les charges à caractère général

Les charges à caractère général s'élevaient en 2019 à 10 545 m€. Les principales dépenses concernent les énergies (30%), l'alimentation (9%) et les fournitures (8%).

Par rapport à 2018, elles sont en hausse de 4,4%, cette hausse s'explique essentiellement par :

- la forte progression des dépenses des énergies (+6,9%), ceci ayant plusieurs facteurs d'explications (cf infra).
- le bilan de la mutualisation qui était précédemment impacté sur la dotation de solidarité communautaire. Cette dernière ayant été fusionnée avec l'attribution de compensation, le bilan de la mutualisation fait désormais l'objet d'une dépense directe,
- Le nouveau loyer pour la part de la Scomam appartenant à l'agglomération occupé pour des besoins de la ville.

En dehors de ces dépenses, les charges à caractère général sont en diminution de 1,1%.

en milliers d'euro	2018	2019	2018/2019
Energies	2 947	3 152	6,9%
Bilan mutualisations	47	297	n.s.
Loyer Scomam	0	69	s.o.
Autres	7 108	7 027	-1,1%
Total	10 103	10 545	4,4%

Les dépenses d'alimentation ont fortement contribué à la diminution de ces dépenses ce qui résulte principalement du nouvel EHPAD qui dispose désormais de sa propre cuisine.

LES CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL						
en milliers d'euro	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Energie	3 358	3 086	2 763	3 005	2 947	3 152
Alimentation	1 234	1 224	1 171	1 261	1 166	1 002
Fournitures	844	848	782	812	792	843
Maintenance	746	670	607	542	569	601
Publicité, relations publiques	568	417	360	370	332	324
Locations mobilières	498	410	366	285	339	417
Autres charges générales	300	277	250	250	238	193
Honoraires	262	347	423	398	287	344
Dotations	708	712	641	508	410	508
Assurances	298	307	293	295	261	228
Petit équipement	497	504	411	465	452	461
Voies	230	194	199	178	126	143
Transports	238	224	183	174	153	155
Fournitures d'équipement	102	67	50	0	13	89
Formation	98	79	82	74	68	92
Remboursement frais agglomération	129	69	77	65	72	89
Quotient Foncié	0	0	0	0	122	394
Autres charges générales	152	0	0	0	0	0
Charges à caract. général*	11 945	10 870	10 285	10 255	10 103	10 545

* hors fourniture des travaux en régie

	EVOLUTION DES CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL				
	Moyenne 14-19	14-15	15-16	16-17	17-19
Energies	-13%	-8,1%	-10,5%	8,7%	-19%
Alimentation	-4,1%	-0,8%	-4,3%	9,4%	-9,0%
Fournitures	0,0%	0,4%	-7,8%	3,9%	-2,4%
Maintenance	-4,2%	-10,1%	-9,5%	-10,7%	5,0%
Publicité, relations publiques	-10,6%	-26,6%	-13,7%	3,0%	-10,3%
Locations mobilières	-3,0%	-17,7%	-10,7%	22,0%	18,8%
Autres charges générales	-9,6%	-15,0%	2,8%	-12,0%	-3,3%
Honoraires	6,6%	32,3%	21,8%	-5,9%	-27,8%
Locations immobilières	-6,4%	0,6%	-10,1%	-21,0%	-13,0%
Assurances	-3,3%	3,0%	-4,5%	0,6%	-11,5%
Petit équipement	-1,5%	1,4%	-18,5%	18,1%	-6,8%
Voies	-9,1%	-15,9%	2,8%	-10,8%	-29,1%
Transports	-9,3%	6,2%	-18,1%	-4,8%	-12,2%
Déplacements et réceptions	-2,7%	-34,2%	-16,8%	79,2%	13,3%
Fournitures d'équipement	-1,4%	-19,1%	3,5%	-10,1%	-7,4%
Formation	-6,7%	-45,5%	11,5%	-11,8%	6,5%
Remboursement frais agglomération	5,0	5,0	5,0	5,0	233,2%
Autres charges générales	-1,9%	-13,6%	10,6%	-9,9%	13,0%
Charges à caract. général	-2,8%	-8,0%	-5,4%	-0,3%	-1,5%

Compte administratif 2019

Ville de Laval

Les dépenses d'énergie regroupent l'électricité, le gaz, le chauffage urbain, l'eau, les combustibles et le carburant.

Au sein des dépenses d'électricité, les dépenses pour les espaces publics sont en diminution significative pour la deuxième année consécutive en raison des investissements réalisés en matière d'économie d'énergie et de la réduction des plages d'éclairage dans des lotissements.

Le gaz est le facteur qui progresse le plus au sein des énergies ce qui s'explique par changement de prestataire conduisant à un mode de facturation différente. Ainsi, le prestataire précédemment facturait au semestre alors que le nouveau prestataire facture au mois. Il en résulte, pour de nombreux bâtiments, une facturation qui représente jusque 18 mois de consommation. A cela s'ajoute un manque de rigueur dans la facturation du précédent fournisseur qui n'avait pas facturé certains bâtiments pendant de nombreux mois faisant par exemple que la salle polyvalente ainsi que la salle de quartier du Tertre ont fait l'objet d'une facturation de 36 mois.

La progression des dépenses d'eau s'explique par l'accroissement de la consommation des bouches d'arrosage (+6 137 m³) et de trois sites : le Foirail (+3 306 m³) et les terrains de football du site de l'Aubépin (+5 904 m³) en raison de fuites et le stade avenue Pierre de Coubertin (+4 291 m³)

Trois types de carburant sont utilisés : le gazole, le sans plomb, le gazole non routier. L'accroissement des dépenses de 10% s'explique exclusivement par l'augmentation des quantités payées, le prix moyen de chacun de ces carburants ayant diminué entre 2018 et 2019.

en milliers d'euro	2017	2018	2019	2017/2018	2018/2019
Electricité bâtiments	933	899	931	-3,6%	3,6%
Electricité espaces publics	557	503	434	-9,7%	-13,7%
Gaz	523	564	710	7,7%	25,9%
Chauffage urbain	122	217	213	77,7%	-1,6%
Eau	245	199	242	-18,6%	21,4%
Combustibles	38	25	27	-34,9%	8,8%
Carburant	596	541	595	-7,9%	10,0%
Total	3 005	2 947	3 152	-1,9%	6,9%

Evolution des dépenses d'eau

	2018	2019	2018/2019
Foirail	4 528 €	15 890 €	11 362 €
Stade Coubertin	26 804 €	39 976 €	13 172 €
Terrains Aubépin	9 245 €	17 110 €	7 866 €
Bouches d'arrosage	29 724 €	39 700 €	9 976 €
Autres	129 091 €	129 302 €	211 €
Total	199 392 €	241 978 €	42 586 €

	quantités payées		prix moyen		
	2018	2019	2018/2019	2018	2019
Gazole	341 999 l	370 987 l	8,5%	1,1710	1,1636
Sans plomb	19 001 l	24 000 l	26,3%	0,7582	0,7337
Gazole non routier	65 000 l	74 980 l	15,4%	1,2563	1,2556

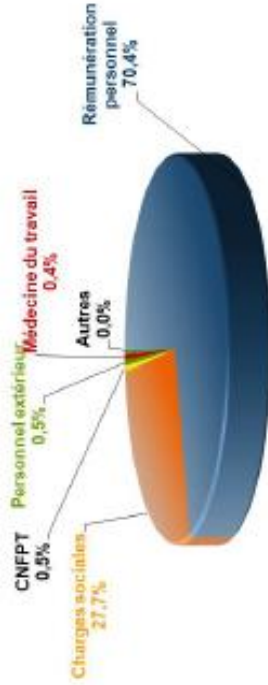
3.1.2. Les dépenses de personnel

Les dépenses de personnel s'élèvent en 2019 à 34 123 m€ et se composent principalement de la rémunération des agents (70%) et des charges sociales (28%).

Par rapport à 2018, elles ont diminué de 0,2%. Toutefois cette baisse résulte essentiellement de la mutualisation avec Laval Agglomération de la direction des affaires culturelles. A périmètre constant, elles sont en progression de 0,5%.

Ce faible niveau de progression s'explique par les efforts entrepris pour une amélioration de la gestion de la collectivité et a été amplifié par les difficultés de recrutement que l'on peut constater au niveau national tant dans le secteur public que dans le secteur privé.

LA COMPOSITION DES DÉPENSES DE PERSONNEL



LES DÉPENSES DE PERSONNEL

en milliers d'euro	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Rémunération personnel	30 824	29 593	28 275	25 965	24 033	24 016
Charges sociales	12 398	11 994	11 472	10 631	9 476	9 460
Personnel extérieur	0	4	173	178	153	174
CNEPT	252	244	210	195	179	179
Médecine du travail	170	146	147	144	153	133
FJT	237	263	261	227	164	147
Autres	0	0	1	0	17	14
Charges de personnel	43 883	42 244	40 539	37 340	34 175	34 123

EVOLUTION DES DÉPENSES DE PERSONNEL

	Moyenne	14-16	15-16	16-17	17-18	18-19
Rémunération personnel	-4,9%	-4,0%	-4,5%	-8,2%	-7,4%	-0,1%
Charges sociales	-5,3%	-3,3%	-4,4%	-7,3%	-10,9%	-0,2%
CNEPT	-6,6%	-3,3%	-13,7%	-7,4%	-8,1%	0,1%
Médecine du travail	-4,8%	-14,0%	0,6%	-2,1%	6,0%	-12,9%
FJT	9,0%	n.s.	19,0%	27,8%	10,4%	
Charges de personnel	-4,9%	-3,7%	-4,0%	-7,9%	-8,5%	-0,2%

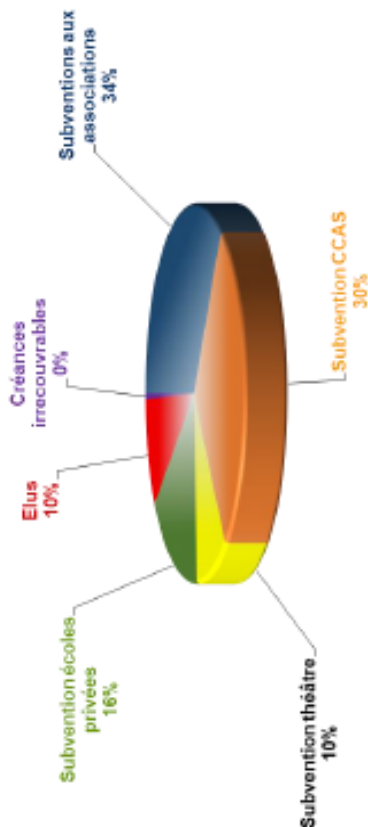
3.1.3. Autres charges de gestion courante

Les autres charges de gestion courantes correspondent aux subventions (associations, CCAS, théâtre, écoles privées), aux dépenses relatives aux élus (indemnités, cotisations, frais de missions, formations) et aux créances irrécouvrables.

En 2019, elles s'élèvent à 6 504 m€ et se composent principalement des subventions aux associations (34%), de la subvention au CCAS (30%) et des subventions aux écoles privées (16%).

Par rapport à 2018, elles sont en baisse de 3,6% notamment en raison de la baisse de la subvention au CCAS.

LA COMPOSITION DES AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE



LES AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE						
en milliers d'euro	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Subventions aux associations	2 645	2 612	2 568	2 455	2 296	2 213
Subvention CCAS	1 900	1 850	1 700	2 056	2 065	1 965
Subvention théâtre	525	603	607	601	616	640
Subvention écoles privées	1 027	1 013	1 052	1 046	1 013	1 029
Elus	516	529	545	564	620	620
Créances irrécouvrables	74	87	105	100	89	32
Autres	4	4	5	6	4	2
Autres charges gestion courante	6 691	6 697	6 583	6 832	6 703	6 504

EVOLUTION DES AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE						
	Moyenne					
	14-19	15-16	16-17	17-18	18-19	
Subventions aux associations	-3,5%	-1,2%	-1,7%	-4,4%	-6,5%	-3,6%
Subvention CCAS	0,7%	-2,6%	-8,1%	20,9%	0,4%	-4,8%
Subvention théâtre	4,0%	14,9%	0,7%	-1,0%	2,5%	3,9%
Subvention écoles privées	0,0%	-1,4%	3,9%	-0,6%	-3,2%	1,6%
Elus	3,7%	2,6%	3,0%	3,5%	9,9%	0,0%
Créances irrécouvrables	-15,6%	16,6%	21,1%	-4,4%	-11,4%	-64,1%
Autres charges gestion courante	-0,6%	0,1%	-1,7%	3,8%	-1,9%	-3,0%

3.2. Les dépenses exceptionnelles et financières hors intérêts

Les dépenses exceptionnelles s'élevaient en 2019 à 1 672 m€ et se composent essentiellement de la soulte annuelle versée à DEFFA BANK pour la sortie du produit toxique (65%) et de la subvention au budget annexe parking (21%).

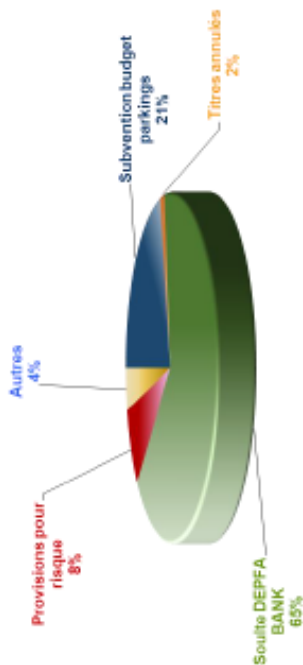
La sortie du produit toxique au début de l'année 2017 permettant à la ville de sortir du risque de change entre l'euro et le franc suisse fait que la ville doit verser pendant huit années une soulte de sortie annuelle de 1 094 m€. Cela conduit à payer 3 282 m€ sur les trois dernières années alors qu'il aurait été payé 7 436 m€ si le produit avait été conservé soit un bilan positif de 4 154 m€. Depuis 2017, le franc Suisse s'est apprécié, la parité étant actuellement de 1,05 donnant un taux d'intérêt autour de 40%. Si les taux de change anticipés se vérifiaient (autour de 1,05 et 1,04 jusque 2024), le bilan global de la sortie serait de 4 231 m€.

Concernant la subvention au budget parking, la baisse de la redevance du concessionnaire (-32 m€) conjoint à une baisse des intérêts des emprunts (-9 m€) a conduit à accroître la subvention d'équilibre de 23 m€.

En 2019, des provisions ont été constituées à hauteur de 126m€, au titre des comptes épargne temps.

A noter que le reversement des excédents 2019 de l'eau et l'assainissement à Laval Agglomération (2 M€) n'est pas prise en compte dans la mesure où il est financé par une reprise sur provision équivalente.

COMPOSITION DES DÉPENSES EXCEPTIONNELLES



en milliers d'euro	Swap	Situation actuelle	Ecart
Echéances 2017-2019	7 436	3 282	4 154
Anticipation 2020-2024	5 549	5 470	78
Total	12 984	8 753	4 232

en milliers d'euro	LES DÉPENSES EXCEPTIONNELLES			2018	2019
	2014	2016	2017		
Subvention pompes funèbres	0	0	0	0	0
Soulte DEFFA BANK	0	0	1 094	1 094	1 094
Subvention budget parkings	653	572	407	336	359
Titres annulés	87	24	81	57	74
Titre de subvention	39	11	0	0	0
Bonification intérêts Médiane	9	7	4	1	0
TVA	1	0	0	0	0
Provisions pour risque	0	0	187	0	211
Autres	245	52	103	160	123
Dépenses except. et financières	1 033	687	851	1 719	1 838

4. ANALYSE DE LA DETTE

Les intérêts courus des emprunts se sont élevés en 2019 à 2 217 m€ soit à un niveau inférieur à 2018 (2 383 m€).

Le capital remboursé a continué d'augmenter en 2019 (+176 m€) ce qui résulte du profil d'extinction de la dette.

Au final, en 2019 l'annuité de la dette est demeuré relativement stable (+ 11 m€) par rapport à 2018 conduisant à une annuité de 10 M€

Concernant le taux d'intérêt moyen, il a légèrement baissé en passant de 3,1% à 3,0%.

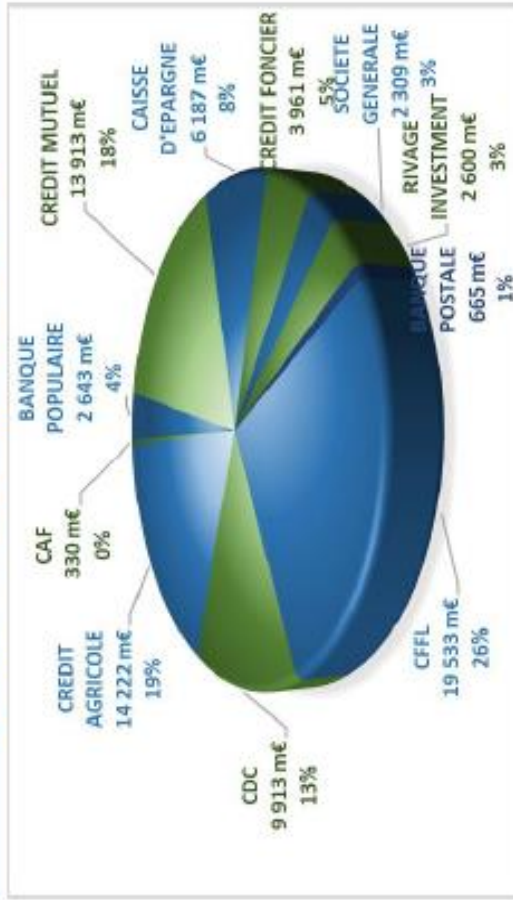
LES INTÉRÊTS COURUS						
	2014	2016	2016	2017	2018	2019
<i>en milliers d'euro</i>						
Intrêts échus	2 947	2 713	2 518	2 363	2 405	2 200
+ Solde intrêts non échus	-96	-93	-66	-30	-66	-20
- Intrêts récupérables	71	69	65	61	59	54
- Solde intrêts récup. non échus	-2	-1	-2	-2	-2	-2
= Intrêts courus hors swaps	2 782	2 563	2 399	2 273	2 284	2 127
+ Solde Sw. sp.	2 489	3 847	3 791	104	99	90
= Intrêts courus des emprunts	5 270	6 411	6 190	2 377	2 383	2 217

LE REMBOURSEMENT DE CAPITAL						
	2014	2016	2016	2017	2018	2019
<i>en milliers d'euro</i>						
Capital remboursé	6 907	7 082	7 201	7 446	7 660	7 840
+ Remboursements anticipés	0	0	0	0	0	0
- Capital récupérable	60	63	67	70	73	77
= Remboursement capital	6 846	7 019	7 135	7 376	7 587	7 763

L'ANNUITÉ DE DETTE						
	2014	2016	2016	2017	2018	2019
<i>en milliers d'euro</i>						
Intrêts des emprunts	5 270	6 411	6 180	2 377	2 383	2 217
+ Remboursement de capital	6 846	7 019	7 135	7 376	7 587	7 763
= Annuité de dette	12 117	13 429	13 314	9 753	9 970	9 981

LE TAUX D'INTÉRÊT MOYEN						
	2014	2016	2016	2017	2018	2019
<i>en milliers d'euro</i>						
Intrêts échus	2 947	2 713	2 518	2 363	2 405	2 200
+ Solde Swap	2 489	3 847	3 791	104	99	90
= Intrêts échus des emprunts	5 436	6 561	6 309	2 467	2 505	2 290
+ Encours au 1 ^{er} janvier	81 665	84 763	81 481	78 686	81 352	77 032
= Taux d'intérêt moyen	6,7%	7,7%	7,7%	3,1%	3,1%	3,0%
Taux moyen hors swap €/CHF	3,8%	3,4%	3,2%	3,1%	3,1%	3,0%

L'ENCOURS DE DETTE					
	2014	2016	2017	2018	2019
en milliers d'euro					
Encours 1er janvier	81 665	84 763	81 481	78 886	81 352
- Remboursement capital	6 907	7 082	7 201	7 446	7 840
+ Epargnit	10 005	3 800	4 606	9 912	7 086
= Encours total mobilisé	84 763	81 481	78 886	81 352	77 032
+ rapatrié sur n+1	800	3 157	103	1 828	4 470
= encours total contracté	85 563	84 638	78 989	83 180	81 502
CLASSEMENT DE L'ENCOURS DE DETTE SELON LA CHARTE GISSLER					
en milliers d'euro					
A1 (taux fixe ou variable à simple euro)	64 111	61 354	60 508	73 089	69 714
B1 (taux à simple indice euro)	1 622	1 476	1 332	1 180	1 024
B2 (taux à simple indice inflation)	9 026	8 946	8 042	7 083	6 293
B3 (structure multicatégorie de 5)	0	0	0	0	0
- hors charte Gissler	10 004	9 604	9 004	0	0
TOTAL	84 763	81 481	78 886	81 352	77 032



- Au 31/12/2019, l'encours de dette mobilisé s'élève à 76 277 m€ classé selon la charte Gissler de la manière suivante :
 - 70 M€ (92%) en catégorie A1 qui se compose de 57,6 M€ de prêts à taux fixe, 5,2 M€ de prêts indexés sur l'euroibor, 7,2 M€ de prêts indexés sur le livret A ;
 - 0,9 M€ (1%) en catégorie B1 correspondant à un prêt couvert par un contrat de swap dont le taux est de 4,45% lorsque l'euroibor 12 mois est inférieur à 6% sinon le taux payé correspond à l'euroibor 12 mois ;
 - 5,4 M€ (8%) en catégorie B2 correspondant à deux emprunts :
 - 1,4 M€ dont le taux d'intérêt payé correspond à un taux de 3,98% majoré lorsque l'inflation est supérieure à 2,05% et minoré lorsque l'euroibor est inférieur à 3,50%. Le taux est plafonné à 6,47% et peut diminuer jusque 3,23% ;
 - 4,0 M€ dont le taux d'intérêt payé est égal à l'inflation française majorée d'une constante de 3,44%.

A noter que ce dernier emprunt a fait l'objet d'une opération de refinancement vers un taux fixe de 2% qui sera effective après l'échéance de 2020.

- La ville de Laval compte onze organismes créanciers concentrés principalement sur quatre organismes :
- la Caisse Française de Financement Local (26%),
 - le Crédit Agricole (19%),
 - le Crédit Mutuel (18%),
 - la Caisse des Dépôts et Consignation (13%).

L'intégralité des emprunts encaissés ou contractés en 2019 sont classés dans la catégorie A1 de la charte Gissler, la ville privilégiant les emprunts à taux fixe ou profitant des offres sur livret A proposées par la Caisse des Dépôt et Consignation.

Les emprunts encaissés en 2019 se sont élevés à 7,1 M€ :

- trois prêts pour un total de 4 470 m€ octroyés en 2018,
- un prêt de 2,6 M€ contractés en 2018 auprès de Rivage Investment.

Aucun emprunt n'a fait l'objet de report sur 2020.

CARACTÉRISTIQUES DES PRÊTS ENCAISSÉS OU CONTRACTÉS EN 2019

ORGANISME	MONTANT	DURÉE	Taux	CL	ST	AFFECTATION
Emprunts contractés en 2018 et mobilisés en 2019						
CAISSE DES DEPOTS	470	20 ans	LIVRET A + 0.60%	A1		SALLE POLYVALENTE
CAISSE DES DEPOTS	1 000	25 ans	LIVRET A + 1.21%	A1		POLE ECHANGE MULTIMODAL
CREDIT AGRICOLE	2 000	20 ans	FXE: 1.90%	A1		NON AFFECTE
CREDIT MUTUEL	1 000	15 ans	FXE: 1.97%	A1		NON AFFECTE
Emprunts contractés en 2019 et mobilisés en 2019						
RIVAGE INVESTMENT	2 600	15 ans	FXE: 1.05%	A1		NON AFFECTE
CAF	4	8 ans	FXE: 0%	A1		AGRANDISSEMENT MC GRENOUX
CAF	12	8 ans	FXE: 0%	A1		DIVERS PROJETS
Emprunts contractés en 2018 et reportés sur 2019						
NEANT						

5. LES RESSOURCES PROPRES D'INVESTISSEMENT

Les ressources propres d'investissement se composent du fonds de compensation de TVA (FCTVA), de la taxe d'aménagement qui a remplacé la taxe locale d'équipement et des produits de cession.

LES RESSOURCES PROPRES D'INVESTISSEMENT						
en milliers d'euro	2014	2015	2016	2017	2018	2019
FCTVA	1 767	1 537	1 143	1 124	1 431	947
+ TLBTaxo aménagement net	193	262	361	345	452	314
+ Cessions*	2 825	3 421	4 038	3 039	1 571	2 302
+ Dons et legs	0	0	11	4	0	0
= Ressources propres d'invest	4 785	5 220	5 552	4 512	3 455	3 563

* : cession de la résidence Avicenne comptabilisée sur 2016

La part des investissements éligibles au FCTVA à légèrement baissé et s'élève à 88%. Cette baisse s'explique par une forte proportion de fonds de concours en 2018 versés pour le pôle d'échange multimodal et la ZAC Ferné, ces dépenses n'étant pas grevées de TVA.

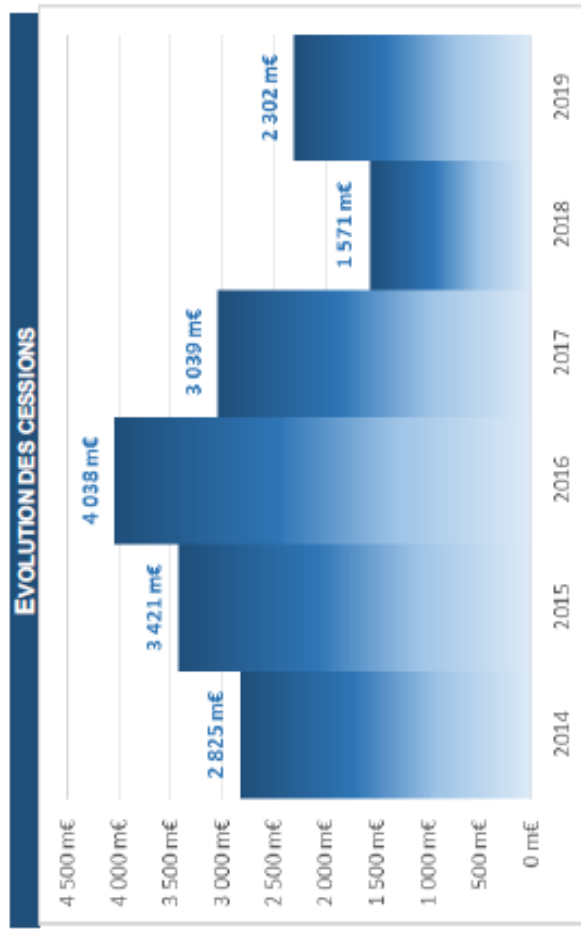
PART DES INVESTISSEMENTS ÉLIGIBLES AU FCTVA						
en milliers d'euro	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Dépenses équipement n-1*	12 862	13 246	7 275	7 186	9 060	6 560
FCTVA	1 767	1 537	1 143	1 124	1 431	947
Part des dépenses éligibles	87%	74%	96%	95%	96%	88%

* y compris matériaux des travaux en régie

Les cessions se sont élevées à 2,3 M€, soit un montant supérieur aux prévisions. Les principales ventes ont été :

- Un terrain situé à Hillard (750 m€),
- L'office du tourisme (600 m€),
- Le bail emphytéotique d'Habitat Jeune rue Mazagran (330 m€)
- Un terrain situé à Grenoux (265 m€),
- Deux maisons du centre horticole (225 m€).

Cette politique dynamique de cessions qui amène à de nouveaux programmes immobiliers a pour objectif de rendre attractif la ville et de lutter contre la problématique démographique qui a pour conséquence une perte d'habitants depuis 2009.



6. DISPONIBLE POUR FINANCEMENT

L'excédent brut courant qui mesure l'écart entre les produits et les charges courants s'élève en 2019 à 11,9 M€. Il est en progression par rapport à 2018 (+1,0 M€) et est supérieur au niveau de 2014.

Cette nette progression s'explique par le dynamisme des recettes (+1,6%) alors que les dépenses sont demeurées stables.

La relative stabilité du résultat exceptionnel et la stabilité de l'annuité de la dette font que la CAF nette connaît également une progression similaire et devient positive, ce qui est la première fois depuis 2011.

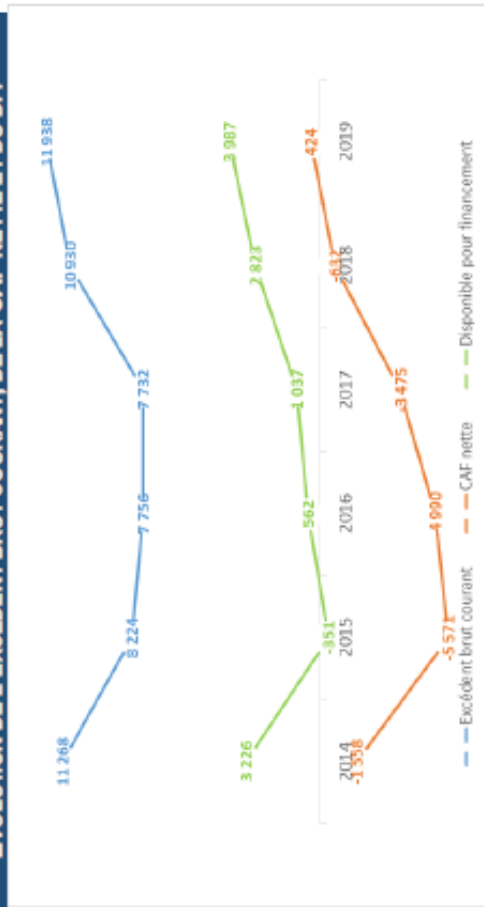
Le montant élevé des ressources propres d'investissement (3,6 M€ dont 2,3 M€ de cessions) permettent de dégager un disponible pour le financement des investissements de près de 4 M€. Ce niveau signifie que l'objectif intermédiaire de réserver les emprunts aux investissements récurrents est atteint.

DÉTERMINATION DU DISPONIBLE POUR FINANCEMENT

en milliers d'euro	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Produits fonctionnement courant	7 378	68 036	65 273	62 415	62 153	63 179
- Charges fonctionnement courant	62 519	59 512	57 517	54 583	51 222	51 241
= Excédent brut courant	11 268	8 224	7 756	7 732	10 932	11 938
+ Produits exceptionnels	323	301	1 419	266	246	139
- Dépenses exceptionnelles	1 033	967	951	1 719	1 838	1 672
= Excédent de gestion	10 558	7 859	8 225	6 278	9 339	10 405
- Intérêts de la dette	5 270	6 411	6 180	2 377	2 383	2 217
= CAF brute	5 288	1 448	2 145	3 901	6 957	8 188
- Remboursement de capital	6 846	7 019	7 135	7 376	7 587	7 763
= CAF nette	-1 558	-5 571	-4 990	-3 475	-630	424
+ RPI hors cessions	1 960	1 799	1 514	1 474	1 893	1 260
= DPF hors cessions	401	-3 771	-3 475	-2 002	1 263	1 685
+ Cessions*	2 625	3 421	4 038	3 039	1 571	2 302
= Disponible pour financement	3 226	-351	562	1 037	2 824	3 987

* : cession de la résidence Avicenne comptabilisée sur 2016

EVOLUTION DE L'EXCÉDENT BRUT COURANT, DE LA CAF NETTE ET DU DPF*



7. LES INVESTISSEMENTS

Les dépenses d'investissement se sont élevées en 2019 à 7 643 m€ pour 1 687 m€ de subventions soit une dépense nette de 5 956 m€, niveau légèrement inférieur aux deux dernières années.

Les principales opérations ayant donné lieu à mandatement ont été :

- les dotations équipements (1 367 m€)
- le pôle d'échange multimodal (1 273 m€)
- le plan qualité voirie (1 103 m€)
- le plan qualité écoles (558 m€)
- la salle polyvalente (544 m€)
- le quartier Ferrié (398 m€)
- le plan qualité équipements de proximité (340 m€)
- les eaux pluviales (255 m€)
- les études centre-ville (311 m€)
- le plan qualité équipements culturels (280 m€)
- le plan qualité équipements sportifs (257 m€).

A ces dépenses, il convient d'ajouter les dépenses d'investissement qui ont été engagées mais non mandatées et qui n'ont pas fait l'objet d'autorisation de programme qui représentent 5 752 m€ et portant notamment sur :

- le pôle d'échange multimodal (1 228 m€)
- les dotations équipements (868 m€)
- le plan qualité espaces verts (598 m€)
- le plan qualité équipements sportifs (558 m€),
- le PRU Pommerais (523 m€)
- le plan qualité écoles (323 m€)

En moyenne les subventions représentent 25% des dépenses H.T., moins que la moyenne des six dernières années (35%), la passerelle de la gare ayant bénéficié les années précédentes d'une proportion élevée de subventions.

En 2019, les investissements ont été financés par emprunt (56%), subventions (13%) et autofinancement (31%).

LES DÉPENSES NETTES D'INVESTISSEMENT						
en milliers d'euro	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Dépenses d'investissement	14 012	9 052	7 705	10 715	8 928	7 643
+ indemnité de refinancement	500	0	0	0	0	0
- Subvention d'investissement	3 957	2 607	2 841	4 236	2 489	1 687
= Dépenses nettes	10 555	6 445	4 864	6 479	6 439	5 956

LA PART DE SUBVENTIONS						
en milliers d'euro	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Subventions hors amendes	3 523	2 004	2 229	3 512	1 828	1 265
Dépenses H.T.*	11 302	5 864	5 866	7 459	5 518	5 119
Taux moyen subventions	31%	34%	38%	47%	33%	25%

*: dépenses H.T. des chapitres 20, 21 et 23

LE FINANCEMENT DE L'INVESTISSEMENT						
en milliers d'euro	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Disponible pour financement	3 226	-351	562	1 037	2 823	3 987
+ Subventions	3 957	2 607	2 841	4 236	2 489	1 687
+ Emprunt	10 005	3 800	4 606	9 912	3 340	7 086
= Financement des invest.	17 188	6 057	8 009	15 185	8 651	12 759
- Dépenses d'investissement	14 012	9 052	7 705	10 715	8 928	7 643
- Indemnité de refinancement	500	0	0	0	0	0
= Variation excédent de clôture	2 676	-2 995	305	4 470	-276	5 116

L'EXCÉDENT GLOBAL DE CLÔTURE						
en milliers d'euro	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Excédent global de clôture n-1	-231	2 445	-550	-246	4 224	3 939
+ EGC n-1 pompes funéraires	0	0	0	0	-9	0
+ Variation excédent de clôture	2 676	-2 995	305	4 470	-276	5 116
= Excédent global de clôture n	2 445	-550	-246	4 224	3 939	9 055
- reports en dépense						5 791
+ reports en recette						1 328
= Excédent global de clôture net						4 592

8. LES BUDGETS ANNEXES

8.1. Le budget lotissement de Beaugard

Dans ce budget, sont retracées les écritures de stocks de terrains.

L'emprunt mobilisé à l'origine a été remboursé en 2012. Aucune cession n'a été réalisée à ce jour et aucun emprunt nouveau n'a été contracté faisant que ce budget est en déficit de 1,5 M€ porté actuellement en trésorerie.

BEAUREGARD : EXCÉDENT DE CLÔTURE						
en milliers d'euro	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Produits fonctionnement	1 615	1 615	1 615	1 615	1 615	1 615
- Charges fonctionnement	1 615	1 615	1 615	1 615	1 615	1 615
= Excédent de fonctionnement	0	0	0	0	0	0
+ Recettes investissement	1 615	1 615	1 615	1 615	1 615	1 615
- Dépenses investissement	1 615	1 615	1 615	1 615	1 615	1 615
= Solde investissement	0	0	0	0	0	0
+ Résultat de clôture n-1	-1 615	-1 615	-1 615	-1 615	-1 615	-1 615
= Résultat global de clôture n	-1 615	-1 615	-1 615	-1 615	-1 615	-1 615

8.2. Le budget parking

Ce budget a été créé à compter du 1er janvier 2009 pour retracer les opérations financières des parkings assujettis à la TVA.

2013 a été la première année de mise en œuvre de la délégation de service public de stationnement. Il en résulte que ce budget ne retrace plus que les dépenses afférentes aux emprunts conservés par la ville, les amortissements et des investissements complémentaires.

Ces dépenses sont financées par une subvention à hauteur de 359 m€ en provenance du budget principal.

Les dotations nettes aux amortissements (309 m€) étant supérieures au remboursement de capital (298 m€), l'équilibre de ce budget nécessite que la CAF brute soit au moins égale aux dotations nettes aux amortissements.

La diminution de la redevance du concessionnaire en 2019 (- 32 m€) a nécessité une augmentation de la subvention d'équilibre, toutefois la baisse des intérêts des emprunts (- 9 m€) a permis de limiter cet impact.

DÉTERMINATION DE LA CAF NETTE						
	2014	2015	2016	2017	2018	2019
en milliers d'euro						
Produits d'exploitation	0	0	0	0	0	0
+ Subvention d'exploitation	653	572	475	407	326	359
+ Redevance concessionnaire	7	11	54	114	173	141
= Produits fonctionnement courant	660	583	529	521	509	500
- Charges fonctionnement courant	0	0	0	0	0	0
= Excédent brut courant	660	583	529	521	509	500
+ Produits exceptionnels	0	0	0	0	0	0
- Dépenses exceptionnelles	50	37	0	0	0	0
= Excédent de gestion	610	546	529	521	509	500
- Intérêts de la dette	314	237	220	211	200	191
= CAF brute	296	309	309	310	309	309
- Remboursement de capital	237	247	259	272	285	298
= CAF nette	60	62	50	38	25	11
LE FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS						
	2014	2015	2016	2017	2018	2019
en milliers d'euro						
CAF nette	60	62	50	38	25	11
Subventions	0	0	0	0	0	0
+ Emprunt	0	0	0	0	0	0
= Financement des invest.	60	62	50	38	25	11
- Dépenses d'investissement	77	0	6	0	0	0
= Variation excédent de clôture	-17	62	44	38	25	11
EXCÉDENT GLOBAL DE CLÔTURE						
	2014	2015	2016	2017	2018	2019
en milliers d'euro						
Excédent global de clôture n-1	569	552	614	658	697	721
+ Variation excédent de clôture	-17	62	44	38	25	11
= Excédent global de clôture n	552	614	658	697	721	732
- Reports en dépense	0	0	0	0	0	0
+ Reports en recette	0	0	0	0	0	0
= Excédent global de clôture net	552	614	658	697	721	732
LA COUVERTURE DES AMORTISSEMENTS						
	2014	2015	2016	2017	2018	2019
en milliers d'euro						
Espagne brute	296	309	309	310	309	309
Dotations aux amortissements	306	309	309	309	309	309
Ratio de couverture	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0	1,0

REPUBLIQUE FRANÇAISE

VILLE - VILLE DE LAVAL (1)
AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21530130000012

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DU PAYS DE LAVAL

M 14

Compte administratif (projet de budget)
voté par nature

BUDGET : LAVAL (3)

ANNEE 2019

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (5)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	16
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	18
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	20
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	22

IV - Annexes (6)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	45
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	59
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	109
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	151
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	152
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	161
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	163
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	164
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	166
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	167
A4 - Etat des provisions	168
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	169
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	170
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	172
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	185
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	Sans Objet
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	197
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	198
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	206
A10.3 - Opérations liées aux cessions	207
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	208
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	211
A11 - Etat des travaux en régie	213
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	215
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	226
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	227
B1.6 - Etat des engagements reçus	228
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	229
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	238
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	239
C1.2 - Actions de formation des élus	244
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	245
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	249
C3.2 - Liste des établissements publics créés	250
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	251
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	252
C3.6 - Identification des flux croisés	Sans Objet
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	255
D2 - Arrêté et signatures	256

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 53130	VILLE DE LAVAL LAVAL	CA (projet de budget) 2019
---------------------	-------------------------	-------------------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	52 359
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	653
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	
LAVAL AGGLOMERATION	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
51 300 154	58 855 366	1 108.136881	1 286.741280

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3) DGCL 2017
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	1 087.38	1 349
2	Produit des impositions directes/population	574.12	661
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1 287.73	1 557
4	Dépenses d'équipement brut/population	122.24	296
5	Encours de dette/population	1 456.81	1 447
6	DGF/population	194.47	214
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	59.93%	60.90%
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	96.07%	95.5%
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	9.49%	19%
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	113.13%	92.9%

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE⁽¹⁾

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	62 189 694,55	G	68 630 129,24
	Section d'investissement	B	22 897 596,42	H	23 415 708,32

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	5 361 621,21 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	3 264 889,68 (si déficit)	J	0,00 (si excédent)

		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	88 352 180,65	= G+H+I+J	97 407 458,77

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	39 342,16	K	0,00
	Section d'investissement	F	5 751 622,72	L	1 327 889,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	5 790 964,88	= K+L	1 327 889,00

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	62 229 036,71	= G+I+K	73 991 750,45
	Section d'investissement	= B+D+F	31 914 108,82	= H+J+L	24 743 597,32
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	94 143 145,53	= G+H+I+J+K+L	98 735 347,77

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre		
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	39 342,16	K	0,00
011	Charges à caractère général	39 342,16			
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00			
014	Atténuations de produits	0,00			
65	Autres charges de gestion courante	0,00			
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00			
66	Charges financières	0,00			
67	Charges exceptionnelles	0,00			
70	Produits services, domaine et ventes div				0,00
73	Impôts et taxes				0,00
74	Dotations et participations				0,00
75	Autres produits de gestion courante				0,00
013	Atténuations de charges				0,00
76	Produits financiers				0,00
77	Produits exceptionnels				0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	5 751 622,72	L	1 327 889,00
010	Stocks (4)	0,00			0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations				0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	10 622,00			0,00
13	Subventions d'investissement	0,00			1 301 585,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00			0,00

VILLE DE LAVAL - LAVAL - CA (projet de budget) - 2019

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	74 228,11	0,00
204	Subventions d'équipement versées	193 547,23	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	182 147,40	0,00
5001	Opération d'équipement n° 5001	236 569,05	
5002	Opération d'équipement n° 5002	597 813,31	
5003	Opération d'équipement n° 5003	200 903,63	
5004	Opération d'équipement n° 5004	558 075,15	
5005	Opération d'équipement n° 5005	323 391,69	
5006	Opération d'équipement n° 5006	162 752,53	
5007	Opération d'équipement n° 5007	36 015,92	
5008	Opération d'équipement n° 5008	153 108,45	
5009	Opération d'équipement n° 5009	836 451,88	
5010	Opération d'équipement n° 5010	261 165,34	
5011	Opération d'équipement n° 5011	15 000,00	
5012	Opération d'équipement n° 5012	92 164,32	
5014	Opération d'équipement n° 5014	1 005 683,20	
5021	Opération d'équipement n° 5021	7 130,44	
5024	Opération d'équipement n° 5024	63 071,28	
5025	Opération d'équipement n° 5025	522 033,80	
5027	Opération d'équipement n° 5027	65 085,99	
5028	Opération d'équipement n° 5028	7 200,00	
5100	Opération d'équipement n° 5100	121 157,60	
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	26 304,40	26 304,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	11 274 621,21	10 173 165,28	418 871,02	39 342,16	643 242,75
012	Charges de personnel, frais assimilés	34 501 000,00	33 976 171,57	146 925,78	0,00	377 902,65
014	Atténuations de produits	251 000,00	70 970,00	0,00	0,00	180 030,00
65	Autres charges de gestion courante	6 567 500,00	6 501 971,77	347,30	0,00	65 180,93
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		52 594 121,21	50 722 278,62	566 144,10	39 342,16	1 266 356,33
66	Charges financières	3 807 000,00	2 672 404,48	718 046,31	0,00	416 549,21
67	Charges exceptionnelles	2 482 000,00	2 422 586,07	2 000,00	0,00	57 413,93
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	137 000,00	126 450,40			10 549,60
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		59 020 121,21	55 943 719,57	1 286 190,41	39 342,16	1 750 869,07
023	Virement à la section d'investissement (2)	8 784 500,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	1 856 000,00	4 959 784,57			-3 103 784,57
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		10 640 500,00	4 959 784,57			5 680 715,43
TOTAL		69 660 621,21	60 903 504,14	1 286 190,41	39 342,16	7 431 584,50
Pour information						
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		(3) 0,00				

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	188 000,00	161 376,68	0,00	0,00	26 623,32
70	Produits services, domaine et ventes div	6 477 000,00	6 789 117,62	75 200,00	0,00	-387 317,62
73	Impôts et taxes	37 482 000,00	37 807 354,51	294 000,00	0,00	-619 354,51
74	Dotations et participations	17 148 500,00	17 403 023,84	0,00	0,00	-254 523,84
75	Autres produits de gestion courante	434 000,00	400 440,89	0,00	0,00	33 559,11
Total des recettes de gestion courante		61 729 500,00	62 561 313,54	369 200,00	0,00	-1 201 013,54
76	Produits financiers	70 000,00	46 013,66	25 549,85	0,00	-1 563,51
77	Produits exceptionnels	13 500,00	2 422 263,91	0,00	0,00	-2 408 763,91
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	2 000 000,00	2 000 000,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		63 813 000,00	67 029 591,11	394 749,85	0,00	-3 611 340,96
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	486 000,00	1 205 788,28			-719 788,28
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		486 000,00	1 205 788,28			-719 788,28
TOTAL		64 299 000,00	68 235 379,39	394 749,85	0,00	-4 331 129,24
Pour information						
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		(3) 5 361 621,21				

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	254 076,49	165 465,34	74 228,11	14 383,04
204	Subventions d'équipement versées	208 952,65	9 076,11	193 547,23	6 329,31
21	Immobilisations corporelles	168 323,70	161 618,89	0,00	6 704,81
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	299 813,96	68 282,27	182 147,40	49 384,29
	Total des opérations d'équipement	12 748 494,02	6 941 595,60	5 264 773,58	542 124,84
	Total des dépenses d'équipement	13 679 660,82	7 346 038,21	5 714 696,32	618 926,29
10	Dotations, fonds divers et réserves	77 196,00	57 196,00	10 622,00	9 378,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	24 339 000,00	14 031 804,73	0,00	10 307 195,27
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	1 000,00	1 000,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	34 000,00	0,00	26 304,40	7 695,60
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	24 451 196,00	14 090 000,73	36 926,40	10 324 268,87
45...	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	38 130 856,82	21 436 038,94	5 751 622,72	10 943 195,16
040	Opérat* ordre transfert entre sections (1)	486 000,00	1 205 788,28		-719 788,28
041	Opérations patrimoniales (1)	3 250 000,00	255 769,20		2 994 230,80
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	3 736 000,00	1 461 557,48		2 274 442,52
	TOTAL	41 866 856,82	22 897 596,42	5 751 622,72	13 217 637,68
	Pour information	(2) 3 264 889,68			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	3 040 000,00	1 686 507,88	1 301 585,00	51 907,12
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	23 634 000,00	13 270 921,53	0,00	10 363 078,47
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	26 674 000,00	14 957 429,41	1 301 585,00	10 414 985,59
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	1 146 000,00	1 317 382,77	0,00	-171 382,77
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	1 842 246,50	1 842 246,50	0,00	0,00
138	Autres subvent* invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	8 000,00	6 060,00	0,00	1 940,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	111 000,00	77 035,87	26 304,00	7 660,13
024	Produits des cessions d'immobilisations	1 460 000,00		0,00	
	Total des recettes financières	4 567 246,50	3 242 725,14	26 304,00	1 298 217,36
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	31 241 246,50	18 200 154,55	1 327 889,00	11 713 202,95
021	Virement de la sect* de fonctionnement (1)	8 784 500,00			
040	Opérat* ordre transfert entre sections (1)	1 856 000,00	4 959 784,57		-3 103 784,57

VILLE DE LAVAL - LAVAL - CA (projet de budget) - 2019

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
041	Opérations patrimoniales (1)	3 250 000,00	255 769,20		2 994 230,80
Total des recettes d'ordre d'investissement		13 890 500,00	5 215 553,77		8 674 946,23
TOTAL		45 131 746,50	23 415 708,32	1 327 889,00	20 388 149,18
Pour information		(2) 0,00			
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1					

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	10 592 036,30		10 592 036,30
012	Charges de personnel, frais assimilés	34 123 097,35		34 123 097,35
014	Atténuations de produits	70 970,00		70 970,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	6 502 319,07		6 502 319,07
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	3 390 450,79	0,00	3 390 450,79
67	Charges exceptionnelles	2 424 586,07	3 211 340,09	5 635 926,16
68	Dot. aux amortissements et provisions	126 450,40	1 748 444,48	1 874 894,88
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		57 229 909,98	4 959 784,57	62 189 694,55
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1				0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	57 196,00	0,00	57 196,00
13	Subventions d'investissement	0,00	1 157,00	1 157,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	14 031 804,73	0,00	14 031 804,73
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	6 941 595,60		6 941 595,60
19	<i>Neutral. et régul. d'opérations (5)</i>		909 019,09	909 019,09
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	165 465,34	0,00	165 465,34
204	Subventions d'équipement versées	9 076,11	232 845,08	241 921,19
21	Immobilisations corporelles (6)	161 618,89	610,60	162 229,49
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	68 282,27	317 925,71	386 207,98
26	Participations et créances rattachées	1 000,00	0,00	1 000,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement –Total		21 436 038,94	1 461 557,48	22 897 596,42
Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				3 264 889,68

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	161 376,68		161 376,68
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	6 864 317,62		6 864 317,62
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		295 612,19	295 612,19
73	Impôts et taxes	38 101 354,51		38 101 354,51
74	Dotations et participations	17 403 023,84		17 403 023,84
75	Autres produits de gestion courante	400 440,89	0,00	400 440,89
76	Produits financiers	71 563,51	0,00	71 563,51
77	Produits exceptionnels	2 422 263,91	910 176,09	3 332 440,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	2 000 000,00	0,00	2 000 000,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		67 424 340,96	1 205 788,28	68 630 129,24
Pour information				5 361 621,21
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1				5 361 621,21

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	1 317 382,77	610,60	1 317 993,37
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	1 842 246,50		1 842 246,50
13	Subventions d'investissement	1 686 507,88	0,00	1 686 507,88
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	13 276 981,53	0,00	13 276 981,53
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		1 369 375,34	1 369 375,34
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	22 313,52	22 313,52
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	2 027 184,75	2 027 184,75
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	77 035,87	47 625,08	124 660,95
28	Amortissement des immobilisations		1 692 888,92	1 692 888,92
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		55 555,56	55 555,56
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		18 200 154,55	5 215 553,77	23 415 708,32
Pour information				0,00
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES						A1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	11 274 621,21	10 173 165,28	418 871,02	39 342,16	643 242,75
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	15 236,83	57 771,25	4 013,28	0,00	-46 547,70
60611	Eau et assainissement	239 875,00	241 977,63	0,00	0,00	-2 102,63
60612	Energie - Electricité	1 827 690,00	2 070 697,41	4 600,00	0,00	-247 607,41
60613	Chauffage urbain	113 050,00	213 202,96	0,00	0,00	-100 152,96
60621	Combustibles	25 700,00	26 210,08	448,40	0,00	-958,48
60622	Carburants	609 000,00	594 271,95	343,40	0,00	14 384,65
60623	Alimentation	24 547,91	32 933,93	549,91	0,00	-8 935,93
60624	Produits de traitement	20 450,76	18 138,99	44,30	0,00	2 267,47
60628	Autres fournitures non stockées	517 968,16	477 070,21	21 869,96	0,00	19 027,99
60631	Fournitures d'entretien	118 923,95	91 624,21	0,00	0,00	27 299,74
60632	Fournitures de petit équipement	442 028,20	442 418,49	18 086,40	0,00	-18 476,69
60633	Fournitures de voirie	157 698,80	139 526,25	3 529,40	0,00	14 643,15
60636	Vêtements de travail	34 000,00	41 197,91	1 589,48	0,00	-8 787,39
6064	Fournitures administratives	110 084,21	95 347,36	459,31	0,00	14 277,54
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	74 800,00	78 935,75	1 639,22	0,00	-5 774,97
6067	Fournitures scolaires	146 250,00	121 720,08	0,00	0,00	24 529,92
6068	Autres matières et fournitures	32 369,00	28 046,91	933,04	0,00	3 389,05
6078	Autres marchandises	1 197 007,00	971 388,52	0,00	0,00	225 618,48
611	Contrats de prestations de services	483 735,00	483 734,28	0,00	0,00	0,72
6132	Locations immobilières	571 676,00	459 364,95	4 272,57	0,00	108 038,48
6135	Locations mobilières	412 731,44	399 024,69	17 521,90	0,00	-3 815,15
614	Charges locatives et de copropriété	63 624,26	38 967,95	5 510,13	0,00	19 146,18
61521	Entretien terrains	80 000,00	76 657,27	0,00	0,00	3 342,73
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	110 800,00	63 518,81	20 683,64	0,00	26 597,55
615231	Entretien, réparations voiries	2 700,00	0,00	0,00	0,00	2 700,00
61551	Entretien matériel roulant	37 000,00	24 939,22	3 685,63	0,00	8 375,15
61558	Entretien autres biens mobiliers	65 801,90	69 953,31	6 487,65	0,00	-10 639,06
6156	Maintenance	359 216,56	300 563,55	34 414,22	0,00	24 238,79
6161	Multirisques	131 600,00	121 095,48	8 903,81	0,00	1 600,71
6168	Autres primes d'assurance	103 500,00	78 843,73	18 663,24	0,00	5 993,03
617	Etudes et recherches	36 540,00	3 824,35	6 073,80	17 158,41	9 483,44
6182	Documentation générale et technique	19 232,00	23 309,92	218,94	0,00	-4 296,86
6184	Versements à des organismes de formation	99 500,00	74 967,21	14 407,78	700,00	9 425,01
6185	Frais de colloques et de séminaires	0,00	2 456,12	0,00	1 042,33	-3 498,45
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	5 000,00	3 780,56	0,00	0,00	1 219,44
6226	Honoraires	184 623,21	52 668,78	89 707,71	0,00	42 246,72
6227	Frais d'actes et de contentieux	68 300,00	74 552,19	0,00	0,00	-6 252,19
6228	Divers	339 357,38	120 096,21	6 884,46	16 737,90	195 638,81
6231	Annonces et insertions	15 000,00	5 401,20	0,00	0,00	9 598,80
6232	Fêtes et cérémonies	138 315,00	113 405,76	5 380,82	0,00	19 528,42
6233	Foires et expositions	2 380,00	43,20	0,00	0,00	2 336,80
6236	Catalogues et imprimés	13 000,00	9 733,60	0,00	0,00	3 266,40
6237	Publications	199 093,23	182 432,74	7 822,67	0,00	8 837,82
6241	Transports de biens	36 500,00	39 826,46	1 313,21	0,00	-4 639,67
6244	Transports administratifs	946,00	0,00	0,00	0,00	946,00
6247	Transports collectifs	102 366,00	106 051,92	7 724,20	0,00	-11 410,12
6251	Voyages et déplacements	16 420,00	14 121,85	1 900,86	0,00	397,29
6255	Frais de déménagement	0,00	1 137,00	0,00	0,00	-1 137,00
6256	Missions	10 500,00	11 751,90	167,00	0,00	-1 418,90
6257	Réceptions	42 763,00	57 793,98	2 305,09	0,00	-17 336,07
6261	Frais d'affranchissement	89 321,90	73 921,17	0,00	0,00	15 400,73
6262	Frais de télécommunications	142 609,45	119 232,55	0,00	0,00	23 376,90
627	Services bancaires et assimilés	6 775,00	7 948,81	0,00	0,00	-1 173,81
6281	Concours divers (cotisations)	32 880,00	24 459,34	0,00	0,00	8 420,66
6284	Redevances pour services rendus	87 400,00	86 086,28	0,00	0,00	1 313,72
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	564 000,00	370 160,08	24 100,00	0,00	169 739,92
6288	Autres services extérieurs	688 234,06	525 016,86	67 642,99	3 703,52	91 870,69

VILLE DE LAVAL - LAVAL - CA (projet de budget) - 2019

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
63512	Taxes foncières	196 000,00	192 229,00	0,00	0,00	3 771,00
63513	Autres impôts locaux	5 000,00	13 471,00	0,00	0,00	-8 471,00
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	0,00	1 400,00	0,00	0,00	-1 400,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	3 500,00	2 742,11	4 972,60	0,00	-4 214,71
012	Charges de personnel, frais assimilés	34 501 000,00	33 976 171,57	146 925,78	0,00	377 902,65
6216	Personnel affecté par GFP de rattachemen	142 000,00	0,00	141 586,32	0,00	413,68
6218	Autre personnel extérieur	62 000,00	28 385,96	3 909,72	0,00	29 704,32
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	182 000,00	179 160,51	0,00	0,00	2 839,49
64111	Rémunération principale titulaires	16 362 000,00	16 075 357,71	0,00	0,00	286 642,29
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	567 000,00	530 967,67	0,00	0,00	36 032,33
64118	Autres indemnités titulaires	3 341 000,00	3 197 863,12	0,00	0,00	143 136,88
64131	Rémunérations non tit.	3 866 000,00	4 078 019,08	0,00	0,00	-212 019,08
64162	Emplois d'avenir	0,00	37 564,72	0,00	0,00	-37 564,72
6417	Rémunérations des apprentis	4 000,00	95 776,20	0,00	0,00	-91 776,20
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	3 932 000,00	3 878 589,68	0,00	0,00	53 410,32
6453	Cotisations aux caisses de retraites	5 528 000,00	5 402 309,36	0,00	0,00	125 690,64
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	191 000,00	168 552,09	0,00	0,00	22 447,91
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	1 000,00	5 025,33	0,00	0,00	-4 025,33
64731	Allocations chômage versées directement	3 000,00	6 017,21	0,00	0,00	-3 017,21
6475	Médecine du travail, pharmacie	150 000,00	131 939,73	1 429,74	0,00	16 630,53
6488	Autres charges	170 000,00	160 643,20	0,00	0,00	9 356,80
014	Atténuations de produits	251 000,00	70 970,00	0,00	0,00	180 030,00
739113	Reversements conventionnels de fiscalité	0,00	530,00	0,00	0,00	-530,00
7391171	Dégrèvement taxe FNB jeunes agriculteurs	1 000,00	1 288,00	0,00	0,00	-288,00
739223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	250 000,00	69 152,00	0,00	0,00	180 848,00
65	Autres charges de gestion courante	6 567 500,00	6 501 971,77	347,30	0,00	65 180,93
6531	Indemnités	465 000,00	464 892,45	0,00	0,00	107,55
6532	Frais de mission	3 550,00	3 165,37	268,30	0,00	116,33
6533	Cotisations de retraite	140 000,00	150 198,88	0,00	0,00	-10 198,88
6535	Formation	3 000,00	1 464,16	79,00	0,00	1 456,84
6541	Créances admises en non-valeur	15 450,00	12 633,84	0,00	0,00	2 816,16
6542	Créances éteintes	45 000,00	19 171,96	0,00	0,00	25 828,04
65541	Contrib fonds compens. ch. territoriales	4 000,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
6558	Autres contributions obligatoires	1 058 000,00	1 028 724,60	0,00	0,00	29 275,40
657351	Subv. fonct. GFP de rattachement	0,00	2 500,00	0,00	0,00	-2 500,00
657362	Subv. fonct. CCAS	1 965 000,00	1 965 000,00	0,00	0,00	0,00
657363	Subv. fonct. Établ. à caractère adminis	640 000,00	640 000,00	0,00	0,00	0,00
65737	Autres établissements publics locaux	0,00	1 000,00	0,00	0,00	-1 000,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	2 228 500,00	2 213 219,00	0,00	0,00	15 281,00
65888	Autres	0,00	1,51	0,00	0,00	-1,51
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		52 594 121,21	50 722 278,62	566 144,10	39 342,16	1 266 356,33
66	Charges financières (b)	3 807 000,00	2 672 404,48	718 046,31	0,00	416 549,21
66111	Intérêts réglés à l'échéance	2 354 000,00	2 199 610,72	0,00	0,00	154 389,28
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-30 000,00	-738 375,48	718 046,31	0,00	-9 670,83
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	40 000,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00
6688	Autres	1 443 000,00	1 211 169,24	0,00	0,00	231 830,76
67	Charges exceptionnelles (c)	2 482 000,00	2 422 586,07	2 000,00	0,00	57 413,93
6713	Secours et dots	350,00	239,40	0,00	0,00	110,60
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	25 050,00	25 760,89	0,00	0,00	-710,89
67441	Subv. budgets annexes et régies (AF)	368 000,00	359 000,00	0,00	0,00	9 000,00
6746	Bonification d'intérêts	10 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	2 078 600,00	2 037 585,78	2 000,00	0,00	39 014,22
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	137 000,00	126 450,40	0,00	0,00	10 549,60
6815	Dot. prov. pour risques fonct. courant	132 000,00	126 450,00	0,00	0,00	5 550,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	5 000,00	0,40	0,00	0,00	4 999,60
022	Dépenses imprévues (e)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		59 020 121,21	55 943 719,57	1 286 190,41	39 342,16	1 750 869,07

VILLE DE LAVAL - LAVAL - CA (projet de budget) - 2019

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
023	Virement à la section d'investissement	8 784 500,00	0,00			8 784 500,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	1 856 000,00	4 959 784,57			-3 103 784,57
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00	1 841 964,75			-1 841 964,75
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00	1 369 375,34			-1 369 375,34
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	1 800 000,00	1 692 888,92			107 111,08
6862	Dot. amort. charges financ. à répartir	56 000,00	55 555,56			444,44
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		10 640 500,00	4 959 784,57			5 680 715,43
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		10 640 500,00	4 959 784,57			5 680 715,43
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		69 660 621,21	60 903 504,14	1 286 190,41	39 342,16	7 431 584,50
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	718 046,31
Montant des ICNE de l'exercice N-1	738 375,48
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-20 329,17

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES						A2
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	188 000,00	161 376,68	0,00	0,00	26 623,32
6419	Remboursements rémunérations personnel	188 000,00	161 376,68	0,00	0,00	26 623,32
70	Produits services, domaine et ventes div	6 477 000,00	6 789 117,62	75 200,00	0,00	-387 317,62
70311	Concessions cimetières (produit net)	110 000,00	157 779,00	0,00	0,00	-47 779,00
70312	Redevances funéraires	10 000,00	24 011,00	0,00	0,00	-14 011,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	199 000,00	163 588,80	0,00	0,00	35 411,20
70383	Redevance de stationnement	800 000,00	762 192,12	0,00	0,00	37 807,88
70384	Forfait de post-stationnement	400 000,00	487 499,74	0,00	0,00	-87 499,74
70388	Autres redevances et recettes diverses	2 500,00	4 793,37	0,00	0,00	-2 293,37
704	Travaux	63 000,00	63 883,24	0,00	0,00	-883,24
7062	Redevances services à caractère culturel	35 500,00	46 822,50	0,00	0,00	-11 322,50
70631	Redevances services à caractère sportif	22 000,00	10 880,91	0,00	0,00	11 119,09
70632	Redevances services à caractère loisir	1 026 500,00	907 611,41	0,00	0,00	118 888,59
7066	Redevances services à caractère social	723 500,00	791 660,45	0,00	0,00	-68 160,45
7067	Redev. services périscolaires et enseign	1 474 500,00	1 582 480,35	0,00	0,00	-107 980,35
70688	Autres prestations de services	1 000,00	4 702,60	0,00	0,00	-3 702,60
7078	Autres marchandises	410 600,00	419 949,78	0,00	0,00	-9 349,78
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	2 000,00	5 185,42	0,00	0,00	-3 185,42
70841	Mise à dispo personnel B.A. , régies	0,00	18 052,93	0,00	0,00	-18 052,93
70846	Mise à dispo personnel GFP rattachement	309 000,00	278 959,39	35 000,00	0,00	-4 959,39
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	226 000,00	224 127,00	0,00	0,00	1 873,00
70873	Remb. frais par les C.C.A.S.	32 500,00	38 081,79	0,00	0,00	-5 581,79
70875	Remb. frais par les communes du GFP	400,00	140,00	0,00	0,00	260,00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	448 500,00	444 946,39	40 200,00	0,00	-36 646,39
70878	Remb. frais par d'autres redevables	180 000,00	351 053,18	0,00	0,00	-171 053,18
7088	Produits activités annexes (abonnements)	500,00	716,25	0,00	0,00	-216,25
73	Impôts et taxes	37 482 000,00	37 807 354,51	294 000,00	0,00	-619 354,51
73111	Taxes foncières et d'habitation	30 037 000,00	30 060 204,00	0,00	0,00	-23 204,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	0,00	95 699,00	0,00	0,00	-95 699,00
73211	Attribution de compensation	4 180 000,00	3 975 932,02	0,00	0,00	204 067,98
73223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	375 000,00	612 763,00	0,00	0,00	-237 763,00
7336	Droits de place	60 000,00	66 012,42	0,00	0,00	-6 012,42
7338	Autres taxes	30 000,00	-873,65	26 000,00	0,00	4 873,65
7343	Taxes sur les pylônes électriques	10 000,00	14 568,00	0,00	0,00	-4 568,00
7351	Taxe consommation finale d'électricité	900 000,00	907 527,30	0,00	0,00	-7 527,30
7368	Taxes locales sur la publicité extérieur	550 000,00	167 662,15	268 000,00	0,00	114 337,85
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	1 340 000,00	1 907 860,27	0,00	0,00	-567 860,27
74	Dotations et participations	17 148 500,00	17 403 023,84	0,00	0,00	-254 523,84
7411	Dotation forfaitaire	7 672 000,00	7 671 712,00	0,00	0,00	288,00
74123	Dotation de solidarité urbaine	1 899 000,00	1 898 967,00	0,00	0,00	33,00
74127	Dotation nationale de péréquation	611 000,00	611 383,00	0,00	0,00	-383,00
744	FCTVA	4 000,00	16 109,00	0,00	0,00	-12 109,00
74712	Emplois d'avenir	0,00	23 507,87	0,00	0,00	-23 507,87
74718	Autres participations Etat	531 000,00	444 819,64	0,00	0,00	86 180,36
7472	Participat° Régions	37 000,00	44 962,21	0,00	0,00	-7 962,21
7473	Participat° Départements	107 000,00	86 236,42	0,00	0,00	20 763,58
74741	Participat° Communes du GFP	18 000,00	8 397,87	0,00	0,00	9 602,13
74748	Participat° Autres communes	10 000,00	10 427,60	0,00	0,00	-427,60
74751	Participat° GFP de rattachement	732 000,00	776 328,00	0,00	0,00	-44 328,00
7478	Participat° Autres organismes	3 831 500,00	4 101 607,23	0,00	0,00	-270 107,23
7482	Compens. perte taxe add. droits mutation	0,00	2 674,00	0,00	0,00	-2 674,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	146 000,00	145 629,00	0,00	0,00	371,00
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	1 505 000,00	1 505 441,00	0,00	0,00	-441,00
7484	Dotation de recensement	11 000,00	9 742,00	0,00	0,00	1 258,00
7485	Dotation pour les titres sécurisés	34 000,00	44 970,00	0,00	0,00	-10 970,00
7488	Autres attributions et participations	0,00	110,00	0,00	0,00	-110,00
75	Autres produits de gestion courante	434 000,00	400 440,89	0,00	0,00	33 559,11

VILLE DE LAVAL - LAVAL - CA (projet de budget) - 2019

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
752	Revenus des immeubles	339 000,00	314 358,83	0,00	0,00	24 641,17
757	Redevances versées par fermiers, conces.	95 000,00	83 395,04	0,00	0,00	11 604,96
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,00	2 687,02	0,00	0,00	-2 687,02
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		61 729 500,00	62 561 313,54	369 200,00	0,00	-1 201 013,54
76	Produits financiers (b)	70 000,00	46 013,66	25 549,85	0,00	-1 563,51
7621	Prod. Immo. fin. - encaissées à échéance	50 000,00	54 371,82	0,00	0,00	-4 371,82
7622	Prod. Immo. fin. - rattachement ICNE	0,00	-27 409,36	25 549,85	0,00	1 859,51
76811	Sortie empr. risque avec IRA capital.	20 000,00	19 008,00	0,00	0,00	992,00
7688	Autres	0,00	43,20	0,00	0,00	-43,20
77	Produits exceptionnels (c)	13 500,00	2 422 263,91	0,00	0,00	-2 408 763,91
7714	Recouvrement créances admises en non valeur	0,00	3 693,20	0,00	0,00	-3 693,20
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	1 376,08	0,00	0,00	-1 376,08
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	2 302 321,00	0,00	0,00	-2 302 321,00
7788	Produits exceptionnels divers	13 500,00	114 873,63	0,00	0,00	-101 373,63
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	2 000 000,00	2 000 000,00	0,00	0,00	0,00
7875	Rep. prov. risques et charges exception.	2 000 000,00	2 000 000,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		63 813 000,00	67 029 591,11	394 749,85	0,00	-3 611 340,96
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	486 000,00	1 205 788,28			-719 788,28
722	Immobilisations corporelles	223 000,00	295 612,19			-72 612,19
7761	Diff / réal (+) transférées en invest.	0,00	909 019,09			-909 019,09
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	3 000,00	1 157,00			1 843,00
796	Transferts charges financières	260 000,00	0,00			260 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		486 000,00	1 205 788,28			-719 788,28
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		64 299 000,00	68 235 379,39	394 749,85	0,00	-4 331 129,24
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		5 361 621,21				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	25 549,85
Montant des ICNE de l'exercice N-1	27 409,36
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-1 859,51

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	254 076,49	165 465,34	74 228,11	14 383,04
2031	Frais d'études	192 815,90	162 009,34	41 767,52	-10 960,96
2033	Frais d'insertion	25 000,00	3 456,00	1 200,00	20 344,00
2051	Concessions, droits similaires	36 260,59	0,00	31 260,59	5 000,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	208 952,65	9 076,11	193 547,23	6 329,31
204182	Autres org pub - Bâtiments et installat°	805,42	805,42	0,00	0,00
204183	Autres org pub-Proj infrastruct int nat.	208 147,23	8 270,69	193 547,23	6 329,31
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	168 323,70	161 618,89	0,00	6 704,81
2182	Matériel de transport	162 505,00	161 618,89	0,00	886,11
2188	Autres immobilisations corporelles	5 818,70	0,00	0,00	5 818,70
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	299 813,96	68 282,27	182 147,40	49 384,29
2313	Constructions	212 508,85	68 282,27	102 176,88	42 049,70
2315	Installat°, matériel et outillage techni	87 305,11	0,00	79 970,52	7 334,59
5001	Opération d'équipement n° 5001 (2)	1 335 063,37	1 019 381,00	236 569,05	79 113,32
5002	Opération d'équipement n° 5002 (2)	798 885,80	198 494,98	597 813,31	2 577,51
5003	Opération d'équipement n° 5003 (2)	403 572,64	202 424,93	200 903,63	244,08
5004	Opération d'équipement n° 5004 (2)	800 380,72	240 615,57	558 075,15	1 690,00
5005	Opération d'équipement n° 5005 (2)	821 487,17	496 455,43	323 391,69	1 640,05
5006	Opération d'équipement n° 5006 (2)	501 181,81	323 138,31	162 752,53	15 290,97
5007	Opération d'équipement n° 5007 (2)	98 631,18	47 064,36	36 015,92	15 550,90
5008	Opération d'équipement n° 5008 (2)	292 741,08	138 449,94	153 108,45	1 182,69
5009	Opération d'équipement n° 5009 (2)	2 048 338,48	1 205 484,97	836 451,88	6 401,63
5010	Opération d'équipement n° 5010 (2)	475 000,00	102 678,42	261 165,34	111 156,24
5011	Opération d'équipement n° 5011 (2)	422 573,00	253 874,41	15 000,00	153 698,59
5012	Opération d'équipement n° 5012 (2)	298 360,00	195 751,02	92 164,32	10 444,66
5013	Opération d'équipement n° 5013 (2)	406 000,00	398 203,20	0,00	7 796,80
5014	Opération d'équipement n° 5014 (2)	2 158 362,97	1 152 429,47	1 005 683,20	250,30
5016	Opération d'équipement n° 5016 (2)	50 000,00	48 000,00	0,00	2 000,00
5020	Opération d'équipement n° 5020 (2)	545 425,19	544 255,89	0,00	1 169,30
5021	Opération d'équipement n° 5021 (2)	15 268,64	7 910,34	7 130,44	227,86
5024	Opération d'équipement n° 5024 (2)	63 722,70	0,00	63 071,28	651,42
5025	Opération d'équipement n° 5025 (2)	600 000,00	77 966,20	522 033,80	0,00
5027	Opération d'équipement n° 5027 (2)	106 499,27	34 221,51	65 085,99	7 191,77
5028	Opération d'équipement n° 5028 (2)	10 000,00	0,00	7 200,00	2 800,00
5100	Opération d'équipement n° 5100 (2)	497 000,00	254 795,65	121 157,60	121 046,75
Total des dépenses d'équipement		13 679 660,82	7 346 038,21	5 714 696,32	618 926,29
10	Dotations, fonds divers et réserves	77 196,00	57 196,00	10 622,00	9 378,00
10226	Taxe d'aménagement	77 196,00	57 196,00	10 622,00	9 378,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	24 339 000,00	14 031 804,73	0,00	10 307 195,27
1641	Emprunts en euros	7 328 000,00	7 131 057,79	0,00	196 942,21
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	639 000,00	638 485,00	0,00	515,00
16449	Opérat° de tirage sur ligne trésorerie	3 494 000,00	0,00	0,00	3 494 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	8 000,00	6 240,00	0,00	1 760,00
166	Refinancement de dette	12 800 000,00	6 185 171,53	0,00	6 614 828,47
16818	Emprunts - Autres prêteurs	70 000,00	70 850,41	0,00	-850,41
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	1 000,00	1 000,00	0,00	0,00
266	Autres formes de participation	1 000,00	1 000,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	34 000,00	0,00	26 304,40	7 695,60
2761	Créances avances en garanties d'emprunt	34 000,00	0,00	26 304,40	7 695,60
020	Dépenses imprévues	0,00			

VILLE DE LAVAL - LAVAL - CA (projet de budget) - 2019

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
Total des dépenses financières		24 451 196,00	14 090 000,73	36 926,40	10 324 268,87
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		38 130 856,82	21 436 038,94	5 751 622,72	10 943 195,16
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	486 000,00	1 205 788,28		-719 788,28
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur (5)</i>	<i>3 000,00</i>	<i>910 176,09</i>		<i>-907 176,09</i>
13911	<i>Etat et établissements nationaux</i>	<i>0,00</i>	<i>590,00</i>		<i>-590,00</i>
13918	<i>Autres subventions d'équipement</i>	<i>3 000,00</i>	<i>567,00</i>		<i>2 433,00</i>
192	<i>Plus ou moins-values sur cession immo.</i>	<i>0,00</i>	<i>909 019,09</i>		<i>-909 019,09</i>
	Charges transférées (6)	483 000,00	295 612,19		187 387,81
2312	<i>Agencements et aménagements de terrains</i>	<i>12 000,00</i>	<i>24 682,00</i>		<i>-12 682,00</i>
2313	<i>Constructions</i>	<i>174 000,00</i>	<i>146 433,69</i>		<i>27 566,31</i>
2315	<i>Installat°, matériel et outillage techni</i>	<i>37 000,00</i>	<i>124 496,50</i>		<i>-87 496,50</i>
4817	<i>Pénalités de renégociation de la dette</i>	<i>260 000,00</i>	<i>0,00</i>		<i>260 000,00</i>
041	Opérations patrimoniales (7)	3 250 000,00	255 769,20		2 994 230,80
20422	<i>Privé : Bâtiments, installations</i>	<i>0,00</i>	<i>47 625,08</i>		<i>-47 625,08</i>
204412	<i>Sub nat org pub - Bâtiments, installat°</i>	<i>0,00</i>	<i>100 000,00</i>		<i>-100 000,00</i>
204422	<i>Sub nat privé - Bâtiments et installat°</i>	<i>2 250 000,00</i>	<i>85 220,00</i>		<i>2 164 780,00</i>
2188	<i>Autres immobilisations corporelles</i>	<i>0,00</i>	<i>610,60</i>		<i>-610,60</i>
2313	<i>Constructions</i>	<i>1 000 000,00</i>	<i>1 728,00</i>		<i>998 272,00</i>
2315	<i>Installat°, matériel et outillage techni</i>	<i>0,00</i>	<i>20 585,52</i>		<i>-20 585,52</i>
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		3 736 000,00	1 461 557,48		2 274 442,52
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		41 866 856,82	22 897 596,42	5 751 622,72	13 217 637,68
Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1		3 264 889,68			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, *DI 040=RF 042*.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041= RI 041*.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	3 040 000,00	1 686 507,88	1 301 585,00	51 907,12
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	153 950,00	153 951,20	0,00	-1,20
1318	Autres subventions d'équipement transf.	9 000,00	15 851,00	0,00	-6 851,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	693 989,00	681 396,42	11 591,00	1 001,58
1322	Subv. non transf. Régions	299 867,00	6 698,26	131 298,00	161 870,74
1323	Subv. non transf. Départements	325 972,00	15 384,00	349 734,00	-39 146,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	605 931,00	6 931,00	592 910,00	6 090,00
1327	Subv. non transf. Budget communautaire	287 919,00	287 919,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	263 372,00	97 500,00	216 052,00	-50 180,00
1342	Amendes de police non transférable	400 000,00	420 877,00	0,00	-20 877,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	23 634 000,00	13 270 921,53	0,00	10 363 078,47
1641	Emprunts en euros	7 340 000,00	7 070 000,00	0,00	270 000,00
16449	Opérat° de tirage sur ligne trésorerie	3 494 000,00	0,00	0,00	3 494 000,00
166	Refinancement de dette	12 800 000,00	6 185 171,53	0,00	6 614 828,47
16818	Emprunts - Autres prêteurs	0,00	15 750,00	0,00	-15 750,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		26 674 000,00	14 957 429,41	1 301 585,00	10 414 985,59
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 988 246,50	3 159 629,27	0,00	-171 382,77
10222	FCTVA	946 000,00	946 564,00	0,00	-564,00
10226	Taxe d'aménagement	200 000,00	370 818,77	0,00	-170 818,77
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	1 842 246,50	1 842 246,50	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	8 000,00	6 060,00	0,00	1 940,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	111 000,00	77 035,87	26 304,00	7 660,13
2761	Créances avances en garanties d'emprunt	34 000,00	0,00	26 304,00	7 696,00
27638	Créance Autres établissements publics	77 000,00	77 035,87	0,00	-35,87
024	Produits des cessions d'immobilisations	1 460 000,00		0,00	
Total des recettes financières		4 567 246,50	3 242 725,14	26 304,00	1 298 217,36
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		31 241 246,50	18 200 154,55	1 327 889,00	11 713 202,95
021	Virement de la sect° de fonctionnement	8 784 500,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	1 856 000,00	4 959 784,57		-3 103 784,57
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	1 369 375,34		-1 369 375,34
2111	Terrains nus	0,00	118 644,39		-118 644,39
2112	Terrains de voirie	0,00	4 367,00		-4 367,00
2118	Autres terrains	0,00	9 767,21		-9 767,21
21318	Autres bâtiments publics	0,00	1 519 019,09		-1 519 019,09
2132	Immeubles de rapport	0,00	68 207,84		-68 207,84
2138	Autres constructions	0,00	121 959,22		-121 959,22
2802	Frais liés à la réalisation des document	1 000,00	879,00		121,00
28031	Frais d'études	130 000,00	120 063,00		9 937,00
28033	Frais d'insertion	1 000,00	1 164,00		-164,00
2804112	Subv. Etat : Bâtiments, installations	45 000,00	41 910,00		3 090,00
28041511	GFP rat : Bien mobilier, matériel	0,00	16 215,00		-16 215,00
28041582	GFP : Bâtiments, installations	20 000,00	16 127,00		3 873,00

VILLE DE LAVAL - LAVAL - CA (projet de budget) - 2019

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
28041583	GFP : Projet infrastructure	40 000,00	30 650,00		9 350,00
2804182	Autres org pub - Bâtiments et installat*	3 000,00	2 115,00		885,00
2804183	Autres org pub-Proj infrastruct int nat.	35 000,00	60 217,00		-25 217,00
280421	Privé : Bien mobilier, matériel	10 000,00	3 600,00		6 400,00
280422	Privé : Bâtiments, installations	120 000,00	64 706,60		55 293,40
2804412	Sub nat org pub - Bâtiments, installat*	30 000,00	54 473,00		-24 473,00
2804422	Sub nat privé - Bâtiments et installat*	0,00	11 184,00		-11 184,00
28051	Concessions et droits similaires	100 000,00	120 878,20		-20 878,20
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	10 000,00	5 866,33		4 133,67
281312	Bâtiments scolaires	5 000,00	3 355,00		1 645,00
281318	Autres bâtiments publics	100 000,00	10 587,00		89 413,00
28135	Installations générales, agencements, ..	20 000,00	11 700,39		8 299,61
281568	Autres matériels, outillages incendie	10 000,00	7 186,40		2 813,60
28182	Matériel de transport	250 000,00	255 810,85		-5 810,85
28183	Matériel de bureau et informatique	180 000,00	170 556,18		9 443,82
28184	Mobilier	90 000,00	91 207,64		-1 207,64
28188	Autres immo. corporelles	600 000,00	592 437,33		7 562,67
4817	Pénalités de renégociation de la dette	56 000,00	55 555,56		444,44
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		10 640 500,00	4 959 784,57		5 680 715,43
041	Opérations patrimoniales (5)	3 250 000,00	255 769,20		2 994 230,80
10251	Dons et legs en capital	0,00	610,60		-610,60
2031	Frais d'études	0,00	20 585,52		-20 585,52
2033	Frais d'insertion	25 000,00	1 728,00		23 272,00
2118	Autres terrains	975 000,00	85 220,00		889 780,00
21318	Autres bâtiments publics	2 250 000,00	100 000,00		2 150 000,00
2764	Créances sur personnes de droit privé	0,00	47 625,08		-47 625,08
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		13 890 500,00	5 215 553,77		8 674 946,23
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		45 131 746,50	23 415 708,32	1 327 889,00	20 388 149,18
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		0,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 5001 (1)
LIBELLE : PLAN QUALITE VOIRIE

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		1 335 063,37	A 1 019 381,00	236 569,05	79 113,32	B 1 915 120,48
20	Immobilisations incorporelles	132 539,00	20 585,52	39 340,00	72 613,48	183 401,12
2031	Frais d'études	132 539,00	20 585,52	39 340,00	72 613,48	183 401,12
204	Subventions d'équipement versées	160 457,98	59 520,61	100 937,37	0,00	59 520,61
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	59 520,61	59 520,61	0,00	0,00	59 520,61
204182	Autres org pub - Bâtiments et installat°	100 937,37	0,00	100 937,37	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	171 417,00	163 836,78	8 720,05	-1 139,83	299 710,69
2188	Autres immobilisations corporelles	171 417,00	163 836,78	8 720,05	-1 139,83	299 710,69
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	870 649,39	775 438,09	87 571,63	7 639,67	1 372 488,06
2315	Installat°, matériel et outillage techni	870 649,39	775 438,09	87 571,63	7 639,67	1 372 488,06
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		275 822,00	C 157 822,78	237 910,00	-119 910,78	D 157 822,78
13	Subventions d'investissement	275 822,00	157 822,78	237 910,00	-119 910,78	157 822,78
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	155 822,00	157 822,78	0,00	-2 000,78	157 822,78
1322	Subv. non transf. Régions	96 000,00	0,00	0,00	96 000,00	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	24 000,00	0,00	237 910,00	-213 910,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-861 558,22	D - B	-1 757 297,70

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 5002 (1)
LIBELLE : PLAN QUALITE ESPACES VERTS

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)		
DEPENSES		798 885,80	A	198 494,98	597 813,31	2 577,51	B	285 164,13
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00		0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00		0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	171 113,95		76 374,31		94 642,41		97,23
2188	Autres immobilisations corporelles	171 113,95		76 374,31		94 642,41		97,23
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00		0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	627 771,85		122 120,67		503 170,90		2 480,28
2312	Agencements et aménagements de terrains	298 803,85		102 983,97		193 346,34		2 473,54
2313	Constructions	328 968,00		19 136,70		309 824,56		6,74

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)		
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C	0,00	0,00	0,00	D	7 881,88
13	Subventions d'investissement	0,00		0,00		0,00	7 881,88
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00		0,00		0,00	7 881,88
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00		0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-198 494,98	D - B	-277 282,25

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 5003 (1)
LIBELLE : PLAN QUALITE EQUIPEMENTS CULTURELS

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		403 572,64	A 202 424,93	200 903,63	244,08	B 269 066,56
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	10 000,00	0,00	11 981,88	-1 981,88	0,00
2041512	GFP rat : Bâtiments, installations	10 000,00	0,00	11 981,88	-1 981,88	0,00
21	Immobilisations corporelles	4 605,13	4 605,13	0,00	0,00	18 978,10
2188	Autres immobilisations corporelles	4 605,13	4 605,13	0,00	0,00	18 978,10
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	388 967,51	197 819,80	188 921,75	2 225,96	250 088,46
2313	Constructions	388 967,51	191 519,80	188 921,75	8 525,96	243 788,46
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0,00	6 300,00	0,00	-6 300,00	6 300,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		94 000,00	C 2 101,84	0,00	91 898,16	D 2 101,84
13	Subventions d'investissement	94 000,00	2 101,84	0,00	91 898,16	2 101,84
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	2 101,84	0,00	-2 101,84	2 101,84
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	94 000,00	0,00	0,00	94 000,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-200 323,09	D - B	-266 964,72

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.
(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.
(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 5004 (1)
LIBELLE : PLAN QUALITE EQUIPEMENTS SPORTIFS

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)		
DEPENSES		800 380,72	A	240 615,57	558 075,15	1 690,00	B	354 033,10
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
2041512	GFP rat : Bâtiments, installations	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	32 536,34		32 536,36	0,00	-0,02		34 708,49
2188	Autres immobilisations corporelles	32 536,34		32 536,36	0,00	-0,02		34 708,49
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	767 844,38		208 079,21	558 075,15	1 690,02		319 324,61
2312	Agencements et aménagements de terrains	38 319,60		9 965,13	27 921,96	432,51		24 904,33
2313	Constructions	725 524,88		194 114,18	530 153,19	1 257,51		259 526,62
2315	Installat°, matériel et outillage techni	3 999,90		3 999,90	0,00	0,00		34 893,66

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)		
TOTAL RECETTES AFFECTEES		285 000,00	C	0,00	325 397,00	-40 397,00	D	0,00
13	Subventions d'investissement	285 000,00		0,00	325 397,00	-40 397,00		0,00
1323	Subv. non transf. Départements	285 000,00		0,00	325 397,00	-40 397,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-240 615,57	D - B	-354 033,10

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 5005 (1)
LIBELLE : PLAN QUALITE ECOLES

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)		
DEPENSES		821 487,17	A	496 455,43	323 391,69	1 640,05	B	694 780,01
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
2031	Frais d'études	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	108 679,49		101 256,26	6 955,25	467,98		139 300,33
21312	Bâtiments scolaires	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	87 620,80		85 526,38	1 990,80	103,62		107 366,92
2184	Mobilier	788,62		115,42	673,20	0,00		3 302,30
2188	Autres immobilisations corporelles	20 270,07		15 614,46	4 291,25	364,36		28 631,11
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	712 807,68		395 199,17	316 436,44	1 172,07		555 479,68
2312	Agencements et aménagements de terrains	10 299,31		10 290,79	0,00	8,52		13 729,09
2313	Constructions	702 508,37		384 908,38	316 436,44	1 163,55		541 750,59

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)		
TOTAL RECETTES AFFECTEES	125 000,00	C	0,00	90 680,00	34 320,00	D	3 283,10
13	Subventions d'investissement	125 000,00		90 680,00	34 320,00		3 283,10
1322	Subv. non transf. Régions	100 000,00		90 680,00	9 320,00		3 283,10
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	25 000,00		0,00	25 000,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00		0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-496 455,43	D - B	-691 496,91

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 5006 (1)
LIBELLE : PLAN QUALITE EQUIPEMENTS PROXIMITE

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		501 181,81	A 323 138,31	162 752,53	15 290,97	B 556 984,74
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	148 548,36	148 548,36	0,00	0,00	295 000,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	148 548,36	148 548,36	0,00	0,00	295 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	352 633,45	174 589,95	162 752,53	15 290,97	261 984,74
2312	Agencements et aménagements de terrains	15 130,80	189,60	87,00	14 854,20	30 833,35
2313	Constructions	337 502,65	174 400,35	162 665,53	436,77	231 151,39
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		163 548,00	C 149 548,36	22 157,00	-8 157,36	D 189 338,50
13	Subventions d'investissement	163 548,00	149 548,36	22 157,00	-8 157,36	189 338,50
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	148 548,00	148 548,36	0,00	-0,36	166 250,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	22 157,00	-22 157,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	15 000,00	1 000,00	0,00	14 000,00	23 088,50
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-173 589,95	D - B	-367 646,24

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 5007 (1)
LIBELLE : PLAN QUALITE EQUIPEMENTS PUBLICS

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		98 631,18	A 47 064,36	36 015,92	15 550,90	B 83 863,57
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	14 000,00	0,00	0,00	14 000,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	14 000,00	0,00	0,00	14 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	84 631,18	47 064,36	36 015,92	1 550,90	83 863,57
2313	Constructions	84 631,18	47 064,36	36 015,92	1 550,90	83 863,57

RECETTES (répartition) (Pour information)		Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		2 000,00	C 0,00	0,00	2 000,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-47 064,36	D - B	-83 863,57

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 5008 (1)
LIBELLE : PROGRAMME ACCESSIBILITE

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		292 741,08	A 138 449,94	153 108,45	1 182,69	B 241 193,33
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	292 741,08	138 449,94	153 108,45	1 182,69	241 193,33
2313	Constructions	231 146,37	77 174,64	153 108,45	863,28	145 587,51
2315	Installat°, matériel et outillage techni	61 594,71	61 275,30	0,00	319,41	95 605,82

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-138 449,94	D - B	-241 193,33

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 5009 (1)
LIBELLE : DOTATION EQUIPEMENTS

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		2 048 338,48	A 1 205 484,97	836 451,88	6 401,63	B 1 689 490,31
20	Immobilisations incorporelles	370 827,65	217 030,51	148 331,55	5 465,59	277 962,29
2031	Frais d'études	32 870,00	8 340,00	24 462,00	68,00	8 340,00
2051	Concessions, droits similaires	337 957,65	208 690,51	123 869,55	5 397,59	269 622,29
204	Subventions d'équipement versées	58 825,00	58 234,00	0,00	591,00	90 107,94
2041511	GFP rat : Bien mobilier, matériel	58 825,00	58 234,00	0,00	591,00	90 107,94
21	Immobilisations corporelles	1 603 518,43	918 768,06	684 409,23	341,14	1 309 967,68
2161	Oeuvres et objets d'art	16 652,00	16 505,00	0,00	147,00	32 057,00
2162	Fonds anciens des bibliothèques et musée	29 661,62	17 876,98	11 530,02	254,62	25 031,37
2182	Matériel de transport	747 469,77	226 293,64	521 176,01	0,12	226 293,64
2183	Matériel de bureau et informatique	362 477,75	358 607,28	5 310,28	-1 439,81	447 089,94
2184	Mobilier	113 663,24	69 294,23	43 303,84	1 065,17	135 490,90
2188	Autres immobilisations corporelles	333 594,05	230 190,93	103 089,08	314,04	444 004,83
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	15 167,40	11 452,40	3 711,10	3,90	11 452,40
2316	Restauration collections, oeuvres d'art	15 167,40	11 452,40	3 711,10	3,90	11 452,40

RECETTES (répartition) (Pour information)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)	
TOTAL RECETTES AFFECTEES	27 902,00	C 32 461,84	0,00	-4 559,84	D 44 582,94	
13	Subventions d'investissement	27 902,00	32 461,84	0,00	-4 559,84	44 582,94
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	5 402,00	5 402,84	0,00	-0,84	5 402,84
1318	Autres subventions d'équipement transf.	9 000,00	15 851,00	0,00	-6 851,00	21 532,10
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	5 000,00	2 708,00	0,00	2 292,00	7 273,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	8 500,00	8 500,00	0,00	0,00	10 375,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-1 173 023,13	D - B	-1 644 907,37

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 5010 (1)
LIBELLE : DIVERS AMENAGEMENTS URBAINS**

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		475 000,00	A 102 678,42	261 165,34	111 156,24	B 242 852,38
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	20 000,00	0,00	12 315,76	7 684,24	0,00
204182	Autres org pub - Bâtiments et installat°	20 000,00	0,00	12 315,76	7 684,24	0,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	292 000,00	102 428,38	210 000,00	-20 428,38	212 047,58
2111	Terrains nus	0,00	11 328,70	0,00	-11 328,70	20 446,90
2112	Terrains de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	5 000,00	0,00	-5 000,00	5 000,00
2138	Autres constructions	292 000,00	86 099,68	210 000,00	-4 099,68	186 599,68
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	163 000,00	250,04	38 849,58	123 900,38	30 804,80
2312	Agencements et aménagements de terrains	43 000,00	0,00	0,00	43 000,00	0,00
2313	Constructions	52 000,00	250,04	38 849,58	12 900,38	250,04
2315	Installat°, matériel et outillage techni	68 000,00	0,00	0,00	68 000,00	30 554,76

RECETTES (répartition) (Pour information)		Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 5 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-102 678,42	D - B	-237 852,38

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 5011 (1)
LIBELLE : AMENAGEMENTS CENTRE VILLE

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		422 573,00	A 253 874,41	15 000,00	153 698,59	B 358 258,21
20	Immobilisations incorporelles	307 573,00	203 642,40	9 000,00	94 930,60	308 026,20
2031	Frais d'études	307 573,00	203 642,40	9 000,00	94 930,60	308 026,20
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	115 000,00	50 232,01	6 000,00	58 767,99	50 232,01
2315	Installat°, matériel et outillage techni	115 000,00	50 232,01	6 000,00	58 767,99	50 232,01

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		82 000,00	C 18 000,00	26 090,00	37 910,00	D 60 000,00
13	Subventions d'investissement	82 000,00	18 000,00	26 090,00	37 910,00	60 000,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	64 000,00	0,00	0,00	64 000,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	18 000,00	18 000,00	26 090,00	-26 090,00	60 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-235 874,41	D - B	-298 258,21

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 5012 (1)
LIBELLE : PRU SAINT NICOLAS

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)		
DEPENSES		298 360,00	A	195 751,02	92 164,32	10 444,66	B	289 101,21
20	Immobilisations incorporelles	22 760,00		17 162,40	0,00	5 597,60		23 042,40
2031	Frais d'études	22 760,00		17 162,40	0,00	5 597,60		23 042,40
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	275 600,00		178 588,62	92 164,32	4 847,06		266 058,81
2313	Constructions	188 000,00		91 118,43	92 164,32	4 717,25		91 118,43
2315	Installat°, matériel et outillage techni	87 600,00		87 470,19	0,00	129,81		174 940,38

RECVTTES (répartition) (Pour information)		Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)		
TOTAL RECETTES AFFECTEES		79 000,00	C	0,00	0,00	79 000,00	D	23 038,50
13	Subventions d'investissement	79 000,00		0,00	0,00	79 000,00		23 038,50
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00		0,00	0,00	0,00		23 038,50
1322	Subv. non transf. Régions	79 000,00		0,00	0,00	79 000,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-195 751,02	D - B	-266 062,71

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 5013 (1)
LIBELLE : ZAC FERRIE

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		406 000,00	A 398 203,20	0,00	7 796,80	B 624 695,10
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	406 000,00	398 203,20	0,00	7 796,80	624 695,10
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	28 000,00	20 716,70	0,00	7 283,30	20 716,70
20422	Privé : Bâtiments, installations	378 000,00	377 486,50	0,00	513,50	603 978,40
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)	
TOTAL RECETTES AFFECTEES	27 600,00	C 0,00	27 600,00	0,00	D 0,00	
13	Subventions d'investissement	27 600,00	0,00	27 600,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	27 600,00	0,00	27 600,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-398 203,20	D - B	-624 695,10

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 5014 (1)
LIBELLE : PEM GARE

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		2 158 362,97	A 1 152 429,47	1 005 683,20	250,30	B 2 471 415,82
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	56 954,46
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	56 954,46
204	Subventions d'équipement versées	1 595 000,00	567 924,90	1 005 683,20	21 391,90	1 828 753,19
204183	Autres org pub-Proj infrastruct int nat.	73 000,00	0,00	123 000,00	-50 000,00	0,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	1 522 000,00	567 924,90	882 683,20	71 391,90	1 828 753,19
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	563 362,97	584 504,57	0,00	-21 141,60	585 708,17
2313	Constructions	563 362,97	584 504,57	0,00	-21 141,60	585 708,17

RECETTES (répartition) (Pour information)		Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		287 919,00	C 287 919,00	0,00	0,00	D 455 685,06
13	Subventions d'investissement	287 919,00	287 919,00	0,00	0,00	455 685,06
1327	Subv. non transf. Budget communautaire	287 919,00	287 919,00	0,00	0,00	427 791,06
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	27 894,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-864 510,47	D - B	-2 015 730,76

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
 (2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.
 (3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
 (4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.
 (5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 5015 (1)
LIBELLE : ESPACE ASSOCIATIF

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)	
DEPENSES		0,00	A	0,00	0,00	B	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		1 246,00	C	1 407,00	-161,00	D	13 180,91
13	Subventions d'investissement	1 246,00	0,00	1 407,00	-161,00		13 180,91
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	1 246,00	0,00	1 407,00	-161,00		13 180,91
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	0,00	D - B	13 180,91

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 5016 (1)
LIBELLE : BAINS DOUCHES

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)		
DEPENSES		50 000,00	A	48 000,00	0,00	2 000,00	B	48 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	50 000,00		48 000,00	0,00	2 000,00		48 000,00
2138	Autres constructions	50 000,00		48 000,00	0,00	2 000,00		48 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Éléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)		
TOTAL RECETTES AFFECTEES		0,00	C	0,00	0,00	0,00	D	3 050,40
13	Subventions d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00	0,00		3 050,40
2313	Constructions	0,00		0,00	0,00	0,00		3 050,40

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-48 000,00	D - B	-44 949,60

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 5020 (1)
LIBELLE : SALLE POLYVALENTE

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		545 425,19	A 544 255,89	0,00	1 169,30	B 545 259,09
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	545 425,19	544 255,89	0,00	1 169,30	545 259,09
2313	Constructions	545 425,19	544 255,89	0,00	1 169,30	545 259,09

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C 0,00	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-544 255,89	D - B	-545 259,09

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 5021 (1)
LIBELLE : PRESBYTERE CATHEDRALE

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)		
DEPENSES		15 268,64	A	7 910,34	7 130,44	227,86	B	91 139,78
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	15 268,64		7 910,34	7 130,44	227,86		91 139,78
2313	Constructions	15 268,64		7 910,34	7 130,44	227,86		91 139,78

RECETTES (répartition) (Pour information)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Eléments afférents à l'exercice			Pour mémoire			
		Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)			
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C	0,00	0,00	0,00	D	0,00	
13	Subventions d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-7 910,34	D - B	-91 139,78

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 5024 (1)
LIBELLE : SECURISATION ESPACES PUBLICS

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)		
DEPENSES		63 722,70	A	0,00	63 071,28	651,42	B	40 277,27
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	63 722,70		0,00	63 071,28	651,42		40 277,27
2313	Constructions	63 722,70		0,00	63 071,28	651,42		40 277,27
2315	Installat*, matériel et outillage techni	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)		
TOTAL RECETTES AFFECTEES		0,00	C	0,00	0,00	0,00	D	27 548,10
13	Subventions d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00		27 548,10
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00		0,00	0,00	0,00		27 548,10
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	0,00	D - B	-12 729,17

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 5025 (1)
LIBELLE : PRU POMMERAIES

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		600 000,00	A 77 966,20	522 033,80	0,00	B 139 725,08
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	1 586,52
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	1 586,52
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	600 000,00	77 966,20	522 033,80	0,00	138 138,56
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	593,12	0,00	-593,12	9 383,91
2315	Installat ^o , matériel et outillage techni	600 000,00	77 373,08	522 033,80	593,12	128 754,65

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		218 169,00	C 0,00	218 461,00	-292,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	218 169,00	0,00	218 461,00	-292,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	18 169,00	0,00	18 461,00	-292,00	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	200 000,00	0,00	200 000,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-77 966,20	D - B	-139 725,08

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 5027 (1)
LIBELLE : ECONOMIES D ENERGIE

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		106 499,27	A 34 221,51	65 085,99	7 191,77	B 492 271,36
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	106 499,27	34 221,51	65 085,99	7 191,77	492 271,36
2313	Constructions	106 499,27	34 221,51	65 085,99	7 191,77	492 271,36

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)	
TOTAL RECETTES AFFECTEES	477 371,00	C 476 293,89	0,00	1 077,11	D 476 293,89	
13	Subventions d'investissement	477 371,00	476 293,89	0,00	1 077,11	476 293,89
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	477 371,00	476 293,89	0,00	1 077,11	476 293,89
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Soide du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	442 072,38	D - B	-15 977,47

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 5028 (1)
LIBELLE : CUISINE CENTRALE

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)		
DEPENSES		10 000,00	A	0,00	7 200,00	2 800,00	B	0,00
20	Immobilisations incorporelles	10 000,00		0,00	7 200,00	2 800,00		0,00
2031	Frais d'études	10 000,00		0,00	7 200,00	2 800,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00	0,00		0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire		
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)		
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C	0,00	0,00	0,00	D	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00		0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	0,00	D - B	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 5100 (1)
LIBELLE : EAUX PLUVIALES**

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		497 000,00	A 254 795,65	121 157,60	121 046,75	B 451 122,87
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	100 206,09	-100 206,09	0,00
2041512	GFP rat : Bâtiments, installations	0,00	0,00	100 206,09	-100 206,09	0,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	497 000,00	254 795,65	20 951,51	221 252,84	451 122,87
2315	Installat°, matériel et outillage techni	497 000,00	254 795,65	20 951,51	221 252,84	451 122,87

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		205 384,00	C 15 384,00	155 000,00	35 000,00	D 15 384,00
13	Subventions d'investissement	205 384,00	15 384,00	155 000,00	35 000,00	15 384,00
1323	Subv. non transf. Départements	15 384,00	15 384,00	0,00	0,00	15 384,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	190 000,00	0,00	155 000,00	35 000,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-239 411,65	D - B	-435 738,87

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
 (2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.
 (3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
 (4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.
 (5) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE (1)

	IV									
	A1									

Libellé	01	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	TOTAL
	Opérations non ventilables	Services généraux administratifs publics	Sécurité et salubrité publiques	Enseignement - Formation	Culture	Sport et jeunesse	Interventions sociales et santé	Famille	Logement	Aménagement services urbains, environnement	Action économique	TOTAL

INVESTISSEMENT

REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser N-1)												
Dépenses réelles	14 082 761	1 296 498	0	580 090	920 839	339 809	286 944	47 067	0	3 882 032	0	21 436 039
- Equipements municipaux (2)		1 238 264	0	579 090	920 839	339 809	138 395	40 927	0	2 847 307	0	6 104 531
- Equip. non municipaux (cf204) (3)		59 234	0	0	0	0	148 548	0	0	1 034 725	0	1 241 507
- Opérations financières	14 082 761											14 082 761
Dépenses d'ordre	1 461 557											1 461 557
Solde d'exécution reporté de N-1	3 264 890											3 264 890
Total dépenses	18 809 208	1 296 498	0	580 090	920 839	339 809	286 944	47 067	0	3 882 032	0	26 162 486
Total recettes	21 723 140	5 403	0	393 364	123 978	82 930	164 399	14 560	0	907 934	0	23 415 708
Solde d'investissement	2 913 933	-1 291 095	0	-186 726	-796 861	-256 879	-122 544	-32 507	0	-2 974 098	0	-2 746 778

RESTES A REALISER au 31/12/N

Total RAR dépenses	36 926	974 514	0	434 666	283 885	661 623	141 918	20 149	0	3 197 941	0	5 751 623
Total RAR recettes	26 304	1 407	0	90 680	52 192	325 397	22 157	0	0	809 752	0	1 327 689
SOLDE RAR Investissement	-10 622	-973 107	0	-343 986	-231 693	-336 226	-119 761	-20 149	0	-2 388 189	0	-4 423 734

FONCTIONNEMENT

REALISATIONS (de l'exercice + restes à réaliser N-1)												
Total dépenses	10 549 272	11 868 205	604 265	8 176 698	5 547 152	7 932 260	5 081 567	4 858 774	0	7 530 720	40 781	62 189 695
Total recettes	61 240 621	1 965 133	13 719	2 680 445	389 133	1 396 988	1 635 211	3 178 511	0	1 691 035	944	73 991 750
Solde de fonctionnement	50 691 349	-9 903 072	-590 546	-5 496 253	-5 158 018	-6 535 262	-3 546 356	-1 680 263	0	-5 839 685	-39 837	11 802 056

RESTES A REALISER au 31/12/N

Total RAR dépenses	0	2 254	0	0	17 158	1 778	18 152	0	0	0	0	39 342
Total RAR recettes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
SOLDE RAR fonctionnement	0	-2 254	0	0	-17 158	-1 778	-18 152	0	0	0	0	-39 342

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-14 et L. 5211-1 et R. 5211-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV – ANNEXES
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE

IV
A1

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat*	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
	Total dépenses d'investissement	18 846 134	2 271 012	0	1 014 756	1 204 724	1 001 433	428 862	67 216	0	7 079 973	0	31 914 109
	Dépenses réelles	14 119 687	2 271 012	0	1 014 756	1 204 724	1 001 433	428 862	67 216	0	7 079 973	0	27 187 662
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	67 818	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	67 818
10226	Taxe d'aménagement	67 818	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	67 818
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	14 025 565	0	0	0	0	0	0	6 240	0	0	0	14 031 805
1641	Emprunts en euros	7 131 058	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7 131 058
16441	Opérat* afférentes à l'emprunt	638 485	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	638 485
165	Dépôts et cautionnements reçus	0	0	0	0	0	0	0	6 240	0	0	0	6 240
166	Refinancement de dette	6 185 172	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6 185 172
16818	Emprunts - Autres prêteurs	70 850	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	70 850
18	Compte de liaison : affectat* (BA, régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	35 917	0	0	11 374	0	0	0	0	192 403	0	239 693
2031	Frais d'études	0	0	0	0	11 374	0	0	0	0	192 403	0	203 777
2033	Frais d'insertion	0	4 656	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 656
2051	Concessions, droits similaires	0	31 261	0	0	0	0	0	0	0	0	0	31 261
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	202 623	0	202 623
204182	Autres org pub - Bâiments et installat*	0	0	0	0	0	0	0	0	0	805	0	805
204183	Autres org pub-Proj infrastruct int nat.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	201 818	0	201 818
21	Immobilisations corporelles	0	161 619	0	0	0	0	0	0	0	0	0	161 619
2182	Matériel de transport	0	161 619	0	0	0	0	0	0	0	0	0	161 619
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	105 287	0	0	55 143	7 117	2 000	0	0	80 883	0	250 430
2313	Constructions	0	105 287	0	0	55 143	7 117	2 000	0	0	812	0	170 459
2315	Installat*, matériel et outillage techni	0	0	0	0	0	0	0	0	0	79 971	0	79 971

VILLE DE LAVAL - LAVAL - CA (projet de budget) - 2019

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
040	Opérat° ordre transfert entre sections	1 205 788	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 205 788
13911	Etat et établissements nationaux	590	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	590
13918	Autres subventions d'équipement	567	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	567
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	909 019	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	909 019
2312	Agencements et aménagements de terrains	24 682	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	24 682
2313	Constructions	146 434	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	146 434
2315	Installer*, matériel et outillage techni	124 497	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	124 497
041	Opérations patrimoniales	255 769	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	255 769
20422	Privé : Bâtiments, installations	47 625	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	47 625
204412	Sub nat org pub - Bâtiments, installat°	100 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	100 000
204422	Sub nat privé - Bâtiments et installat°	85 220	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	85 220
2188	Autres immobilisations corporelles	611	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	611
2313	Constructions	1 728	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 728
2315	Installer*, matériel et outillage techni	20 586	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	20 586
001	Solde d'exécution reporté de N-1	3 264 890	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 264 890

RECETTES													
		6 810	0	484 044	176 170	408 327	186 556	14 560	0	1 717 686	0	0	24 743 997
Receites réelles		6 810	0	484 044	176 170	408 327	186 556	14 560	0	1 717 686	0	0	19 528 044
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	3 159 629	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 159 629
10222	FCTVA	946 564	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	946 564
10226	Taxe d'aménagement	370 819	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	370 819
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	1 842 247	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 842 247
13	Subventions d'investissement	0	6 810	484 044	176 170	408 327	186 556	8 500	0	1 717 686	0	0	2 988 093
1311	Subv. transf. Etat et étabi. Nationaux	0	5 403	0	0	0	148 548	0	0	0	0	0	153 951
1318	Autres subventions d'équipement transf.	0	0	0	0	0	15 951	0	0	0	0	0	15 951
1321	Subv. non transf. Etat, étabi. nationaux	0	1 407	393 364	57 464	82 930	0	0	0	0	157 823	0	692 987
1322	Subv. non transf. Régions	0	0	90 680	6 698	0	22 157	0	0	0	18 461	0	137 996

VILLE DE LAVAL - LAVAL - CA (projet de budget) - 2019

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
1323	Subv. non transf. Départements	0	0	0	0	24 337	325 397	0	0	0	15 384	0	365 118
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	599 841	0	599 841
1327	Subv. non transf. Budget communautaire	0	0	0	0	0	0	0	0	0	287 919	0	287 919
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0	0	0	0	87 671	0	0	8 500	0	217 381	0	313 552
1342	Amendes de police non transférable	0	0	0	0	0	0	0	0	0	420 877	0	420 877
16	Emprunts et dettes assimilées	13 270 922	0	0	0	0	0	0	6 060	0	0	0	13 276 982
1641	Emprunts en euros	7 070 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7 070 000
165	Dépôts et cautionnements reçus	0	0	0	0	0	0	0	6 060	0	0	0	6 060
166	Refinancement de dette	6 185 172	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6 185 172
16818	Emprunts - Autres prêteurs	15 750	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	15 750
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat* et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	103 340	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	103 340
2761	Créances avances en garanties d'emprunt	26 304	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	26 304
27638	Créance Autres établissements publics	77 036	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	77 036
Opérations pour compte de tiers		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Recettes d'ordre		5 215 554	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 215 554
040	Opérat* ordre transfert entre sections	4 959 785	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 959 785
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	1 369 375	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 369 375
2111	Terrains nus	118 644	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	118 644
2112	Terrains de voirie	4 367	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 367
2118	Autres terrains	9 767	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	9 767

VILLE DE LAVAL - LAVAL - CA (projet de budget) - 2019

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
21318	Autres bâtiments publics	1 519 019	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 519 019
2132	Immeubles de rapport	68 208	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	68 208
2138	Autres constructions	121 959	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	121 959
2802	Frais liés à la réalisation des documents	879	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	879
28031	Frais d'études	120 063	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	120 063
28033	Frais d'insertion	1 164	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 164
2804112	Subv. Etat : Bâtiments, installations	41 910	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	41 910
28041511	GFP rat : Bien mobilier, matériel	16 215	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	16 215
28041582	GFP : Bâtiments, installations	16 127	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	16 127
28041583	GFP : Projet infrastructure	30 650	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	30 650
2804182	Autres org pub - Bâtiments et installat*	2 115	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 115
2804183	Autres org pub-Proj infrastruct int nat.	60 217	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	60 217
280421	Privé : Bien mobilier, matériel	3 600	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 600
280422	Privé : Bâtiments, installations	64 707	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	64 707
2804412	Sub nat org pub - Bâtiments, installat*	54 473	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	54 473
2804422	Sub nat privé - Bâtiments et installat*	11 184	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	11 184
28051	Concessions et droits similaires	120 878	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	120 878
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	5 866	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 866
281312	Bâtiments scolaires	3 355	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 355
281318	Autres bâtiments publics	10 587	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10 587
28135	Installations générales, agencements, ...	11 700	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	11 700
281568	Autres matériels, outillages incendie	7 186	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7 186
28182	Matériel de transport	255 811	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	255 811
28183	Matériel de bureau et informatique	170 556	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	170 556
28184	Mobilier	91 208	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	91 208
28188	Autres immo. corporelles	592 437	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	592 437
4817	Pénalités de renégociation de la dette	55 556	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	55 556
041	Opérations patrimoniales	255 769	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	255 769
10251	Dons et legs en capital	611	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	611
2031	Frais d'études	20 586	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	20 586
2033	Frais d'insertion	1 728	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 728

VILLE DE LAVAL - LAVAL - CA (projet de budget) - 2019

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
2118	Autres terrains	85 220	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	85 220
21318	Autres bâtiments publics	100 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	100 000
2764	Créances sur personnes de droit privé	47 625	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	47 625
001	Solde d'exécution reporté de N-1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

FONCTIONNEMENT

DEPENSES													
		10 549 272	11 870 460	604 265	8 176 698	5 564 310	7 934 038	5 099 719	4 858 774	0	7 530 720	40 781	62 229 037
Total dépenses de fonctionnement													
Dépenses réelles													
011	Charges à caractère général	1 400	4 053 786	69 722	1 907 368	792 171	862 235	382 244	167 123	0	2 376 467	18 863	57 269 252
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	0	6 601	0	3 006	14 861	12 981	23 595	740	0	0	0	61 785
60611	Eau et assainissement	0	0	0	0	0	236	0	0	0	241 741	0	241 978
60612	Energie - Electricité	0	348 950	2 678	391 699	216 989	457 022	126 073	55 125	0	473 566	3 177	2 075 297
60613	Chauffage urbain	0	0	0	0	1 731	0	0	0	0	211 472	0	213 203
60621	Combustibles	0	4 402	0	0	2 662	19 165	0	0	0	430	0	26 658
60622	Carburants	0	594 615	0	0	0	0	0	0	0	0	0	594 615
60623	Alimentation	0	4 772	0	1 903	0	7 500	15 582	1 940	0	1 787	0	33 484
60624	Produits de traitement	0	0	0	0	0	17 852	0	0	0	331	0	18 183
60628	Autres fournitures non stockées	0	63 612	1 615	141 719	36 190	73 450	24 025	23 851	0	134 477	0	498 940
60631	Fournitures d'entretien	0	23 208	0	33 179	0	3 978	9 148	8 129	0	13 982	0	91 624
60632	Fournitures de petit équipement	0	245 674	0	24 813	4 496	28 821	3 368	106	0	153 227	0	460 505
60633	Fournitures de voirie	0	294	0	0	0	1 249	0	0	0	141 512	0	143 056
60636	Vêtements de travail	0	37 456	2 375	2 957	0	0	0	0	0	0	0	42 787
6064	Fournitures administratives	0	84 163	303	1 249	2 102	2 503	4 071	1 415	0	0	0	95 807
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	0	0	0	5 465	73 728	767	495	120	0	0	0	80 575
6067	Fournitures scolaires	0	0	0	121 720	0	0	0	0	0	0	0	121 720
6068	Autres matières et fournitures	0	9 740	0	6 622	10 497	0	2 121	0	0	0	0	28 960
6078	Autres marchandises	0	0	0	968 114	3 274	0	0	0	0	0	0	971 389
611	Contrats de prestations de services	0	0	0	0	0	0	0	0	0	483 734	0	483 734
6132	Locations immobilières	0	63 138	0	0	217 707	153 990	4 301	8 146	0	16 357	0	463 638
6135	Locations mobilières	0	350 031	0	561	8 467	14 391	12 421	0	0	30 676	0	416 547
614	Charges locales et de copropriété	0	16 179	0	0	0	1 071	841	15 811	0	1 000	9 576	44 478
61521	Entretien terrains	0	0	0	0	0	0	0	0	0	76 657	0	76 657

VILLE DE LAVAL - LAVAL - CA (projet de budget) - 2019

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0	84 202	0	0	0	0	0	0	0	0	0	84 202
61551	Entretien matériel roulant	0	28 089	0	536	0	0	0	0	0	0	0	28 625
61558	Entretien autres biens mobiliers	0	11 860	0	7 055	8 745	4 633	1 001	6 184	0	36 962	0	76 441
6156	Maintenance	0	196 344	0	51 754	19 815	0	20 000	4 486	0	42 579	0	334 978
6161	Multirisques	0	127 155	0	0	2 844	0	0	0	0	0	0	129 999
6168	Autres primes d'assurance	0	97 507	0	0	0	0	0	0	0	0	0	97 507
617	Etudes et recherches	0	5 881	0	2 497	18 679	0	0	0	0	0	0	27 057
6182	Documentation générale et technique	0	15 485	0	1 287	2 176	0	639	501	0	3 440	0	23 529
6184	Versements à des organismes de formation	0	78 475	0	0	0	0	11 600	0	0	0	0	90 075
6185	Frais de colloques et de séminaires	0	3 498	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 498
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	0	3 781	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 781
6226	Honoraires	0	115 727	10 727	0	0	0	0	0	0	15 922	0	142 376
6227	Frais d'actes et de contentieux	0	66 461	8 091	0	0	0	0	0	0	0	0	74 552
6228	Divers	0	119	0	10 263	44 651	17 525	64 960	2 960	0	3 240	0	143 719
6231	Annonces et insertions	0	5 401	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 401
6232	Fêtes et cérémonies	0	109 921	0	0	4 872	0	74	1 142	0	0	2 778	118 787
6233	Foires et expositions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	43	43
6236	Catalogues et imprimés	0	0	0	0	9 734	0	0	0	0	0	0	9 734
6237	Publications	0	155 463	0	0	28 012	240	2 820	0	0	499	3 222	190 255
6241	Transports de biens	0	1 360	22 572	0	0	0	733	0	0	16 475	0	41 140
6247	Transports collectifs	0	1 593	0	71 714	1 440	32 345	6 593	91	0	0	0	113 776
6251	Voyages et déplacements	0	15 859	0	0	0	0	164	0	0	0	0	16 023
6255	Frais de déménagement	0	1 137	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 137
6256	Missions	0	11 919	0	0	0	0	0	0	0	0	0	11 919
6257	Réceptions	0	18 365	0	0	5 813	9 845	169	25 820	0	0	67	60 099
6261	Frais d'affranchissement	0	73 921	0	0	0	0	0	0	0	0	0	73 921
6262	Frais de télécommunications	0	86 038	0	33 195	0	0	0	0	0	0	0	119 233
627	Services bancaires et assimilés	0	7 949	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7 949
6281	Concours divers (cotisations)	0	22 229	0	80	0	80	-218	0	0	2 289	0	24 459
6284	Redevances pour services rendus	0	0	0	8 334	0	0	0	0	0	77 752	0	86 086
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	0	339 789	0	0	4 433	0	0	0	0	50 037	0	394 260
6288	Autres services extérieurs	0	301 988	21 360	17 646	48 252	2 591	47 667	10 556	0	146 304	0	596 363

VILLE DE LAVAL - LAVAL - CA (projet de budget) - 2019

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat* publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
63512	Taxes foncières	0	192 229	0	0	0	0	0	0	0	0	0	192 229
63513	Autres impôts locaux	0	13 471	0	0	0	0	0	0	0	0	0	13 471
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	1 400	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 400
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	0	7 715	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7 715
012	Charges de personnel, frais assimilés	0	6 926 166	521 094	5 216 374	3 558 498	6 307 766	2 245 023	4 606 156	0	4 742 021	0	34 123 097
6216	Personnel affecté par GFP de rattachement	0	141 586	0	0	0	0	0	0	0	0	0	141 586
6218	Autre personnel extérieur	0	0	0	0	0	0	32 296	0	0	0	0	32 296
6336	Colisations CNFPT et CDGFPT	0	33 963	2 511	28 226	18 517	35 482	11 646	24 319	0	24 495	0	179 161
64111	Rémunération principale titulaires	0	3 118 287	227 015	2 769 941	1 786 479	2 439 784	1 052 283	2 054 266	0	2 627 304	0	16 075 358
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	0	99 348	6 181	76 944	62 174	93 555	49 963	86 942	0	55 862	0	530 968
64118	Autres indemnités titulaires	0	638 895	60 886	461 607	405 865	421 880	212 404	464 303	0	532 022	0	3 197 863
64131	Rémunérations non tit.	0	710 959	87 924	383 372	297 886	1 525 671	267 469	642 495	0	162 243	0	4 078 019
64162	Emplois d'avenir	0	37 585	0	0	0	0	0	0	0	0	0	37 585
6417	Rémunérations des apprentis	0	26 984	0	5 371	0	0	0	44 740	0	18 681	0	95 776
6451	Colisations à l'I.R.S.S.A.F.	0	725 299	59 048	573 977	382 407	865 523	251 943	545 784	0	474 599	0	3 878 590
6453	Colisations aux caisses de retraites	0	1 065 674	74 146	901 649	594 488	858 617	353 051	715 329	0	839 355	0	5 402 309
6454	Colisations aux A.S.E.D.I.C.	0	29 450	3 383	15 067	10 681	67 255	10 671	25 576	0	6 468	0	168 552
6457	Cois. sociales liées à l'apprentissage	0	1 421	0	221	0	0	0	2 391	0	892	0	5 025
64731	Allocations chômage versées directement	0	6 017	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6 017
6475	Médecine du travail, pharmacie	0	130 073	0	0	0	0	3 296	0	0	0	0	133 369
6488	Autres charges	0	160 643	0	0	0	0	0	0	0	0	0	160 643
014	Atténuations de produits	69 682	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 288	70 970
739113	Reversements conventionnels de fiscalité	530	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	530
7391171	Dégrèvement taxe FNB jeunes agriculteurs	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 288	1 288
739223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	69 152	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	69 152
65	Autres charges de gestion courante	0	884 215	0	1 047 225	1 213 200	763 886	2 471 943	85 495	0	15 726	20 630	6 502 319
6531	Indemnités	0	464 892	0	0	0	0	0	0	0	0	0	464 892
6532	Frais de mission	0	3 434	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 434
6533	Colisations de retraite	0	150 199	0	0	0	0	0	0	0	0	0	150 199
6535	Formation	0	1 543	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 543
6541	Créances admises en non-valeur	0	6 813	0	0	0	0	0	0	0	5 821	0	12 634

VILLE DE LAVAL - LAVAL - CA (projet de budget) - 2019

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
6542	Créances éteintes	0	16 067	0	0	0	0	0	0	0	3 105	0	19 172
6558	Autres contributions obligatoires	0	0	0	1 028 725	0	0	0	0	0	0	0	1 028 725
657351	Subv. fonct. GFP de rattachement	0	0	0	0	2 500	0	0	0	0	0	0	2 500
657362	Subv. fonct. CCAS	0	0	0	0	0	0	1 965 000	0	0	0	0	1 965 000
657363	Subv. fonct. Établ. à caractère adminis	0	0	0	0	640 000	0	0	0	0	0	0	640 000
65737	Autres établissements publics locaux	0	0	0	0	0	0	1 000	0	0	0	0	1 000
6574	Subv. fonct. Associat*, personnes privée	0	241 265	0	18 500	570 700	763 886	505 943	85 495	0	6 800	20 630	2 213 219
65888	Autres	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
66	Charges financières	3 390 451	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 390 451
66111	Intérêts réglés à l'échéance	2 199 611	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 199 611
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-20 329	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	-20 329
6688	Autres	1 211 169	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 211 169
67	Charges exceptionnelles	2 001 505	6 293	13 450	5 731	441	150	509	0	0	396 507	0	2 424 566
6713	Secours et dots	0	0	0	0	0	0	239	0	0	0	0	239
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	1 505	6 293	13 450	3 163	181	150	270	0	0	749	0	25 761
67441	Subv. budgets annexes et régies (AF)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	359 000	0	359 000
678	Autres charges exceptionnelles	2 000 000	0	0	2 568	260	0	0	0	0	36 758	0	2 039 566
68	Dot. aux amortissements et provisions	126 450	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	126 450
6815	Dot. prov. pour risques fonct. courant	126 450	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	126 450
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Dépenses d'ordre		4 959 785	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 959 785
042	Opérat* ordre transfert entre sections	4 959 785	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 959 785
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	1 841 965	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 841 965
6761	Différences sur réalisations (positives)	1 369 375	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 369 375
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	1 692 889	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 692 889
6862	Dot. amort. charges financ. à répartir	55 556	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	55 556

VILLE DE LAVAL - LAVAL - CA (projet de budget) - 2019

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
043	Opérat* ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
002	Déficit de fonctionnement reporté	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

RECETTES													
		61 240 621	1 965 133	13 719	2 680 445	389 133	1 396 998	1 535 211	3 178 511	0	1 591 035	944	73 991 750
Total recettes de fonctionnement													
Recettes réelles		54 968 824	1 919 823	13 719	2 618 922	367 878	1 375 396	1 525 096	3 175 749	0	1 457 990	944	67 424 341
013	Atténuations de charges	0	161 377	0	0	0	0	0	0	0	0	0	161 377
6419	Remboursements rémunérations personnel	0	161 377	0	0	0	0	0	0	0	0	0	161 377
70	Produits des services, du domoine, vente	0	1 264 384	13 609	1 584 068	89 554	619 515	1 219 042	734 339	0	1 339 175	631	6 864 318
70311	Concessions cimetières (produit net)	0	157 779	0	0	0	0	0	0	0	0	0	157 779
70312	Redevances funéraires	0	24 011	0	0	0	0	0	0	0	0	0	24 011
70323	Redev. occupat* domaine public communal	0	98 877	0	0	0	0	0	0	0	64 712	0	163 589
70383	Redevance de stationnement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	762 192	0	762 192
70384	Forfait de post-stationnement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	487 500	0	487 500
70388	Autres redevances et recettes diverses	0	4 793	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4 793
704	Travaux	0	53 433	0	0	0	0	0	0	0	10 450	0	63 883
7062	Redevances services à caractère culturel	0	0	0	0	46 823	0	0	0	0	0	0	46 823
70631	Redevances services à caractère sportif	0	0	0	0	0	10 881	0	0	0	0	0	10 881
70632	Redevances services à caractère loisir	0	0	0	0	0	302 767	604 845	0	0	0	0	907 611
7066	Redevances services à caractère social	0	0	0	0	0	4 810	52 511	734 339	0	0	0	791 660
7067	Redev. services périscolaires et enseign	0	0	0	1 582 480	0	0	0	0	0	0	0	1 582 480
70688	Autres prestations de services	0	2 897	0	0	0	0	1 806	0	0	0	0	4 703
7078	Autres marchandises	0	0	0	0	12 627	0	399 559	0	0	7 093	631	419 950
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	0	3 395	0	0	0	0	0	0	0	1 790	0	5 185
70841	Mise à dispo personnel B.A. , régies	0	0	0	0	0	0	18 053	0	0	0	0	18 053

VILLE DE LAVAL - LAVAL - CA (projet de budget) - 2019

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
70846	Mise à dispo personnel GFP rattachement	0	148 610	0	0	25 350	140 000	0	0	0	0	0	313 959
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	0	0	0	0	0	120 065	104 062	0	0	0	0	224 127
70873	Remb. frais par les C.C.A.S.	0	0	0	0	0	0	38 082	0	0	0	0	38 082
70875	Remb. frais par les communes du GFP	0	0	140	0	0	0	0	0	0	0	0	140
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	0	455 146	0	0	0	30 000	0	0	0	0	0	485 146
70878	Remb. frais par d'autres redevables	0	315 442	13 469	1 588	4 039	10 993	84	0	0	5 439	0	351 053
7088	Produits activités annexes (abonnements)	0	0	0	0	716	0	0	0	0	0	0	716
73	Impôts et taxes	38 101 355	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	38 101 355
73111	Taxes foncières et d'habitation	30 060 204	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	30 060 204
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	95 699	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	95 699
73211	Attribution de compensation	3 975 932	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 975 932
73223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	612 763	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	612 763
7336	Droits de place	66 012	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	66 012
7338	Autres taxes	25 126	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	25 126
7343	Taxes sur les pylônes électriques	14 568	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	14 568
7351	Taxe consommation finale d'électricité	907 527	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	907 527
7366	Taxes locales sur la publicité extérieur	435 662	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	435 662
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	1 907 860	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 907 860
74	Dotations et participations	12 493 585	126 903	110	1 032 986	248 788	754 192	304 930	2 441 169	0	362	0	17 403 024
7411	Dotation forfaitaire	7 671 712	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7 671 712
74123	Dotation de solidarité urbaine	1 898 967	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 898 967
74127	Dotation nationale de péréquation	611 383	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	611 383
744	FCTVA	16 109	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	16 109
74712	Emplois d'avenir	0	23 508	0	0	0	0	0	0	0	0	0	23 508
74718	Autres participations Etat	0	38 945	0	211 081	101 913	2 000	90 881	0	0	0	0	444 820
7472	Participat* Régions	0	9 668	0	0	0	35 295	0	0	0	0	0	44 962
7473	Participat* Départements	0	0	0	0	0	64 667	21 119	450	0	0	0	86 236

VILLE DE LAVAL - LAVAL - CA (projet de budget) - 2019

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
74741	Participat* Communes du GFP	0	0	0	8 398	0	0	0	0	0	0	0	8 398
74748	Participat* Autres communes	0	0	0	10 428	0	0	0	0	0	0	0	10 428
74751	Participat* GFP de rattachement	631 928	0	0	0	144 400	0	0	0	0	0	0	776 328
7478	Participat* Autres organismes	0	9 812	0	803 080	2 475	652 230	192 930	2 440 719	0	362	0	4 101 607
7482	Compens. perte taxe add. droits mutation	2 674	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 674
74834	Etat - Compens. exonérat* taxes foncière	145 629	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	145 629
74835	Etat - Compens. exonérat* taxe habitat*	1 505 441	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 505 441
7484	Dotation de recensement	9 742	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	9 742
7485	Dotation pour les titres sécurisés	0	44 970	0	0	0	0	0	0	0	0	0	44 970
7488	Autres attributions et participations	0	0	110	0	0	0	0	0	0	0	0	110
75	Autres produits de gestion courante	0	301 288	0	0	25 416	829	0	0	0	72 908	0	400 441
752	Revenus des immeubles	0	289 525	0	0	24 833	0	0	0	0	0	0	314 359
757	Redevances versées par fermiers, conces.	0	10 487	0	0	0	0	0	0	0	72 908	0	83 395
7588	Autres produits div. de gestion courante	0	1 275	0	0	583	829	0	0	0	0	0	2 687
76	Produits financiers	71 564	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	71 564
7621	Prod. Immo. fin. - encaissées à échéance	54 372	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	54 372
7622	Prod. Immo. fin. - rattachement ICNE	-1 860	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	-1 860
76811	Sortie empr. risque avec IRA capital.	19 008	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	19 008
7688	Autres	43	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	43
77	Produits exceptionnels	2 302 321	65 872	0	1 867	4 119	861	1 125	240	0	45 546	313	2 422 264
7714	Recouvrement créances admises en non valeur	0	3 693	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 693
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0	0	0	223	28	0	1 125	0	0	0	0	1 376
775	Produits des cessions d'immobilisations	2 302 321	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 302 321
7788	Produits exceptionnels divers	0	62 178	0	1 644	4 091	861	0	240	0	45 546	313	114 874
78	Reprise sur amortissements et provisions	2 000 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 000 000

VILLE DE LAVAL - LAVAL - CA (projet de budget) - 2019

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
7875	Rep. prov. risques et charges exception.	2 000 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 000 000
Recettes d'ordre		910 176	45 310	0	61 523	21 256	21 602	10 115	2 762	0	133 045	0	1 205 788
042	Opérat* ordre transfert entre sections	910 176	45 310	0	61 523	21 256	21 602	10 115	2 762	0	133 045	0	1 205 788
722	Immobilisations corporelles	0	45 310	0	61 523	21 256	21 602	10 115	2 762	0	133 045	0	295 612
7761	Diff / réal (+) transférées en invest.	909 019	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	909 019
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	1 157	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 157
043	Opérat* ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
002	Excédent de fonctionnement reporté	5 361 621	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 361 621

(1) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT

IV

A1.1

FONCTION 0 – Services généraux des administrations publiques locales

(2)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat* décentralisée, act* européen.	Total
DEPENSES						
	Réalisations	10 549 272,49	11 783 682,12	0,00	86 777,64	22 419 732,25
002	Résultat de fonctionnement reporté	10 549 272,49	11 781 427,79	0,00	86 777,64	22 417 477,92
011	Charges à caractère général	1 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6042	Achats prestat* services (hors terrains)	0,00	6 601,00	0,00	0,00	6 601,00
60612	Energie - Electricité	0,00	348 949,73	0,00	0,00	348 949,73
60621	Combustibles	0,00	4 402,42	0,00	0,00	4 402,42
60622	Carburants	0,00	594 615,35	0,00	0,00	594 615,35
60623	Alimentation	0,00	4 771,87	0,00	0,00	4 771,87
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	63 611,65	0,00	0,00	63 611,65
60631	Fournitures d'entretien	0,00	23 208,03	0,00	0,00	23 208,03
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	245 673,98	0,00	0,00	245 673,98
60633	Fournitures de voirie	0,00	294,23	0,00	0,00	294,23
60636	Vêtements de travail	0,00	37 455,70	0,00	0,00	37 455,70
6064	Fournitures administratives	0,00	84 162,87	0,00	0,00	84 162,87
6068	Autres matières et fournitures	0,00	9 740,29	0,00	0,00	9 740,29
6132	Locations immobilières	0,00	63 137,59	0,00	0,00	63 137,59
6135	Locations mobilières	0,00	350 031,39	0,00	0,00	350 031,39
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	16 178,85	0,00	0,00	16 178,85
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	84 202,45	0,00	0,00	84 202,45
61551	Entretien matériel roulant	0,00	28 089,01	0,00	0,00	28 089,01
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	11 860,48	0,00	0,00	11 860,48
6156	Maintenance	0,00	196 344,15	0,00	0,00	196 344,15
6161	Multirisques	0,00	127 155,36	0,00	0,00	127 155,36
6168	Autres primes d'assurance	0,00	97 506,97	0,00	0,00	97 506,97
617	Etudes et recherches	0,00	5 881,13	0,00	0,00	5 881,13
6182	Documentation générale et technique	0,00	15 484,81	0,00	0,00	15 484,81
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	77 774,99	0,00	0,00	77 774,99
6185	Frais de colloques et de séminaires	0,00	2 456,12	0,00	0,00	2 456,12
6225	Indemnités aux comptables et régisseurs	0,00	3 780,56	0,00	0,00	3 780,56
6226	Honoraires	0,00	115 727,01	0,00	0,00	115 727,01
6227	Frais d'actes et de contentieux	0,00	66 461,19	0,00	0,00	66 461,19
6228	Divers	0,00	119,46	0,00	0,00	119,46

VILLE DE LAVAL - LAVAL - CA (projet de budget) - 2019

(2)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat* décentralisée, act* européen.	Total
6231	Annonces et insertions	0,00	5 401,20	0,00	0,00	5 401,20
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	109 920,52	0,00	0,00	109 920,52
6237	Publications	0,00	155 462,62	0,00	0,00	155 462,62
6241	Transports de biens	0,00	1 359,71	0,00	0,00	1 359,71
6247	Transports collectifs	0,00	992,00	0,00	600,84	1 592,84
6251	Voyages et déplacements	0,00	15 507,81	0,00	351,00	15 858,81
6255	Frais de déménagement	0,00	1 137,00	0,00	0,00	1 137,00
6256	Missions	0,00	11 918,90	0,00	0,00	11 918,90
6257	Réceptions	0,00	17 065,31	0,00	1 319,91	18 385,22
6261	Frais d'affranchissement	0,00	73 921,17	0,00	0,00	73 921,17
6262	Frais de télécommunications	0,00	86 037,78	0,00	0,00	86 037,78
627	Services bancaires et assimilés	0,00	7 948,81	0,00	0,00	7 948,81
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	22 228,65	0,00	0,00	22 228,65
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	0,00	339 789,43	0,00	0,00	339 789,43
6288	Autres services extérieurs	0,00	301 475,58	0,00	0,00	301 475,58
63512	Taxes foncières	0,00	192 229,00	0,00	0,00	192 229,00
63513	Autres impôts locaux	0,00	13 471,00	0,00	0,00	13 471,00
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	1 400,00	0,00	0,00	0,00	1 400,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	0,00	7 714,71	0,00	0,00	7 714,71
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	6 887 016,58	0,00	39 149,52	6 926 166,10
6216	Personnel affecté par GFP de rattachement	0,00	141 586,32	0,00	0,00	141 586,32
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	33 753,09	0,00	210,00	33 963,09
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	3 095 228,92	0,00	23 058,40	3 118 287,32
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	0,00	98 348,02	0,00	0,00	98 348,02
64118	Autres indemnités titulaires	0,00	634 323,49	0,00	4 571,36	638 894,85
64131	Rémunérations non tit.	0,00	710 959,43	0,00	0,00	710 959,43
64162	Emplois d'avenir	0,00	37 564,72	0,00	0,00	37 564,72
6417	Rémunérations des apprentis	0,00	26 984,28	0,00	0,00	26 984,28
6451	Cotisations à l'U.R.S.A.F.	0,00	721 441,38	0,00	3 857,52	725 298,90
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	1 058 222,19	0,00	7 452,24	1 065 674,43
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	29 450,35	0,00	0,00	29 450,35
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	0,00	1 420,78	0,00	0,00	1 420,78
64731	Allocations chômage versées directement	0,00	6 017,21	0,00	0,00	6 017,21
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	130 073,20	0,00	0,00	130 073,20
6488	Autres charges	0,00	160 643,20	0,00	0,00	160 643,20
014	Atténuations de produits	69 682,00	0,00	0,00	0,00	69 682,00
739113	Reversements conventionnels de fiscalité	530,00	0,00	0,00	0,00	530,00
739223	Fonds péréquation res. com. et intercom	69 152,00	0,00	0,00	0,00	69 152,00
042	Opérat* ordre transfert entre sections	4 959 784,57	0,00	0,00	0,00	4 959 784,57
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	1 841 964,75	0,00	0,00	0,00	1 841 964,75
6761	Différences sur réalisations (positives)	1 369 375,34	0,00	0,00	0,00	1 369 375,34

VILLE DE LAVAL - LAVAL - CA (projet de budget) - 2019

(2)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat* décentralisée, act* européen.	Total
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	1 692 889,92	0,00	0,00	0,00	1 692 889,92
6862	Dot. amort. charges financ. à répartir	55 555,56	0,00	0,00	0,00	55 555,56
043	Opérat* ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	838 858,27	0,00	45 556,37	884 214,64
6531	Indemnités	0,00	464 892,45	0,00	0,00	464 892,45
6532	Frais de mission	0,00	2 577,30	0,00	856,37	3 433,67
6533	Coûtisations de retraite	0,00	150 198,88	0,00	0,00	150 198,88
6535	Formation	0,00	1 543,16	0,00	0,00	1 543,16
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	6 813,24	0,00	0,00	6 813,24
6542	Créances éteintes	0,00	16 066,73	0,00	0,00	16 066,73
6574	Subv. fonct. Associat*, personnes privée	0,00	196 765,00	0,00	44 500,00	241 265,00
65888	Autres	0,00	1,51	0,00	0,00	1,51
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	3 390 450,79	0,00	0,00	0,00	3 390 450,79
66111	Intérêts régis à l'échéance	2 199 610,72	0,00	0,00	0,00	2 199 610,72
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-20 329,17	0,00	0,00	0,00	-20 329,17
6688	Autres	1 211 169,24	0,00	0,00	0,00	1 211 169,24
67	Charges exceptionnelles	2 001 504,73	6 293,10	0,00	0,00	2 007 797,83
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	1 504,73	6 293,10	0,00	0,00	7 797,83
678	Autres charges exceptionnelles	2 000 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	126 450,40	0,00	0,00	0,00	126 450,40
6815	Dot. prov. pour risques fonct. courant	126 450,00	0,00	0,00	0,00	126 450,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	0,40	0,00	0,00	0,00	0,40
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	2 264,33	0,00	0,00	2 264,33
	RECETTES					
	Réalisations	61 240 621,32	1 965 133,05	0,00	0,00	63 205 754,37
002	Résultat de fonctionnement reporté	61 240 621,32	1 965 133,05	0,00	0,00	63 205 754,37
013	Atténuations de charges	6 361 621,21	0,00	0,00	0,00	6 361 621,21
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	161 376,68	0,00	0,00	161 376,68
042	Opérat* ordre transfert entre sections	0,00	161 376,68	0,00	0,00	161 376,68
722	Immobilisations corporelles	910 176,09	45 310,35	0,00	0,00	955 486,44
7761	Diff / réal (+) transférées en invest.	0,00	45 310,35	0,00	0,00	45 310,35
777	Quote-part subv invest transf. cpté résul	909 019,09	0,00	0,00	0,00	909 019,09
043	Opérat* ordre intérieur de la section	1 157,00	0,00	0,00	0,00	1 157,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	0,00	157 779,00	0,00	0,00	157 779,00
70312	Redevances funéraires	0,00	24 011,00	0,00	0,00	24 011,00
70323	Redev. occupat* domaine public communal	0,00	98 877,20	0,00	0,00	98 877,20
70388	Autres redevances et recettes diverses	0,00	4 793,37	0,00	0,00	4 793,37
704	Travaux	0,00	53 433,43	0,00	0,00	53 433,43

VILLE DE LAVAL - LAVAL - CA (projet de budget) - 2019

(2)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat* décentralisée, act* européen.	Total
70668	Autres prestations de services	0,00	2 896,55	0,00	0,00	2 896,55
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	0,00	3 395,34	0,00	0,00	3 395,34
70846	Mise à dispo personnel GFP rattachement	0,00	148 609,53	0,00	0,00	148 609,53
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	0,00	455 146,39	0,00	0,00	455 146,39
70878	Remb. frais par d'autres redevables	0,00	315 442,22	0,00	0,00	315 442,22
73	Impôts et taxes	38 101 354,51	0,00	0,00	0,00	38 101 354,51
73111	Taxes foncières et d'habitation	30 060 204,00	0,00	0,00	0,00	30 060 204,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	95 699,00	0,00	0,00	0,00	95 699,00
73211	Attribution de compensation	3 975 932,02	0,00	0,00	0,00	3 975 932,02
73223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	612 763,00	0,00	0,00	0,00	612 763,00
7336	Droits de place	66 012,42	0,00	0,00	0,00	66 012,42
7338	Autres taxes	25 126,35	0,00	0,00	0,00	25 126,35
7343	Taxes sur les pylônes électriques	14 568,00	0,00	0,00	0,00	14 568,00
7351	Taxe consommation finale d'électricité	907 527,30	0,00	0,00	0,00	907 527,30
7368	Taxes locales sur la publicité extérieur	435 662,15	0,00	0,00	0,00	435 662,15
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	1 907 860,27	0,00	0,00	0,00	1 907 860,27
74	Dotations et participations	12 493 585,00	126 902,59	0,00	0,00	12 620 487,59
7411	Dotation forfaitaire	7 671 712,00	0,00	0,00	0,00	7 671 712,00
74123	Dotation de solidarité urbaine	1 898 967,00	0,00	0,00	0,00	1 898 967,00
74127	Dotation nationale de péréquation	611 383,00	0,00	0,00	0,00	611 383,00
744	FCTVA	16 109,00	0,00	0,00	0,00	16 109,00
74712	Emplois d'avenir	0,00	23 507,87	0,00	0,00	23 507,87
74718	Autres participations Etat	0,00	38 945,24	0,00	0,00	38 945,24
7472	Participat* Régions	0,00	9 667,70	0,00	0,00	9 667,70
74751	Participat* GFP de rattachement	631 928,00	0,00	0,00	0,00	631 928,00
7478	Participat* Autres organismes	0,00	9 811,78	0,00	0,00	9 811,78
7482	Compens. perte taxe add. droits mutation	2 674,00	0,00	0,00	0,00	2 674,00
74834	Etat - Compens. exonérat* taxes foncière	145 629,00	0,00	0,00	0,00	145 629,00
74835	Etat - Compens. exonérat* taxe habitat*	1 505 441,00	0,00	0,00	0,00	1 505 441,00
7484	Dotation de recensement	9 742,00	0,00	0,00	0,00	9 742,00
7485	Dotation pour les titres sécurisés	0,00	44 970,00	0,00	0,00	44 970,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	301 287,71	0,00	0,00	301 287,71
752	Revenus des immeubles	0,00	289 525,49	0,00	0,00	289 525,49
757	Redevances versées par fermiers, conces.	0,00	10 486,83	0,00	0,00	10 486,83
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,00	1 275,39	0,00	0,00	1 275,39
76	Produits financiers	71 563,51	0,00	0,00	0,00	71 563,51
7621	Prod. immo. fin. - encaissées à échéance	54 371,82	0,00	0,00	0,00	54 371,82
7622	Prod. immo. fin. - rattachement ICNE	-1 859,51	0,00	0,00	0,00	-1 859,51
76811	Sortie empr. risque avec IRA capital.	19 008,00	0,00	0,00	0,00	19 008,00
7688	Autres	43,20	0,00	0,00	0,00	43,20
77	Produits exceptionnels	2 302 321,00	65 871,69	0,00	0,00	2 368 192,69

VILLE DE LAVAL - LAVAL - CA (projet de budget) - 2019

(2)	Libellé	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	03 Justice	04 Coopérat* décentralisée, act* européen.	Total
7714	Recouvert créances admises en non valeur	0,00	3 693,20	0,00	0,00	3 693,20
775	Produits des cessions d'immobilisations	2 302 321,00	0,00	0,00	0,00	2 302 321,00
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	62 178,49	0,00	0,00	62 178,49
78	Reprise sur amortissements et provisions	2 000 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000 000,00
7875	Rep. prov. risques et charges exception.	2 000 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000 000,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	50 691 348,83	-9 818 549,07	0,00	-86 777,64	40 786 022,12

(2)	Libellé	Sous-fonction 02					Sous-fonction 04		
		020 Administrat* générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale
	DEPENSES								
	Réalisations	8 746 390,61	1 185 228,76	325 353,93	527 184,48	431 262,71	275 178,66	0,00	86 777,64
	Résultat de fonctionnement reporté	8 745 690,61	1 183 674,43	325 353,93	527 184,48	431 262,71	275 178,66	0,00	86 777,64
002	Charges à caractère général	3 284 657,93	58 731,03	12 116,51	138 851,24	431 262,71	17 719,71	0,00	2 271,75
6042	Achats prestat* services (hors terrains)	0,00	0,00	0,00	0,00	6 601,00	0,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	264 070,35	1 168,22	0,00	0,00	4 388,65	72 093,42	0,00	0,00
60621	Combustibles	2 942,86	0,00	0,00	0,00	0,00	1 459,56	0,00	0,00
60622	Carburants	594 615,35	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60623	Alimentation	2 136,57	791,22	528,52	0,00	0,00	1 315,56	0,00	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	34 838,04	2 526,97	2 909,90	885,85	20 235,77	945,94	1 259,18	0,00
60631	Fournitures d'entretien	23 208,03	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	235 375,73	75,04	0,00	1 278,18	8 339,03	0,00	606,00	0,00
60633	Fournitures de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60636	Vêtements de travail	37 455,70	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	77 310,53	1 137,94	4 697,51	0,00	0,00	1 016,89	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	9 740,29	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	56 637,59	6 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	112 673,19	1 064,00	0,00	0,00	236 294,20	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	15 478,85	0,00	0,00	0,00	0,00	700,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	84 202,45	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	28 089,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	11 074,48	76,80	0,00	0,00	709,20	0,00	0,00	0,00

VILLE DE LAVAL - LAVAL - CA (projet de budget) - 2019

(2)	Libellé	Sous-fonction 02								Sous-fonction 04		
		020 Administrat* générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale	048 Autres act* de coopérat* décentralisée		
6156	Maintenance	191 870,55	0,00	1 448,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6161	Multirisques	127 155,36	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6168	Autres primes d'assurance	97 506,97	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Études et recherches	5 891,13	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	14 974,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	510,80	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	77 774,99	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	0,00	2 456,12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	3 780,56	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	115 727,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	66 461,19	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6228	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	119,46	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	5 401,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	1 534,34	0,00	0,00	108 386,18	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6237	Publications	3 308,97	9 478,86	2 115,18	125 197,46	12 080,63	3 291,52	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6241	Transports de biens	851,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	508,31	0,00	0,00
6247	Transports collectifs	0,00	575,00	417,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages et déplacements	15 507,81	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	600,84
6255	Frais de déménagement	1 137,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	351,00
6256	Missions	11 918,90	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6257	Réceptions	0,00	1 903,22	0,00	412,71	14 749,38	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 319,91
6261	Frais d'affranchissement	73 921,17	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	86 037,78	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	7 948,81	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (colisations)	1 595,87	20 632,78	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	335 441,04	0,00	0,00	4 348,39	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	237 192,48	8 810,52	0,00	6 728,65	19 478,67	21 452,36	7 812,90	0,00	0,00	0,00	0,00
63512	Taxes foncières	192 229,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
63513	Autres impôts locaux	13 471,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	7 714,71	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	5 248 858,10	505 731,61	313 237,42	388 333,24	0,00	173 397,26	257 458,95	0,00	0,00	0,00	39 149,52
6216	Personnel affecté par GFP de rattachement	135 000,00	0,00	6 586,32	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE DE LAVAL - LAVAL - CA (projet de budget) - 2019

(2)	Libellé	Sous-fonction 02										Sous-fonction 04		
		020 Administrat* générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale	048 Autres act* de coopérat* décentralisée				
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	24 825,04	2 830,68	1 594,35	2 227,03	0,00	918,49	1 357,50	0,00	0,00	210,00			
64111	Rémunération principale titulaires	2 385 489,50	146 013,19	161 294,22	152 659,53	0,00	101 588,28	148 184,20	0,00	0,00	23 058,40			
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	71 743,53	7 758,96	6 715,58	843,48	0,00	848,46	11 438,01	0,00	0,00	0,00			
64118	Autres indemnités titulaires	499 376,22	36 261,76	27 250,60	27 348,75	0,00	20 605,18	23 480,98	0,00	0,00	4 571,36			
64131	Rémunérations non tit.	417 297,25	174 328,66	24 226,15	95 107,37	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
64162	Emplois d'avenir	37 564,72	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
6417	Rémunérations des apprentis	26 984,28	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
6451	Rémunérations à l'U.R.S.A.F.	518 059,88	78 367,97	31 097,08	52 114,21	0,00	16 869,90	24 932,34	0,00	0,00	3 857,52			
6453	Cotisations aux caisses de retraites	816 785,15	53 074,21	53 523,66	54 206,30	0,00	32 566,95	48 065,92	0,00	0,00	7 452,24			
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	17 578,14	7 086,18	949,46	3 826,57	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
6457	Collis. sociales liées à l'apprentissage	1 420,78	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
64731	Allocations chômage versées directement	6 017,21	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
6475	Médecine du travail, pharmacie	130 073,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
6488	Autres charges	160 643,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
739113	Reversements conventionnels de fiscalité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
739223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
042	Opérat* ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
6811	Dot. amort. et prov. immos incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
6862	Dot. amort. charges financ. à répartir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
043	Opérat* ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
65	Autres charges de gestion courante	205 881,48	619 211,79	0,00	0,00	0,00	13 765,00	0,00	0,00	0,00	45 356,37			
6531	Indemnités	0,00	464 892,45	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
6532	Frais de mission	0,00	2 577,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	856,37			
6533	Cotisations de retraite	0,00	150 198,88	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			

VILLE DE LAVAL - LAVAL - CA (projet de budget) - 2019

(2)	Libellé	Sous-fonction 02										Sous-fonction 04		
		020 Administrat° générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	025 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale	048 Autres act° de coopérat° décentralisée				
6535	Formation	0,00	1 543,16	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	6 813,24	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6542	Créances éteintes	16 066,73	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	183 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 765,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	44 500,00
65888	Autres	1,51	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6688	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	6 293,10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	6 293,10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6815	Dot. prov. pour risques fonct. courant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	700,00	1 554,33	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	1 689 921,74	2 400,00	59 555,99	1 075,00	16 709,21	4 474,11	190 997,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Réalisations	1 689 921,74	2 400,00	59 555,99	1 075,00	16 709,21	4 474,11	190 997,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	161 376,68	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	161 376,68	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections	41 866,35	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
722	Immobilisations corporelles	41 866,35	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7761	Diff / réal (+) transférées en invest.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
777	Quote-part subv invest transf cpté résul	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE DE LAVAL - LAVAL - CA (projet de budget) - 2019

(2)	Libellé	Sous-fonction 02							Sous-fonction 04		
		020 Administrat* générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funèbres	041 Subvention globale	048 Autres act* de coopérat* décentralisée	
043	Opérat* ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	1 078 237,52	0,00	0,00	1 075,00	41,51	0,00	185 030,00	0,00	0,00	0,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	157 779,00	0,00	0,00	0,00
70312	Redevances funéraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	24 011,00	0,00	0,00	0,00
70323	Redev. occupat* domaine public communal	98 877,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	4 793,37	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
704	Travaux	50 193,43	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 240,00	0,00	0,00	0,00
70688	Autres prestations de services	2 896,55	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	3 395,34	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70846	Mise à dispo personnel GFP rattachement	147 534,53	0,00	0,00	1 075,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	455 104,88	0,00	0,00	0,00	41,51	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	315 442,22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73211	Attribution de compensation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7336	Droits de place	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7338	Autres taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7343	Taxes sur les pyônes électriques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7351	Taxe consommation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7368	Taxes locales sur la publicité extérieure	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	45 778,90	2 400,00	59 555,99	0,00	16 667,70	2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7411	Dotation forfaitaire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74123	Dotation de solidarité urbaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE DE LAVAL - LAVAL - CA (projet de budget) - 2019

(2)	Libellé	Sous-fonction 02										Sous-fonction 04	
		020 Administrat* générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funébres	041 Subvention globale	048 Autres act* de coopérat* décentralisée			
74127	Dotation nationale de péréquation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
744	FACTVA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74712	Emplois d'avenir	23 507,87	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	19 459,25	2 400,00	14 585,99	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7472	Participat* Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74751	Participat* GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7478	Participat* Autres organismes	2 811,78	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7482	Compens. perte taxe add. droits mutation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74834	Etat - Compens. exonérat* taxes foncière	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74835	Etat - Compens. exonérat* taxe habitat*	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7484	Dotation de recensement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7485	Dotation pour les titres sécurisés	0,00	0,00	44 970,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	298 764,71	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 523,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	287 002,49	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 523,00	0,00	0,00
757	Redevances versées par fermiers, conces.	10 486,83	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	1 275,39	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7621	Prod. immo. fin. - encaissées à échéance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7622	Prod. immo. fin. - rattachement ICNE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76811	Sortie empr. risque avec IRA capital.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7688	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	63 897,58	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7714	Recouvert créances admises en non valeur	3 693,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	60 204,38	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VILLE DE LAVAL - LAVAL - CA (projet de budget) - 2019

(2)	Libellé	Sous-fonction 02					Sous-fonction 04		
		020 Administrat°générale collectivité	021 Assemblée locale	022 Administration générale de l'état	023 Information, communication, publicité	024 Fêtes et cérémonies	025 Aides aux assoc. (non classées ailleurs)	026 Cimetières et pompes funébres	041 Subvention globale
7875	Rep. prov. risques et charges exception.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	-7 056 468,87	-1 182 828,76	-265 797,94	-526 109,48	-414 553,50	-288 608,86	-84 181,66	-86 777,64

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT

IV

A1.1

FONCTION 1 – Sécurité et salubrité publiques

(2)	Libellé	11 Sécurité intérieure	12 Hygiène et salubrité publique	Total
	DEPENSES			
	Réalisations			
002	Résultat de fonctionnement reporté	569 455,17	34 810,00	604 265,17
011	Charges à caractère général	569 455,17	34 810,00	604 265,17
		0,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	48 361,56	21 360,00	69 721,56
60628	Autres fournitures non stockées	2 677,59	0,00	2 677,59
60636	Vêtements de travail	1 615,25	0,00	1 615,25
6064	Fournitures administratives	2 375,13	0,00	2 375,13
6226	Honoraires	303,25	0,00	303,25
6227	Frais d'actes et de contentieux	10 727,18	0,00	10 727,18
6241	Transports de biens	8 091,00	0,00	8 091,00
6288	Autres services extérieurs	22 572,16	0,00	22 572,16
		0,00	21 360,00	21 360,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	521 093,61	0,00	521 093,61
6336	Colisations CNFPT et CDGFPT	2 511,06	0,00	2 511,06
64111	Rémunération principale titulaires	227 014,69	0,00	227 014,69
64112	INBI, SFT, indemnité résidence	6 180,54	0,00	6 180,54
64118	Autres indemnités titulaires	60 866,36	0,00	60 866,36
64131	Rémunérations non tit.	87 923,99	0,00	87 923,99
6451	Colisations à T.U.R.S.S.A.F.	59 047,76	0,00	59 047,76
6453	Colisations aux caisses de retraites	74 146,10	0,00	74 146,10
6454	Colisations aux A.S.E.D.I.C.	3 383,11	0,00	3 383,11
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
042	Opérat* ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	13 450,00	13 450,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	13 450,00	13 450,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00

VILLE DE LAVAL - LAVAL - CA (projet de budget) - 2019

(2)	Libellé	11 Sécurité intérieure	12 Hygiène et salubrité publique	Total
	RECETTES			
	Réalisations	13 719,45	0,00	13 719,45
002	Résultat de fonctionnement reporté	13 719,45	0,00	13 719,45
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00
042	Opérat* ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
043	Opérat* ordre Intérieur de la section	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	13 609,45	0,00	13 609,45
70875	Remb. frais par les communes du GFP	140,00	0,00	140,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	13 469,45	0,00	13 469,45
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	110,00	0,00	110,00
7488	Autres attributions et participations	110,00	0,00	110,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	-555 735,72	-34 810,00	-590 545,72

(2)	Libellé	Sous-fonction 11				
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et secours	114 Autres services de protection civile
	DEPENSES					
	Réalisations					
002	Résultat de fonctionnement reporté	303,25	0,00	569 151,92	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	303,25	0,00	569 151,92	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	0,00	0,00	48 058,31	0,00	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	0,00	2 677,59	0,00	0,00
60636	Vêtements de travail	0,00	0,00	1 615,25	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	303,25	0,00	2 375,13	0,00	0,00
6226	Honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	0,00	0,00	10 727,18	0,00	0,00
6241	Transports de biens	0,00	0,00	8 091,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	0,00	0,00	22 572,16	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	521 093,61	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	0,00	2 511,06	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	0,00	227 014,69	0,00	0,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	0,00	0,00	6 180,54	0,00	0,00

VILLE DE LAVAL - LAVAL - CA (projet de budget) - 2019

(2)	Libellé	Sous-fonction 11				
		110 Services communs	111 Police nationale	112 Police municipale	113 Pompiers, incendies et secours	114 Autres services de protection civile
64118	Autres indemnités titulaires	0,00	0,00	60 886,36	0,00	0,00
64131	Rémunérations non tit.	0,00	0,00	87 923,99	0,00	0,00
6451	Colisations à l'U.R.S.A.F.	0,00	0,00	59 047,76	0,00	0,00
6453	Colisations aux caisses de retraites	0,00	0,00	74 146,10	0,00	0,00
6454	Colisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	0,00	3 383,11	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat* ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	13 719,45	0,00	0,00
	Réalisations	0,00	0,00	13 719,45	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat* ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	13 609,45	0,00	0,00
70875	Remb. frais par les communes du GFP	0,00	0,00	140,00	0,00	0,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	0,00	0,00	13 469,45	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	110,00	0,00	0,00
7488	Autres attributions et participations	0,00	0,00	110,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	-303,26	0,00	-555 432,47	0,00	0,00

VILLE DE LAVAL - LAVAL - CA (projet de budget) - 2019

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN		
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT		
		A1.1

FONCTION 2 – Enseignement - Formation

(2)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	25 Services annexes de l'enseignement	Total
DEPENSES								
	Réalisations	199,78	3 769 651,70	0,00	0,00	0,00	4 406 846,11	8 176 697,59
002	Résultat de fonctionnement reporté	199,78	3 769 651,70	0,00	0,00	0,00	4 406 846,11	8 176 697,59
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6042	Achats prestati* services (hors terrains)	0,00	368,00	0,00	0,00	0,00	2 618,00	3 006,00
60612	Energie - Electricité	0,00	317 632,19	0,00	0,00	0,00	73 866,63	391 698,82
60623	Alimentation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 902,85	1 902,85
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	34 984,05	0,00	0,00	0,00	106 734,58	141 718,63
60631	Fournitures d'entretien	0,00	15 225,07	0,00	0,00	0,00	17 954,38	33 179,45
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	3 855,02	0,00	0,00	0,00	20 957,65	24 812,67
60636	Vêtements de travail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 956,56	2 956,56
6064	Fournitures administratives	199,78	0,00	0,00	0,00	0,00	1 049,71	1 249,49
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	0,00	4 317,37	0,00	0,00	0,00	1 147,50	5 464,87
6067	Fournitures scolaires	0,00	121 720,08	0,00	0,00	0,00	0,00	121 720,08
6068	Autres matières et fournitures	0,00	4 982,54	0,00	0,00	0,00	1 638,97	6 621,61
6078	Autres marchandises	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	968 114,09	968 114,09
6135	Locations mobilières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	560,71	560,71
61551	Entretien matériel roulant	0,00	535,84	0,00	0,00	0,00	0,00	535,84
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	348,24	0,00	0,00	0,00	6 707,05	7 055,29
6156	Maintenance	0,00	34 830,81	0,00	0,00	0,00	16 923,15	51 753,96
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 496,82	2 496,82
6182	Documentation générale et technique	0,00	1 287,49	0,00	0,00	0,00	0,00	1 287,49
6228	Divers	0,00	756,00	0,00	0,00	0,00	9 507,40	10 263,40
6247	Transports collectifs	0,00	40 277,49	0,00	0,00	0,00	31 436,75	71 714,24
6262	Frais de télécommunications	0,00	33 194,77	0,00	0,00	0,00	0,00	33 194,77
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	45,00	0,00	0,00	0,00	35,00	80,00
6284	Redevances pour services rendus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 334,04	8 334,04
6288	Autres services extérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 645,84	17 645,84
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	2 144 449,97	0,00	0,00	0,00	3 071 924,17	5 216 374,14
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	11 657,41	0,00	0,00	0,00	16 568,98	28 226,39
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	1 184 343,87	0,00	0,00	0,00	1 585 596,78	2 769 940,65
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	0,00	34 283,48	0,00	0,00	0,00	42 660,20	76 943,68

VILLE DE LAVAL - LAVAL - CA (projet de budget) - 2019

(2)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	25 Services annexes de l'enseignement	Total
64118	Autres indemnités titulaires	0,00	179 859,73	0,00	0,00	0,00	281 747,10	461 606,83
64131	Rémunérations non tit.	0,00	119 522,73	0,00	0,00	0,00	263 848,93	383 371,66
6417	Rémunérations des apprentis	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 371,31	5 371,31
6451	Coisations à l'U.R.S.A.F.	0,00	225 808,52	0,00	0,00	0,00	348 168,14	573 976,66
6453	Coisations aux caisses de retraites	0,00	384 192,78	0,00	0,00	0,00	517 455,86	901 648,64
6454	Coisations aux A.S.E.D.I.C.	0,00	4 781,45	0,00	0,00	0,00	10 285,86	15 067,31
6457	Colis. sociales liées à l'apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	221,01	221,01
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat* ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	1 008 176,42	0,00	0,00	0,00	39 048,18	1 047 224,60
6558	Autres contributions obligatoires	0,00	1 007 676,42	0,00	0,00	0,00	21 048,18	1 028 724,60
6574	Subv. fonct. Associat*, personnes privée	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	18 000,00	18 500,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	2 445,25	0,00	0,00	0,00	3 286,08	5 731,33
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	2 445,25	0,00	0,00	0,00	718,08	3 163,33
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 568,00	2 568,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	1 587,94	82 215,73	0,00	0,00	0,00	2 596 641,15	2 680 444,82
	Réalisations	1 587,94	82 215,73	0,00	0,00	0,00	2 596 641,15	2 680 444,82
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat* ordre transfert entre sections	0,00	61 523,12	0,00	0,00	0,00	0,00	61 523,12
722	Immobilisations corporelles	0,00	61 523,12	0,00	0,00	0,00	0,00	61 523,12
043	Opérat* ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	1 587,94	0,00	0,00	0,00	0,00	1 582 480,35	1 584 068,29
7057	Redev. services périscolaires et enseign	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 582 480,35	1 582 480,35
70878	Remb. frais par d'autres redevables	1 587,94	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 587,94
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	18 825,47	0,00	0,00	0,00	1 014 160,80	1 032 986,27
74718	Autres participations Etat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	211 080,92	211 080,92

VILLE DE LAVAL - LAVAL - CA (projet de budget) - 2019

(2)	Libellé	20 Services communs	21 Enseignement du premier degré	22 Enseignement du deuxième degré	23 Enseignement supérieur	24 Formation continue	25 Services annexes de l'enseignement	Total
74741	Participant* Communes du GFP	0,00	8 397,87	0,00	0,00	0,00	0,00	8 397,87
74748	Participant* Autres communes	0,00	10 427,60	0,00	0,00	0,00	0,00	10 427,60
7478	Participant* Autres organismes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	803 079,88	803 079,88
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	1 867,14	0,00	0,00	0,00	0,00	1 867,14
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	222,85	0,00	0,00	0,00	0,00	222,85
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	1 644,29	0,00	0,00	0,00	0,00	1 644,29
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	1 388,16	-3 687 435,97	0,00	0,00	0,00	-1 810 204,96	-5 496 252,77

(2)	Libellé	Sous-fonction 21					Sous-fonction 25					Total	
		211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres services				
	DEPENSES												
	Réalisations	2 330 322,72	1 056 579,75	382 749,23	3 777 822,82	31 436,75	455 847,89	0,00	141 738,65				
002	Résultat de fonctionnement reporté	2 330 322,72	1 056 579,75	382 749,23	3 777 822,82	31 436,75	455 847,89	0,00	141 738,65				
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00				
6042	Achats prestat* services (hors terrains)	113 912,06	167 584,80	333 083,20	1 202 610,49	31 436,75	0,00	0,00	58 540,44				
60612	Energie - Electricité	388,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 618,00				
60623	Alimentation	58 064,21	74 189,19	185 578,79	73 866,63	0,00	0,00	0,00	0,00				
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00				
60631	Fournitures d'entretien	4 399,87	6 429,15	24 156,03	64 696,16	0,00	0,00	0,00	1 902,85				
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	15 225,07	17 954,38	0,00	0,00	0,00	42 038,42				
60636	Fournitures de travail	556,74	3 296,28	0,00	20 066,38	0,00	0,00	0,00	0,00				
6064	Fournitures administratives	0,00	0,00	0,00	2 956,56	0,00	0,00	0,00	891,27				
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	0,00	0,00	0,00	1 049,71	0,00	0,00	0,00	0,00				
6067	Fournitures scolaires	1 380,19	2 937,18	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00				
6068	Autres matières et fournitures	42 892,63	78 827,45	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 147,50				
6078	Autres marchandises	4 952,58	30,06	0,00	1 638,97	0,00	0,00	0,00	0,00				
6135	Locations mobilières	0,00	0,00	0,00	968 114,09	0,00	0,00	0,00	0,00				
61551	Entretien matériel roulant	535,84	0,00	0,00	560,71	0,00	0,00	0,00	0,00				
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	0,00	348,24	6 707,05	0,00	0,00	0,00	0,00				
6156	Maintenance	0,00	0,00	34 830,81	16 923,15	0,00	0,00	0,00	0,00				
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	2 496,82	0,00	0,00	0,00	0,00				
6182	Documentation générale et technique	215,00	1 072,49	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00				
6228	Divers	0,00	756,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00				9 507,40

VILLE DE LAVAL - LAVAL - CA (projet de budget) - 2019

(2)	Libellé	Sous-fonction 21				Sous-fonction 25				
		211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres services	
6247	Transports collectifs	528,00	0,00	39 749,49	0,00	31 436,75	0,00	0,00	0,00	
6262	Frais de télécommunications	0,00	0,00	33 194,77	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	45,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35,00	
6284	Redevances pour services rendus	0,00	0,00	0,00	8 334,04	0,00	0,00	0,00	0,00	
6288	Autres services extérieurs	0,00	0,00	0,00	17 245,84	0,00	0,00	0,00	400,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 613 703,16	486 209,70	44 537,11	2 553 926,25	0,00	455 847,89	0,00	62 150,03	
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	8 820,72	2 613,07	223,62	13 908,83	0,00	2 429,04	0,00	231,11	
64111	Rémunération principale titulaires	867 225,54	290 485,64	26 632,69	1 318 377,22	0,00	251 016,67	0,00	16 202,89	
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	30 122,70	3 555,62	605,16	37 111,11	0,00	5 076,43	0,00	472,66	
64118	Autres indemnités titulaires	129 831,83	44 999,79	5 028,11	227 521,39	0,00	50 207,48	0,00	4 018,23	
64131	Rémunérations non tit.	116 899,19	2 623,54	0,00	222 324,07	0,00	17 691,65	0,00	23 833,21	
6417	Rémunérations des apprentis	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 371,31	
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	172 540,72	49 160,99	4 106,81	294 983,91	0,00	47 354,42	0,00	5 829,81	
6453	Cotisations aux caisses de retraites	283 585,67	92 666,39	7 940,72	430 545,39	0,00	81 355,48	0,00	5 554,99	
6454	Cotisations aux A.S.E.D.I.C.	4 676,79	104,66	0,00	9 154,33	0,00	716,72	0,00	414,81	
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	221,01	
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
042	Opérat* ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
043	Opérat* ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
55	Autres charges de gestion courante	602 707,50	402 785,25	2 683,67	18 000,00	0,00	0,00	0,00	21 048,18	
6558	Autres contributions obligatoires	602 707,50	402 785,25	2 183,67	0,00	0,00	0,00	0,00	21 048,18	
6574	Subv. fonct. Associat*, personnes privée	0,00	0,00	500,00	18 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
56	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
57	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	2 445,25	3 286,08	0,00	0,00	0,00	0,00	
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	0,00	2 445,25	718,08	0,00	0,00	0,00	0,00	
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	2 568,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	24 932,29	13 282,18	44 001,26	1 389 479,64	0,00	0,00	0,00	1 207 161,51	
	Réalisations	24 932,29	13 282,18	44 001,26	1 389 479,64	0,00	0,00	0,00	1 207 161,51	
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
042	Opérat* ordre transfert entre sections	23 288,00	13 282,18	24 952,94	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
722	Immobilisations corporelles	23 288,00	13 282,18	24 952,94	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
043	Opérat* ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	0,00	0,00	1 389 479,64	0,00	0,00	0,00	193 000,71	

VILLE DE LAVAL - LAVAL - CA (projet de budget) - 2019

(2)	Libellé	Sous-fonction 21				Sous-fonction 25				
		211 Ecoles maternelles	212 Ecoles primaires	213 Classes regroupées	251 Hébergement et restauration scolaire	252 Transports scolaires	253 Sport scolaire	254 Médecine scolaire	255 Classes de découverte et autres services	
7067	Redev. services périscolaires et enseign	0,00	0,00	0,00	1 389 479,64	0,00	0,00	0,00	193 000,71	
70878	Remb. frais par d'autres redevables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
74	Dotations et participations	0,00	0,00	18 825,47	0,00	0,00	0,00	0,00	1 014 160,80	
74718	Autres participations Etat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	211 060,92	
74741	Participat* Communes du GFP	0,00	0,00	8 397,87	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
74748	Participat* Autres communes	0,00	0,00	10 427,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
7479	Participat* Autres organismes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	803 079,88	
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
77	Produits exceptionnels	1 644,29	0,00	222,85	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	222,85	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
7788	Produits exceptionnels divers	1 644,29	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	-2 388 343,18	-31 436,75	-455 647,89	0,00	1 065 422,86	
	SOLDE (3)	-2 305 390,43	-1 043 297,57	-338 747,97						

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Le croisement par nature est fait au niveau de chacun des articles budgétaires.

(3) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des Réalisations ainsi que des restes à réaliser et des reports (ligne budgétaire 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION (1) – DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

FONCTION 3 – Culture

(2)	Libellé	30 Services communs	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des patrimoine	33 Action culturelle	Total
DEPENSES						
	Réalisations	121 395,02	2 114 627,05	2 787 002,88	541 285,38	5 564 310,33
002	Résultat de fonctionnement reporté	121 395,02	2 114 627,05	2 769 844,47	541 285,38	5 547 151,92
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6042	Achats prestat* services (hors terrains)	0,00	0,00	256 920,77	85 317,66	775 012,87
60612	Energie - Electricité	52 467,02	68 505,06	2 049,26	12 812,12	14 861,38
60613	Chauffage urbain	0,00	0,00	94 770,70	1 246,65	216 989,43
60621	Combustibles	0,00	744,00	1 731,06	0,00	1 731,06
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	1 917,73	1 917,73	0,00	2 661,73
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	17 870,14	14 243,95	4 076,39	36 190,48
6064	Fournitures administratives	0,00	3 060,57	1 220,95	214,97	4 496,49
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	0,00	1 958,86	143,33	0,00	2 102,19
6068	Autres matières et fournitures	0,00	0,00	73 727,84	0,00	73 727,84
6078	Autres marchandises	0,00	0,00	10 487,45	0,00	10 487,45
6132	Locations immobilières	0,00	0,00	3 274,43	0,00	3 274,43
6135	Locations mobilières	68 928,00	144 400,00	2 617,19	1 761,64	217 706,83
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	2 780,64	5 308,19	378,00	8 466,83
6156	Maintenance	0,00	7 724,85	1 020,00	0,00	8 744,85
6161	Multirisques	0,00	14 526,05	5 288,70	0,00	19 814,75
617	Etudes et recherches	0,00	2 643,93	200,00	0,00	2 843,93
6182	Documentation générale et technique	0,00	0,00	1 520,20	0,00	1 520,20
6228	Divers	0,00	0,00	2 176,17	0,00	2 176,17
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	17 190,52	3 728,40	23 732,13	44 651,05
6236	Catalogues et imprimés	0,00	1 681,02	2 363,20	837,28	4 871,50
6237	Publications	0,00	9 733,60	0,00	0,00	9 733,60
6247	Transports collectifs	0,00	4 468,50	2 080,80	21 462,40	28 011,70
6257	Réceptions	0,00	0,00	0,00	1 440,00	1 440,00
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	0,00	937,65	5 642,92	-767,50	5 813,07
6288	Autres services extérieurs	0,00	0,00	4 433,49	0,00	4 433,49
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	13 154,03	16 974,81	18 123,58	48 252,42
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	928 987,63	2 478 542,70	150 967,72	3 558 498,05
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	4 792,20	13 003,34	721,41	18 516,95
		0,00	471 019,20	1 233 207,09	82 252,65	1 786 478,94

VILLE DE LAVAL - LAVAL - CA (projet de budget) - 2019

(2)	Libellé	30 Services communs	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des patrimoine	33 Action culturelle	Total
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	0,00	20 523,08	40 595,04	1 056,36	62 174,48
64118	Autres indemnités titulaires	0,00	124 062,98	264 705,86	17 096,41	405 865,25
64131	Rémunérations non tit.	0,00	52 833,30	233 888,97	11 164,16	297 886,43
6451	Cotisations à l'U.R.S.A.F.	0,00	96 095,88	272 662,66	13 648,46	382 407,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	157 549,84	412 013,56	24 924,48	594 487,88
6454	Cotisations aux A.S.E.D.I.C.	0,00	2 111,15	8 466,18	103,79	10 681,12
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat* ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	874 000,00	34 200,00	305 000,00	1 213 200,00
657351	Subv. fonct. GFP de rattachement	0,00	2 500,00	0,00	0,00	2 500,00
657363	Subv. fonct. Établ. à caractère adminis	0,00	640 000,00	0,00	0,00	640 000,00
6574	Subv. fonct. Associat*, personnes privée	0,00	231 500,00	34 200,00	305 000,00	570 700,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	260,00	181,00	0,00	441,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	181,00	0,00	181,00
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	260,00	0,00	0,00	260,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	17 158,41	0,00	17 158,41
	RECETTES	0,00	214 597,17	95 573,11	78 963,21	389 133,49
	Réalisations	0,00	214 597,17	95 573,11	78 963,21	389 133,49
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérat* ordre transfert entre sections	0,00	5 274,42	15 981,42	0,00	21 255,84
722	Immobilisations corporelles	0,00	5 274,42	15 981,42	0,00	21 255,84
043	Opérat* ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	28 806,78	19 337,24	41 410,00	89 554,02
7062	Redevances services à caractère culturel	0,00	8 702,00	6 710,50	31 410,00	46 822,50
7078	Autres marchandises	0,00	0,00	12 626,74	0,00	12 626,74
70846	Mise à dispo personnel GFP rattachement	0,00	15 349,86	0,00	10 000,00	25 349,86
70878	Remb. frais par d'autres redevables	0,00	4 038,67	0,00	0,00	4 038,67
7088	Produits activités annexes (abonnements)	0,00	716,25	0,00	0,00	716,25
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	154 400,00	55 912,90	37 475,00	248 787,90
74718	Autres participations Etat	0,00	10 000,00	55 912,90	35 000,00	101 912,90
74751	Participat* GFP de rattachement	0,00	144 400,00	0,00	0,00	144 400,00
7478	Participat* Autres organismes	0,00	0,00	0,00	2 475,00	2 475,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	24 833,34	582,99	0,00	25 416,33

VILLE DE LAVAL - LAVAL - CA (projet de budget) - 2019

(2)	Libellé	30 Services communs	31 Expression artistique	32 Conservation et diffusion des patrimoine	33 Action culturelle	Total
752	Revenus des immeubles	0,00	24 833,34	0,00	0,00	24 833,34
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,00	0,00	582,99	0,00	582,99
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	1 282,63	2 788,56	78,21	4 119,40
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	28,33	0,00	28,33
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	1 282,63	2 730,23	78,21	4 091,07
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SOLDE (3)	-121 395,02	-1 900 029,88	-2 691 429,77	-462 322,17	-5 175 176,84

(2)	Libellé	Sous-fonction 31						Sous-fonction 32			
		311 Expression musicale, lyrique et choré.	312 Arts plastiques, activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles	321 Bibliothèques et médiathèques	322 Musées	323 Archives	324 Entretien du patrimoine culturel		
DEPENSES											
002	Réalisations	52 592,66	83 522,80	1 978 411,59	0,00	1 474 257,72	761 898,78	2 882,73	547 963,65		
011	Résultat de fonctionnement reporté	52 592,66	83 522,80	1 978 411,59	0,00	1 474 257,72	761 898,78	2 882,73	530 805,24		
	Charges à caractère général	8 592,66	82 732,37	220 054,39	0,00	106 414,03	108 117,70	2 882,73	39 506,31		
6042	Achats prestat services (hors terrains)	0,00	0,00	0,00	0,00	2 049,26	0,00	0,00	0,00		
60612	Energie - Electricité	8 592,66	8 305,36	51 607,04	0,00	0,00	71 105,94	252,81	23 411,95		
60613	Chauffage urbain	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 731,06	0,00	0,00		
60621	Combustibles	0,00	0,00	744,00	0,00	0,00	1 917,73	0,00	0,00		
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	14 043,43	3 826,71	0,00	1 059,78	11 017,78	1 499,89	666,50		
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	3 060,57	0,00	1 220,95	0,00	0,00	0,00		
6064	Fournitures administratives	0,00	894,52	1 064,34	0,00	0,00	0,00	143,33	0,00		
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	0,00	0,00	0,00	0,00	73 727,84	0,00	0,00	0,00		
6068	Autres matières et fournitures	0,00	0,00	0,00	0,00	7 761,93	0,00	0,00	0,00		
6078	Autres marchandises	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 274,43	0,00	0,00		
6132	Locations immobilières	0,00	0,00	144 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
6135	Locations mobilières	0,00	2 463,54	317,10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	0,00	7 724,85	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
6156	Maintenance	0,00	13 644,05	882,00	0,00	4 302,00	0,00	986,70	0,00		
6161	Multirisques	0,00	2 643,93	0,00	0,00	200,00	0,00	0,00	0,00		
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
6182	Documentation générale et technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 304,77	0,00	1 520,20		
6228	Divers	0,00	16 732,04	458,48	0,00	3 728,40	0,00	0,00	-128,60		
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	1 681,02	0,00	0,00	2 353,20	0,00	0,00	0,00		
6236	Catalogues et imprimés	0,00	9 733,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
6237	Publications	0,00	4 468,50	0,00	0,00	0,00	2 080,80	0,00	0,00		
6247	Transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		

VILLE DE LAVAL - LAVAL - CA (projet de budget) - 2019

(2)	Libellé	Sous-fonction 31					Sous-fonction 32			
		311 Expression musicale, lyrique et choré.	312 Arts plastiques, activités artistiques	313 Théâtres	314 Cinémas et autres salles de spectacles	321 Bibliothèques et médiathèques	322 Musées	323 Archives	324 Entretien du patrimoine culturel	
6257	Réceptions	0,00	937,85	0,00	0,00	3 996,52	1 646,40	0,00	0,00	
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 433,49	0,00	0,00	
6288	Autres services extérieurs	0,00	7 184,73	5 969,30	0,00	6 014,15	8 605,30	0,00	2 355,36	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	890,43	928 097,20	0,00	1 333 462,69	653 791,08	0,00	491 298,93	
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	5,43	4 786,77	0,00	6 762,57	3 627,52	0,00	2 613,25	
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	0,00	471 019,20	0,00	759 240,75	274 891,92	0,00	199 114,42	
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	0,00	0,00	20 523,08	0,00	23 938,34	9 777,33	0,00	6 879,37	
64118	Autres indemnités titulaires	0,00	0,00	124 062,99	0,00	155 915,60	60 618,66	0,00	48 171,60	
64131	Rémunérations non tit.	0,00	639,98	52 193,32	0,00	15 873,40	119 456,41	0,00	98 559,16	
6451	Cotisations à l'U.R.S.A.F.	0,00	195,20	95 900,66	0,00	125 417,93	85 272,73	0,00	61 972,00	
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	25,36	157 524,48	0,00	246 314,10	95 366,33	0,00	70 333,13	
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	24,46	2 086,69	0,00	0,00	4 810,18	0,00	3 656,00	
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
042	Opérat* ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
043	Opérat* ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	44 000,00	0,00	830 000,00	0,00	34 200,00	0,00	0,00	0,00	
657351	Subv. fonct. GFP de rattachement	2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
657363	Subv. fonct. Établ. à caractère adminis	0,00	0,00	640 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
6574	Subv. fonct. Associat*, personnes privée	41 500,00	0,00	190 000,00	0,00	34 200,00	0,00	0,00	0,00	
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	260,00	0,00	181,00	0,00	0,00	0,00	
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	181,00	0,00	0,00	0,00	
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	0,00	260,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Restes à réaliser au 31/12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 158,41	
	RECETTES	1 282,63	19 418,25	193 896,29	0,00	23 627,42	55 356,97	0,00	16 686,72	
	Réalisations	1 282,63	19 418,25	193 896,29	0,00	23 627,42	55 356,97	0,00	16 686,72	
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
042	Opérat* ordre transfert entre sections	0,00	0,00	5 274,42	0,00	1 333,93	0,00	0,00	14 647,49	
722	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	5 274,42	0,00	1 333,93	0,00	0,00	14 647,49	
043	Opérat* ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
70	Produits des services, du domaine, vente	0,00	9 418,25	19 388,53	0,00	6 710,50	12 626,74	0,00	0,00	
7062	Redevances services à caractère culturel	0,00	8 702,00	0,00	0,00	6 710,50	0,00	0,00	0,00	
7078	Autres marchandises	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 626,74	0,00	0,00	
70846	Mise à dispo personnel GFP rattachement	0,00	0,00	15 349,86	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	